# RÉPONSE DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 4 DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE RELATIVE À LA DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013

R-3837-2012 Phase 3

#### Gestion du GNL à l'usine LSR et interruptions de clients

#### **Question 1**

# Références:

- (i) Gaz Métro-9, Document 3, p. 3
- (ii) Gaz Métro-15, Document 4, p. 1
- (iii) Gaz Métro-2, Document 7, p. 99
- (iv) R-3800-2012, Gaz Métro-1, Document 1 (B-0005), p.7

#### Préambule:

La référence (i) présente l'évolution de la base de la valeur des inventaires de GNL inclus à la base de tarification pour les mois d'octobre 2013 à septembre 2014. On peut y constater que la valeur maximale des inventaires croît entre octobre 2013 et mars 2014, mois où elle atteint sa valeur maximale.

La référence (ii) présente le calcul des prix d'équilibrage.

La référence (iii) présente des retraits d'inventaires de  $2\ 10^6 \text{m}^3$  stables pour les mois de décembre 2013 à août 2014.

La référence (iv) indique que l'évaporation en journée régulière (i.e. sans liquéfaction) est de 27  $10^3 \text{m}^3$ /jour.

La FCEI souhaite que Gaz Métro évalue la rentabilité de la stratégie de gestion suivante de l'usine LSR :

- L'inventaire de l'usine LSR serait scindé en deux portions :
  - 1. La quantité de GNL nécessaire à sécuriser prospectivement la desserte de la clientèle pour le reste de l'hiver (« GNL de sureté »);
  - 2. Le GNL en excès de la quantité évaluée en 1 (« GNL excédentaire »).
- Le niveau requis de GNL de sûreté pourrait être évalué à différents moments de l'hiver (ex. à chaque semaine).
- Dans l'ordonnancement des outils, le GNL excédentaire serait utilisé pour desservir la clientèle interruptible avant que celle-ci ne soit interrompue. Cela pourrait permettre de réduire le nombre d'interruptions et d'accroître les revenus de distribution. Cela pourrait également permettre d'optimiser la gestion du transport.

# **Questions:**

1.1 Veuillez présenter le volume de GNL en inventaire sur une base mensuelle et en expliquer l'évolution.

# Réponse:

Le tableau suivant présente l'évolution des inventaires de GNL à l'usine LSR en détaillant les inventaires de début de mois, les injections et les différents types de retraits (regazéification, retrait du client GNL et évaporation).

#### Évolution des inventaires de l'usine LSR (103m3)

	01-oct-13	oct-13	nov-13	déc-13	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14
Inventaire début mois		40 903	48 804	56 406	54 553	52 600	50 751	48 758	46 711	44 555	42 344	40 175	37 951
Liquéfaction		10 548	10 208	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 737
Regazéification		0	0	0	-72	0	0	0	0	0	0	0	0
Retrait client GNL		-1 011	-1 023	-1 034	-1 063	-1 110	-1 174	-1 256	-1 338	-1 419	-1 351	-1 406	-1 438
Évaporation		-1 636	-1 584	-818	-818	-739	-818	-792	-818	-792	-818	-818	-1 399
Inventaire fin de mois	40 903	48 804	56 406	54 553	52 600	50 751	48 758	46 711	44 555	42 344	40 175	37 951	42 851

1.2 Veuillez présenter la valeur unitaire des m<sup>3</sup> en inventaire et en expliquer l'évolution.

# Réponse:

Le tableau suivant présente l'évolution du coût unitaire du gaz naturel liquide en inventaire.

#### Fonds de roulement - usine LSR

	01-oct-13	oct-13	nov-13	déc-13	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	
Inventaire fin de mois (103m3)	40 903	48 804	56 406	54 553	52 600	50 751	48 758	46 711	44 555	42 344	40 175	37 951	42 851	
Gaz naturel liquide en inventaire (000 \$) (réf: B-0103, GM-9, Document 3, page 3, ligne 5)	5 098	5 662	6 573	6 530	6 126	7 265	8 864	7 520	6 168	5 363	5 018	4 867	5 327	
Coût unitaire des inventaires (¢/m³)	12,464	11,602	11,654	11,970	11,647	14,316	18,179	16,099	13,844	12,665	12,491	12,824	12,431	

Les inventaires sont constitués de la fourniture, de la compression, du transport ainsi que des frais d'injection relatifs à chaque site d'entreposage. La plus grande proportion de la valeur des inventaires étant liée à la fourniture, l'évolution du coût unitaire des inventaires s'explique essentiellement par la variation du coût moyen de la fourniture.

Les inventaires de fourniture de Gaz Métro sont évalués mensuellement en fonction du prix et du volume respectif pour chacun des quatre types suivants :

- gaz de réseau (valorisé au prix de fourniture du distributeur);
- gaz à prix fixe (valorisé au prix d'achat moyen);
- gaz en achat direct sans transfert de propriété (valeur à zéro); et
- gaz en achat direct avec transfert de propriété (valorisé au prix de fourniture du distributeur).

Le coût unitaire moyen présenté dans le tableau ci-haut représente un coût moyen pondéré des volumes totaux de gaz en inventaire à la fin de chaque mois. L'évolution du coût unitaire découle donc du poids relatif des volumes de gaz en inventaire propres à chaque type d'inventaire qui fluctue d'un mois à l'autre.

Pour les mois de février à avril 2014, la baisse de la pondération des volumes en inventaire provenant des clients en achat direct sans transfert de propriété (valeur à zéro) a pour effet d'augmenter le coût unitaire moyen de ces mois.

1.3 Veuillez indiquer le niveau d'inventaire au 31 janvier 2014 à partir duquel Gaz Métro prévoit pouvoir autoriser GM-GNL à prélever du GNL dans l'inventaire de l'activité réglementée

# Réponse:

Comme mentionné à la pièce B-0057, Gaz Métro-2, Document 2, le client GNL a réservé, pour l'année 2014, une capacité d'entreposage équivalente aux ventes de GNL prévues pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 31 mars 2014. Aucune liquéfaction n'est projetée pour l'hiver 2013-2014. Ainsi, le client GNL n'utilisera pas le gaz naturel en inventaire de l'activité réglementée avant le 1<sup>er</sup> avril 2014.

1.4 Veuillez indiquer le niveau d'inventaire prévu au 31 janvier 2014.

# Réponse:

Le niveau d'inventaire projeté au 31 janvier 2014 est de 52 600 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>.

- 1.5 Veuillez quantifier l'impact de la proposition de la FCEI sur :
- 1.5.1 Le nombre de journées d'interruption selon un scénario de température normale
- 1.5.2 Les volumes de ventes à la clientèle interruptible
- 1.5.3 Les revenus de distribution
- 1.5.4 Les tarifs de distribution
- 1.5.5 Les revenus de transport
- 1.5.6 Le nombre maximum de journées d'interruption
- 1.5.7 Le nombre maximum de journées d'interruption

# Réponse:

Le scénario énoncé en préambule pourrait être mis en application seulement au réel. Un tel scénario ne peut être projeté et évalué à la cause tarifaire, car la structure d'approvisionnement définie requiert la pleine utilisation de la capacité d'entreposage réservée à la clientèle réglementée afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement.

Ainsi, les tarifs des différents services établis en fonction des coûts projetés à la cause tarifaire ne seraient pas modifiés. Il en est de même pour le nombre maximum de jours d'interruption qui est également fixé dans le cadre de la cause tarifaire.

Afin de simuler le scénario énoncé, Gaz Métro a supposé que la demande réelle de 2014 se comporterait exactement comme la prévision et qu'aucune modification à la structure d'approvisionnement ne serait considérée.

Selon la décision D-2012-171, la Régie fixait l'établissement de niveaux minimums d'inventaire comme suit :

# Au 31 janvier:

Volumes de regazéification maximums pour les mois de février et mars considérant les conditions climatiques des 20 dernières années appliquées au plan d'approvisionnement approuvé par la Régie plus 5,6 10<sup>6</sup>m³ (215 000 GJ), soit 34,483 10<sup>6</sup>m³ pour l'année 2014.

#### Au 28/29 février:

Volumes de regazéification maximums pour le mois de mars considérant les conditions climatiques des 20 dernières années appliquées au plan d'approvisionnement approuvé par la Régie plus 5,6 10<sup>6</sup>m³ (215 000 GJ), soit 12,534 10<sup>6</sup>m³ pour l'année 2014.

Ces niveaux sécuritaires ont donc été utilisés dans la simulation. Il est à noter que l'information historique n'est disponible que pour les 15 dernières années.

Le tableau suivant présente une comparaison du plan d'approvisionnement projeté à la Cause tarifaire 2014 et un plan simulant les résultats réels qui découleraient du scénario de gestion de l'usine LSR énoncé en préambule.

	(	Cause tarifaire 20	014	Année	réelle - Scénar	io FCEI		Variation	
	Hiver	Été	Total	Hiver	Été	Total	Hiver	Été	Total
	$(10^6 \text{m}^3)$	$(10^6 \text{m}^3)$	$(10^6 \text{m}^3)$	(10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )	$(10^6 \text{m}^3)$	(10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )	(10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )	$(10^6 \text{m}^3)$	(10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
<u>DEMANDE</u>									
Continue	2 811	2 093	4 904	2 811	2 093	4 904			
Interruptible avant interruption Client biogaz en réseau dédié	378 13	298 15	676 28	378 13	298 15	676 28			
Gaz d'appoint concurrence	17	25	42	17	25	42			
Sous-Total Demande	3 220	2 432	5 651	3 220	2 432	5 651			
Gaz perdu, usage de la cie et autres	47	27	74	47	27	74	0,3		0,2
7 Ventes GNL	5	9	15	5	9	15			
SOUS-TOTAL AVANT INJECTION	3 272	2 468	5 740	3 272	2 468	5 740	0,3		0,2
INVENTAIRES INJECTIONS									
9 Union Gas	43	301	344	42	301	343	-1,5		-1,7
0 LSR	10	18	28	10	37	47	-,-	18,8	18,8
1 Pointe-du-Lac	16	3	19	21	3	24	5,3		5,3
2 Saint-Flavien	10	110	119	10	110	119			
3 Échanges de gaz	0	0	0	0	0	0			
4 SOUS-TOTAL INJECTIONS & ÉCHANGES	79	432	511	82	451	533	3,8	18,5	22,4
5 TOTAL DE LA DEMANDE	3 350	2 900	6 251	3 354	2 919	6 273	4,1	18,5	22,6
APPROVISIONNEMENT									
6 FTLH Empress - GMIT	1 257	1 781	3 038	1 257	1 781	3 038			
7 Cessions d'optimisation	60	93	153	60	93	153			
8 Transport par échange (EMP - GMIT)	156	247	403	156	247	403			
9 Transport fourni par les clients	149	239	387	149	239	387			
0 Gaz d'appoint	17	25	42	17	25	42			
1 Sous-Total Transports	1 638	2 385	4 023	1 638	2 385	4 023			
FT non utilisé Cessions / ventes de transport	0	-29 0	-29 0	0	-29 0	-29 0			
•				_		-			
4 Achats dans le territoire	2	2	4	2	2	4			
5 Achats à Dawn (GR)	1 214	459	1 673	1 214	477	1 690		17,6	17,6
6 Biogaz	13	15	28	13	15	28			
7 Autres réceptions 8 SOUS-TOTAL TRANSPORT	2 866	2 833	5 699	0 2 866	2 850	0 5 716		17,6	17,6
	2 800	2 833	2 699	2 800	2 850	5710		17,0	17,0
INVENTAIRES RETRAITS	294	50	344	293	49	343	4.0	0.5	, -
9 Union gas 0 LSR	294 10	50 16	344 27	293 28	49 18	343 45	-1,2 17,3	-0,5 1,5	-1,7 18,8
1 Pointe-du-Lac	17	2	19	22	2	24	5,3	1,0	5,3
2 Saint-Flavien	120	0	120	120	0	120	5,5		3,0
3 Échanges de gaz	0	0	0	0	0	0			
4 SOUS-TOTAL RETRAITS & ÉCHANGES	441	68	509	463	69	532	21,4	0,9	22,4
TOTAL APPROVISIONNEMENT	3 308	2 900	6 208	3 329	2 919	6 248	21,4	18,5	39,9
								-	
6 INTERRUPTIONS BRUTES	-43	0	-43	-25	0	-25	17,3		17,

La comparaison des coûts est présentée au tableau suivant.

	SCÉNARIO DE GESTION À L'USINE LSR ESTIMATION DES COÛTS (000 \$)							
		Cause tarifaire 2014	Année réelle Scénario FCEI	Variation				
	Coûts des outils de transport							
1	Transport clients	n/a	n/a	n/a				
2	FTLH (primaire, secondaire & échange)	225 089	225 089	0				
3	STS	43 432	43 441	9				
4	FTSH (Dawn, Parkwway & échange)	47 123	47 123	0				
5	Vente de transport FTLH non utilisé	-2 189	-2 189	0				
6	Achats de gaz - transport & équilibrage	40 374	40 797	422				
7	Total - coûts des outils de transport	353 829	354 260	431				
8	Coûts des outils d'entreposage	37 008	37 033	25				
9	Coût additionnel usine LSR		546	546				
10	Sous-total coûts des outils de transport et équilibrage	390 837	391 839	1 002				
11	Fourniture	703 183	705 337	2 154				
12	Gaz de compression	17 478	17 501	23				
13	Maintien des inventaires	4 247	4 132	-114				
14	TOTAL DES COÛTS	1 115 745	1 118 810	3 064				
15	Coûts service de transport	293 196	293 547	351				
16	Coûts service d'équilibrage	99 221	99 830	608				

Les coûts additionnels estimés de l'usine LSR résultant du scénario évalué sont présentés à la ligne 9.

# 1.5.1

Le tableau suivant présente les nombres de jours d'interruption prévus à la Cause tarifaire 2014 et les nombres de jours observés dans le scénario défini.

TARIF	# jours prévus Cause tarifaire 2014	# jours observés Année réelle Scénario FCEI
Volet A		
505	8	5
506	10	6
507	13	8
508	15	8
509	28	15
Volet B		
535	4	4
536	4	4
537	9	6
538	9	6
539	9	6

#### 1.5.2

L'augmentation des ventes interruptibles résultant de la réduction des interruptions serait de 17,3 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>.

#### 1.5.3

Les revenus additionnels de transport, équilibrage et distribution peuvent être estimés en appliquant les taux unitaires moyens de la clientèle interruptible proposés à la pièce B-0178, Gaz Métro-15, Document 8. Il est à noter que les taux moyens de transport ont été établis sans tenir compte des revenus du cavalier tarifaire. Le tableau suivant présente les informations.

Sous-tarif	Réduction d'interruption	Transport <sup>(1)</sup>		t <sup>(1)</sup> Équilibrage <sup>(2)</sup>		Distribution <sup>(3)</sup>		Total
	10³m³	¢/m³	000 \$	¢/m³	000 \$	¢/m³	000 \$	000 \$
Volet A								
5.5	1 595	5,582	89	0,701	11	4,440	71	171
5.6	1 623	5,582	91	0,235	4	3,136	51	145
5.7	2 951	5,726	169	0,490	14	2,402	71	254
5.8	1 941	5,582	108	0,175	3	1,912	37	149
5.9	8 472	5,582	473	-0,833	-71	1,680	142	545
Volet B								
5.5	0	5,582	0	2,644	0	4,292	0	0
5.6	0	5,582	0	2,037	0	3,344	0	0
5.7	685	5,582	38	0,548	4	2,771	19	61
5.8	36	5,582	2	7,638	3	1,901	1	5
5.9	0		0		0		0	0
Sous-total	17 301	5,607	970	-0,181	-31	2,264	392	1 330
Pertes GAI	-13 495					2,264	-306	-306
Total			970		-31		86	1 025

<sup>(1)</sup> Taux moyens de transport établis sans tenir compte des revenus du cavalier tarifaire

Le scénario demandé par la FCEI a pour effet d'éliminer les interruptions prévues à température normale pour les mois de février et mars. Il est important de rappeler que les clients interruptibles peuvent se prévaloir du service de gaz d'appoint pour éviter une journée d'interruption (GAI). Dans ces cas, des revenus de distribution sont alors générés. L'élimination des interruptions en février et mars entraînerait donc une baisse des revenus de distribution reliés au GAI. Selon les statistiques de l'année 2013, 78 % des volumes prévus en interruption sont consommés sous des contrats de GAI, ce qui représenterait 13,5  $10^6$ m³ de volumes GAI non concrétisés et des pertes moyennes de revenus de distribution de 306 000 \$. Les revenus nets de distribution sous le scénario énoncé s'élèveraient alors à 86 000 \$ et les revenus nets totaux à 1 025 000 \$.

## 1.5.4

Les tarifs de distribution ne sont pas sujets à modification, étant établis à la cause tarifaire.

## 1.5.5

Veuillez vous référer au tableau de la réponse à la question 1.5.3.

<sup>(2)</sup> Gaz Métro - 15, Document 8, page 8, colonne 14, lignes 30 à 38

<sup>(3)</sup> Gaz Métro - 15, Document 8, page 6, colonne 21, lignes 30 à 48 (taux de distribution excluant le Fonds vert)

#### 1.5.6 et 1.5.7

Le nombre maximum de jours n'est pas sujet à modification, étant établi à la cause tarifaire.

1.6 Veuillez réévaluer les prix d'équilibrage (référence ii) en fonction des réponses à la question 1.5.

# Réponse:

Les prix d'équilibrage ne sont pas sujets à modification, étant établis à la cause tarifaire.

1.7 Veuillez évaluer les coûts additionnels de regazéification et de liquéfaction découlant de ce mode de gestion.

# Réponse:

Les coûts additionnels à l'usine LSR découlant du scénario énoncé ont été estimés comme suit :

Regazéification: 43 000 \$ Liquéfaction: 477 000 \$ Entreposage: 26 000 \$

Il est toutefois important de préciser que ces coûts ne tiennent pas compte d'imprévus qui peuvent survenir avec une utilisation accrue des actifs de l'usine LSR notamment les matériaux et pièces. De plus, les coûts pourraient varier significativement puisque selon le scénario présenté, les coûts d'électricité ont été optimisés, ce qui n'est pas toujours possible.

1.8 Veuillez indiquer tout autre coût ou bénéfice découlant de cette proposition.

#### Réponse:

Le tableau des coûts fourni à la réponse à la question 1.5 présente une estimation de la variation des coûts de fourniture, compression, transport et équilibrage, en fonction des hypothèses de prix utilisés à la Cause tarifaire 2014.

En complément d'information, voir la réponse à la question 1.9.

1.9 Veuillez commenter la proposition de la FCEI.

# Réponse:

En fonction des hypothèses présentées aux réponses précédentes, Gaz Métro constate que le scénario de gestion soumis par la FCEI ne comporte aucun avantage financier significatif pour la clientèle.

En effet, le tableau qui suit résume les revenus et les coûts additionnels résultant de l'utilisation de l'usine LSR pour réduire les interruptions, estimées et présentées dans le tableau suivant.

	Variation des revenus nets	Variation des coûts	Impact net
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)
Transport	970	351	619
Équilibrage	-31	608	-639
Distribution	86	0	86
Total	1025	959	66

Cependant, la proposition de la FCEI pourrait avoir des impacts négatifs importants sur les opérations de Gaz Métro.

La proposition de la FCEI entraînerait une modification radicale du rôle que joue l'usine LSR dans les opérations de Gaz Métro et la sécurité d'approvisionnement de sa clientèle réglementée. Gaz Métro est d'avis que cette proposition ne devrait pas être retenue.

1.10 Quels sont selon Gaz Métro les avantages et inconvénients de la proposition de la FCEI pour la clientèle réglementée comparativement à l'option qui consiste à rendre ces volumes disponibles au client GM-GNL ?

# Réponse:

Gaz Métro tient à mentionner que ces deux options ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives. Le service offert à GM-GNL n'est pas lié à la capacité de regazéification de l'usine. Veuillez vous référer à la réponse 1.9.

1.11 Considérant le mode de gestion actuel de l'usine LSR et la capacité de transport détenue pour l'hiver 2013-2014, quelle est l'utilité pour la clientèle règlementée de remplir l'inventaire de l'usine LSR avant le début de l'hiver plutôt que de n'y laisser que les volumes requis pour sécuriser les approvisionnements?

# Réponse:

La structure d'approvisionnement définie requiert la pleine utilisation de la capacité d'entreposage réservée à la clientèle réglementée afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement et considère la possibilité pour l'activité réglementée de liquéfier en hiver extrême, lorsque des excédents d'approvisionnement existent. Si Gaz Métro devait mettre en place une pratique où l'inventaire à l'usine LSR n'est pas à 100 % avant le début de l'hiver, les outils d'approvisionnement ne seraient pas suffisants pour assurer la sécurité d'approvisionnement.

Ne pas avoir accès à la pleine capacité d'entreposage de l'usine LSR avant le début de l'hiver pourrait donc mettre à risque la sécurité d'approvisionnement de la clientèle ou entraîner une augmentation substantielle des coûts d'utilisation de l'usine LSR, si une liquéfaction en hiver devait être déclenchée sans être en hiver très froid ou extrême.

1.12 Sur la base d'une évaporation régulière de 27  $10^3 \text{m}^3$ /jour, la FCEI calcule une évaporation de 837  $10^3 \text{m}^3$  pour un mois de 31 jours. Veuillez expliquer les retraits d'inventaire de 2  $10^6 \text{m}^3$  pour les mois d'avril à août 2014 présentés à la référence (iv).

# Réponse:

Les retraits d'inventaire de 2 10<sup>6</sup>m³ pour les mois d'avril à août 2014 correspondent à la somme des volumes d'évaporation et les ventes de GNL. Le tableau présenté à la réponse à la question 1.1 présente distinctement l'information mensuelle de chaque composante.

# Fonctionnalisation du transport SH entre le transport et l'équilibrage <u>Ouestion 2</u>

#### Références:

- (i) Gaz Métro-11, Document 10
- (ii) R-3809-2012, Gaz Métro-12, Document 10
- (iii) Gaz Métro-2, Document 1, Annexe 3, p. 2

#### Préambule :

Lors de la Cause tarifaire R-3809-2012, du transport Dawn/Parkway/Franchise était fonctionnalisé à l'équilibrage alors qu'aucun transport Dawn/Franchise ne l'était (référence ii).

Dans la présente cause, du transport Dawn /Franchise était fonctionnalisé à l'équilibrage alors qu'aucun transport Dawn/Parkway/Franchise ne l'est (référence i).

La référence (iii) présente le coût du transport FTSH (Dawn-GMI-EDA), FTSH (Parkway-GMI-EDA) et M12 (Dawn-Parkway). Sur la base de cette référence, la FCEI calcul que :

- la prime fixe pour la combinaison FTSH (Parkway/GMI EDA)- M12 est de 630,81 \$/10<sup>3</sup> m<sup>3</sup>/mois;
- la prime fixe du transport FTSH (Dawn/GMI EDA) est de 716,58 \$/10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/mois;
- la prime variable pour le transport FTSH (Dawn/GMI EDA) est supérieure à celle de la combinaison FTSH (Parkway/GMI EDA)-M12.

#### **Ouestions:**

2.1 Veuillez indiquer s'il existe des raisons opérationnelles ou autres qui empêcheraient d'utiliser le transport Dawn/Parkway/Franchise pour les fins de l'équilibrage en 2014. Si oui, veuillez expliquer.

#### Réponse:

Les coûts reliés au tronçon « Dawn/Parkway/Franchise » sont attribués au transport, car ce tronçon sera utilisé pour répondre à la demande annuelle moyenne après interruption projetée pour 2014 et ce, conformément à la méthode de fonctionnalisation des coûts des outils qui reflète l'ordonnancement de leur utilisation.

Pour un complément d'information, veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 2.3.

2.2 Veuillez comparer les propriétés opérationnelles des chemins Dawn/Franchise et Dawn/Parkway/Franchise.

# Réponse:

Les propriétés opérationnelles des chemins « Dawn/Parkway/Franchise » et « Dawn/Franchise » sont les mêmes. Les fenêtres de nomination pour les capacités de transport SH-Parkway/GMIT EDA et SH-Dawn/GMIT EDA sont les mêmes, offrant donc le même service. La différence se situe au niveau du transport entre Dawn et Parkway. Ce tronçon est contracté par Gaz Métro auprès de Union Gas pour le chemin « Dawn/Parkway/Franchise » alors que c'est TCPL qui le contracte auprès de Union pour le chemin « Dawn/Franchise ».

2.3 Veuillez justifier l'inversion de l'ordre de fonctionnalisation du transport « short haul » entre les dossiers tarifaires 2013 et 2014.

# Réponse :

L'ordonnancement des outils a été modifié en 2014 afin de refléter l'utilisation opérationnelle de ces capacités.

En effet, la transaction d'échange Dawn – GMIT EDA/Parkway, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013, comporte les modalités suivantes :

- pour la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, Gaz Métro reçoit 2 164 10<sup>3</sup>m³/jour de gaz naturel à GMIT EDA; et
- pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, Gaz Métro reçoit 1 108 10<sup>3</sup>m³/jour de gaz naturel à GMIT EDA et 1 056 10<sup>3</sup>m³/jour à Parkway.

Ainsi, d'un point de vue opérationnel, Gaz Métro utilisera le transport SH-Parkway avec le gaz naturel provenant de la transaction d'échange et complétera les besoins de la demande avec du gaz naturel provenant de Dawn par les capacités « M12 + SH-Parkway » et par la suite « SH-Dawn ». L'ordre d'utilisation des outils d'approvisionnement peut être illustré comme suit :

Ordre d'utilisation des approvisionnements	Nov. à mars (10³m³/jour)	Avril à oct. (10³m³/jour)
Transport fourni par les clients	1 065	1 065
Transport par échange (EMP-GMIT)	1 427	1 427
Achat dans le territoire	11	11
Transaction d'échange Dawn-GMIT EDA	2 164	1 108
FTLH primaire (GMIT EDA et GMIT NDA)	8 322	8 322
FTSH (Parkway-GMIT EDA) + Transaction d'échange Dawn-Parkway		1 056
FTSH (Parkway-GMIT EDA) + M12	1 715	659
FTSH (Dawn-GMIT EDA)	2 903	2 903
STS (Parkway-GMIT EDA & NDA) + M12	5 705	
Saint-Flavien	1 294	
Pointe-du-Lac	1 196	
Usine LSR	5 729	
Total approvisionnements	31 531	17 607

2.4 Veuillez refaire la référence (i) en fonctionnalisant d'abord le transport Dawn/Parkway/Franchise à l'équilibrage.

# Réponse:

La méthode de fonctionnalisation approuvée par la Régie a pour effet d'attribuer les coûts des outils en fonction de l'utilisation sous chacun des services. Cette attribution par service est effectuée en fonction de l'ordre d'utilisation des outils. L'ordre d'utilisation a pour effet de fonctionnaliser les capacités initialement au service de transport, en sommant les capacités jusqu'à la moyenne annuelle de la demande projetée après interruption de l'ensemble de la clientèle, le solde des capacités de transport étant fonctionnalisé à l'équilibrage. Pour une description plus détaillée, veuillez vous référer à la pièce B-0061, Gaz Métro-2, Document 4, section 4.

L'option de fonctionnalisation énoncée par la FCEI ne reflète ni l'ordre d'utilisation projetée pour l'année 2014 ni les principes approuvés par la Régie. Elle n'est donc pas applicable.

Ainsi, l'évaluation du coût annuel de transport et d'équilibrage pour l'année 2014 selon l'option de la FCEI n'apporte pas de plus-value au présent dossier.

2.5 Veuillez refaire la référence (i) en fonctionnalisation au prorata les contrats de transports FTSH (Dawn/Franchise) et FTSH (Dawn/Parkway/Franchise) entre les fonctions transport et équilibrage.

# Réponse:

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 2.4.

Original: 2014.01.30 Gaz Métro - 19, Document 4

#### Programme de dérivé financier

# **Ouestion 3**

#### Référence:

(i) Gaz Métro-6, Document 2

# **Questions:**

3.1 Veuillez confirmer que le programme de dérivés financiers proposé offre une protection contre la volatilité des prix sur au plus 20% des achats prévus de gaz de réseau au-delà de l'horizon de mois.

# Réponse:

Comme la question ne précise pas d'horizon, Gaz Métro présume que l'horizon désiré par la FCEI est de 12 mois.

Gaz Métro confirme que l'objectif du volet systématique est de protéger exactement 20 % des achats prévus en service de fourniture 12 mois d'avance en contractant mensuellement des dérivés sur les 13<sup>e</sup> à 24<sup>e</sup> mois suivant le mois en cours.

3.2 Veuillez confirmer que les sondages réalisés auprès de la clientèle portaient sur des variations <u>annuelles</u> de la facture de gaz naturel.

## Réponse :

Tel que décrit dans le guide du sondage (annexe D de la pièce B-0092, Gaz Métro-6, Document 2), les sondages réalisés auprès de la clientèle portaient sur différents horizons de temps. Ainsi, certaines questions faisaient référence à une variation mensuelle, alors que d'autres avaient un horizon annuel ou pluriannuel. L'horizon de temps a été spécifié dans l'énoncé de la question, lorsque applicable.

La question sur la préférence de la clientèle quant au niveau de protection désirée face aux fluctuations des prix du gaz naturel portait sur des factures annuelles de gaz naturel.

3.3 Veuillez indiquer si l'objectif du programme proposé est d'abord de stabiliser le coût du service de fourniture de Gaz Métro à l'intérieur d'une période de 12 mois mobile ou plutôt de le stabiliser sur une période pluri-annuelle.

#### Réponse :

La stabilisation du coût de fourniture n'est pas un objectif du programme proposé. L'objectif du programme est de limiter le risque de hausses de prix et le risque de pertes d'opportunité.

Toutefois, en mettant en place de la protection pour limiter le risque de hausses de prix, le programme aurait aussi un effet stabilisateur sur le prix payé par les clients. Comme les achats de protection débuteraient 24 mois d'avance dans le volet systématique, la stabilisation serait en partie pluriannuelle.

3.4 Veuillez indiquer si Gaz Métro dispose d'information sur le besoin des clients pour de la stabilisation intra-annuelle du coût de fourniture.

## Réponse:

Gaz Métro ne dispose pas d'information sur les besoins des clients au niveau de la stabilisation intra-annuelle.

Cependant, pour les clients qui seraient préoccupés par la stabilité intra-annuelle, le mode de paiements égaux (« MPE ») permet une stabilité totale de la facture de gaz naturel sur une période de 12 mois¹. Le MPE est offert à tous les clients qui ont un historique de consommation d'au moins 12 mois.

3.5 Veuillez indiquer le coût annuel moyen anticipé d'acquisition des contrats à prix fixe pour le volet statique en supposant que seul cet outil est utilisé.

# Réponse:

Original: 2014.01.30

L'acquisition de contrats d'échange à prix fixe n'entraîne pas de déboursés lors de la signature du contrat. Le prix d'exercice du contrat d'échange à prix fixe est établi au moment où le contrat est signé et est basé sur le prix à terme à ce moment. Au moment de sa signature, le contrat a une valeur nulle. On ne peut donc pas déterminer à l'avance quels seront les prix d'exercice des contrats d'échange à prix fixe qui seraient contractés dans le futur.

3.6 Veuillez indiquer le coût annuel moyen anticipé d'acquisition contrats à prix fixe pour le volet dynamique en supposant que seul cet outil est utilisé et que le programme de protection est utilisé jusqu'à la limite autorisée de 70%.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> À condition qu'il n'y ait pas de révision du MPE en cours d'année.

# Réponse:

L'explication fournie à la réponse à la question 3.5 pour les contrats d'échange à prix fixe dans le cadre du volet systématique s'applique aussi aux contrats d'échange à prix fixe dans le cadre du volet dynamique.

3.7 Gaz Métro a-t-elle analysé la possibilité d'atteindre les mêmes résultats que ceux qu'apporterait le programme de dérivés financiers, mais en utilisant des mécanismes internes de stabilisation du coût du gaz de réseau?

# Réponse:

À la demande de la Régie, Gaz Métro a analysé les alternatives possibles à un programme de dérivés financiers, dont des mécanismes internes comme le MPE ou la méthode d'établissement du coût du gaz de réseau. Les résultats de cette analyse sont présentés à la section 7 de la pièce B-0092, Gaz Métro-6, Document 2. Aucune des alternatives énoncées ne remplace le programme de dérivés financiers proposé par Gaz Métro.

3.8 Si oui, veuillez comparer les résultats.

# Réponse:

Étant donné qu'aucune des alternatives identifiées n'a été considérée comme pouvant remplacer un programme de dérivés financiers par Gaz Métro, il n'y a pas eu d'analyses numériques pour comparer les différentes alternatives présentées à la section 7 de la pièce B-0092, Gaz Métro-6, Document 2.

#### Modalités d'entrée et de sortie du service de fourniture de Gaz Métro <u>Ouestion 4</u>

#### Références:

(i) Gaz Métro-6, Document 3, p. 13, lignes 9 à 17

#### **Questions:**

4.1 Relativement à la référence (i), veuillez expliquer ce que vous entendez par « horizon décisionnel des clients ».

#### Réponse:

Dans ce contexte, l'horizon décisionnel est une période pour laquelle un client est en mesure de prendre une décision qu'il juge raisonnable en matière d'engagement contractuel pour l'achat de gaz naturel.

Veuillez également vous référer à la réponse fournie à la question 4.2.

4.2 Veuillez expliquer sur quelles bases se fonde l'affirmation selon laquelle un délai de six mois serait hors de l'horizon décisionnel des clients.

#### Réponse:

L'affirmation de Gaz Métro est basée sur la connaissance interne de sa clientèle indiquant que les clients lui disent ne pas être en mesure de prévoir le prix de la fourniture sur le marché sur un horizon de plus de six mois.

Par ailleurs, Gaz Métro rappelle que l'exercice de balisage des conditions de service des autres distributeurs a démontré qu'elle impose déjà des conditions plus exigeantes que ses pairs.

4.3 Veuillez confirmer expliquer sur quelles bases se fonde l'affirmation selon laquelle un délai de six mois serait hors de l'horizon décisionnel des clients.

#### Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 4.2.

4.4 Veuillez confirmer que le marché du gaz naturel (notamment à Dawn et Empress) est un marché liquide, libre et concurrentiel.

# Réponse:

Gaz Métro confirme qu'elle estime que les marchés Dawn et Empress sont liquides, libres et concurrentiels pour l'achat de gaz naturel.

4.5 Veuillez expliquer en quoi « un préavis de plus de six mois pourrait donner un avantage indu au courtier » et rendraient les clients « captifs ».

# Réponse:

Dans une situation où un client souhaiterait réintégrer le service de fourniture du distributeur, Gaz Métro est d'avis qu'un préavis de plus de six mois donnerait un avantage indu au courtier, car la durée du préavis combinée à l'incertitude des prix de marché augmentent le risque associé à la migration au service de fourniture du distributeur.

De l'avis de Gaz Métro, plus ce risque est élevé, plus il constituera une barrière à l'entrée au service de fourniture du distributeur et rendra ainsi « captifs » au service de fourniture des courtiers les clients qui jugeront le niveau de risque trop élevé. Cette captivité pourrait donner un avantage de négociation indu au courtier puisque le client devra continuer d'acheter sa fourniture auprès de courtiers jusqu'à l'échéance du préavis. Ainsi, un préavis supérieur à six mois conférerait moins de flexibilité de négociation au client et, dans l'éventualité où les frais de migration seraient considérés trop élevés par le client, ce dernier serait captif des services des courtiers.

Par ailleurs, pour un client souhaitant quitter le service de fourniture du distributeur, un préavis écrit de six mois est déjà exigé. L'exercice de balisage illustre que les conditions de Gaz Métro imposent des barrières à la sortie supérieures à celles d'autres distributeurs, limitant déjà les choix commerciaux du client sur le marché. Ainsi, dans l'éventualité où les frais de migration seraient considérés trop élevés par le client ou qu'un délai de plus de six mois était imposé, ce dernier pourrait se considérer captif du service du distributeur.

# Rentabilité du développement

# **Ouestion 5**

#### Références:

- (i) Gaz Métro-7, Document 2, p. 1
- (ii) Gaz Métro-9, Document 5
- (iii) R-3831-2012, Gaz Métro-13, Document 2

# **Questions:**

5.1 Veuillez déposer en format Excel© l'analyse de rentabilité détaillée (« revenu requis ») pour chacune des colonnes du tableau de la référence (i).

# Réponse :

Veuillez vous référer à l'annexe 1 ci-jointe.

5.2 Veuillez refaire le tableau de la référence (i) en utilisant un coût d'exploitation par client de 157 \$.

#### Réponse:

Le coût marginal d'opération de 157 \$ par client est déjà inclus dans le tableau de la référence (i).

5.3 Doit-on ne comprendre de la référence (ii) qu'aucun n'investissement n'est prévu en 2014 en lien avec le plan de développement 2012?

#### Réponse :

Gaz Métro confirme, qu'à la référence (ii) du préambule, aucun investissement n'est prévu en 2014 en lien avec le plan de développement 2012, considérant la très faible importance relative des montants en cause. Veuillez vous référer aux explications additionnelles à la réponse fournie à la question 5.4.

5.4 Si tel est le cas, veuillez expliquer ce qui explique l'évolution de la prévision des immobilisations depuis le dossier R-3831-2012 (référence iii).

# Réponse:

Gaz Métro désire d'abord mettre en perspective la note 3 de la référence (ii) du préambule (Gaz Métro-9, Document 5). Dans cette note, Gaz Métro explique que « le classement, en année, des investissements en immobilisation du plan de développement 2013-2014 ne représente pas une hiérarchie en termes d'années financières. Il s'agit plutôt d'un classement établi en termes d'années relativement à des projets et ce, sans égard à l'année financière dans laquelle ceux-ci seront effectués. L'an 0 représente ainsi la période d'investissement en infrastructure nécessaire avant que le projet soit mis en service. L'an 1 débute dès la date d'ouverture de compteur. Les coûts présentés lors des années 1 à 5 représentent les investissements additionnels tels que les coûts de branchements encourus pour les clients qui vont se joindre au projet ultérieurement ». Ceci implique donc que des investissements prévus dans un plan de développement à l'an 0 pourraient être répartis sur deux exercices financiers.

Étant donné la complexité à transposer les investissements d'un plan de développement sur plusieurs exercices financiers, et puisqu'un très faible pourcentage des investissements (soit environ 3 %) prévus dans le plan de développement 2012 sera réalisé après deux exercices financiers (soit 2014 et suivantes), Gaz Métro élabore sa prévision des additions en investissements à la base de tarification en ne tenant compte que de deux plans de développement. Ainsi, pour l'exercice financier 2014, tel que présenté à la pièce B-0105, Gaz Métro-9, Document 5, uniquement les plans de développement 2013 et 2014 ont été considérés.

Dans les résultats réels cependant, Gaz Métro s'assure que les additions à la base de tarification de 2014 représentent tous les investissements qui sont effectués au cours de ce même exercice, peu importe le plan de développement auxquels ces investissements sont reliés.

Original: 2014.01.30 Gaz Métro - 19, Document 4 Page 23 de 63

# Rentabilité du développement - pertes de clients

# **Ouestion 6**

#### Références:

- (i) Gaz Métro-7, Document 3, pp 4 et 5.
- (ii) R-3809-2013, A-0139, 29 avril 2013, pp. 32 à 35.

#### Préambule :

La référence (ii) rapporte un échange entre le procureur de la FCEI :

« Q. [23] O.K. Dans la... Merci. <u>Dans la réponse écrite, en conclusion vous disiez que les systèmes de Gaz Métro ne permettent pas d'obtenir une telle segmentation de l'information.</u> Qu'est-ce que vous voulez dire par : que vos systèmes ne permettent pas une telle segmentation?

En fait, l'information historique n'était pas disponible. Nous n'avions pas les bases de données nécessaires pour évaluer les pertes précises historiquement. <u>Je vous dirais qu'on a travaillé fort dans la dernière année pour développer quelque chose.</u> Ça va être disponible à l'avenir, mais pour l'historique demandé, l'information n'était pas disponible. »

(Nous soulignons)

« Q. [29] Bon, il y a quand même une base, on ne peut pas dire que c'était la nuit, c'était le Moyen Âge des données. Ça existait, là. Et là, vous avez juste un nouveau système plus raffiné. Mais donc, vous êtes capables quand même aujourd'hui, peut-être même avec votre nouveau système, de regarder vers le passé dans vos données historiques de clients, c'est exact?

R. On est capables de regarder dans le passé. Je vais vous expliquer un peu. C'est sûr qu'on a des consommations associées à nos clients, à nos adresses de service. On a plusieurs bases de données, toutes sortes de choses. On a beaucoup de choses disponibles. Le fait est que les numéros de clients, les numéros de compte changent. C'est difficile historiquement de suivre précisément les clients et de savoir, est-ce que c'est vraiment une perte, est-ce que c'est un déménagement, est-ce que c'est... Qualifier la perte, historiquement, c'est difficile. Là, heureusement, on a travaillé pour se développer des bases de données qui vont nous permettre de le faire. »

(Nous soulignons)

La FCEI note que les réponses écrites auxquelles il est fait référence dans le premier passage ont été produites le 1<sup>er</sup> mars 2013.

#### **Questions:**

6.1 Veuillez confirmer que les clients perdus en 2013 étaient tous ou pour la plupart des clients actifs lors de la migration de système.

#### Réponse :

Gaz Métro confirme que, pour la plupart, il s'agissait effectivement de clients actifs lors de la migration de système.

6.2 Veuillez confirmer que les comptes de contrats <u>actifs</u> lors de la migration ce sont vu assigné un numéro d'installation.

# Réponse:

Gaz Métro le confirme.

6.3 Veuillez indiquer pourquoi Gaz Métro ne peut répondre aux questions relatives à la nature des clients et le moment de l'installation.

#### Réponse:

En lien avec la réponse présentée en référence (ii) : « [...] Là, heureusement, on a travaillé pour se développer des bases de données qui vont nous permettre de le faire. » Gaz Métro aimerait mentionner qu'un travail a été effectué sur le développement d'une base de données sur les pertes de clients 2013, mais qu'un tel travail n'a pas pu être effectué sur un historique de pertes de clients.

Gaz Métro ne possède pas de base de données de tous les équipements installés chez ses clients ainsi que la consommation par équipement. Il n'est donc pas possible de qualifier davantage la nature des pertes de s outre que par le marché, tel que présenté au tableau 1 de la pièce B-0096, Gaz Métro 7, Document 3, page 5.

Pour ce qui est de déterminer depuis combien de temps une installation existe, le développement d'une méthodologie est présentement en cours.

6.4

6.5 Veuillez décrire l'information dont dispose Gaz Métro dans l'une où l'autre de ses bases de données sur les clients actifs au moment de la migration à SAP. Notamment, veuillez décrire l'information relative aux caractéristiques du client, aux caractéristiques de l'installation, au moment de l'installation, à l'usage, à la consommation, à la facturation. Veuillez également décrire toute autre information disponible.

# Réponse :

Étant donné de la quantité importante d'informations disponibles dans les bases de données, la description de <u>toute autre</u> information disponible aurait représenté une tâche importante. Gaz Métro se permet d'énumérer celles qui lui semblaient les plus pertinentes, entre autres :

- les caractéristiques du client, dont notamment : les informations personnelles du client, le type de bâtiment, une liste partielle des équipements et le code CTI;
- les informations techniques de l'installation, dont notamment : le type de compteur, le numéro du branchement, le numéro de l'emplacement de l'appareil; et
- les informations de facturation, dont notamment : la date de facturation, les volumes retirés et les montants facturés pour les divers services.
- 6.6 Veuillez décrire l'information dont dispose Gaz Métro dans l'une où l'autre de ses bases de données sur les clients inactifs au moment de la migration à SAP. Notamment, veuillez décrire l'information relative aux caractéristiques du client, aux caractéristiques de l'installation, au moment de l'installation, à l'usage, à la consommation, à la facturation. Veuillez également décrire toute autre information disponible.

#### Réponse :

Les données archivées au moment de la migration sont sensiblement les mêmes que celles du système actuel de Gaz Métro; les plus pertinentes sont énoncées en réponse fournie à la question 6.5.

6.7 Veuillez indiquer si, parmi les clients actifs au moment de la migration de système, il serait possible d'identifier des périodes historiques où la consommation a été interrompue.

#### Réponse:

En premier lieu, Gaz Métro aimerait mentionner que seul le statut actuel d'un client est connu. Bien qu'exceptionnellement une liste des clients actifs au moment de la migration des systèmes existe, il n'est pas possible d'identifier l'évolution de ce statut au fil des ans entre la date de migration et le moment présent. Le premier bémol à apporter à l'étude demandée serait qu'un client actif au moment de la migration de systèmes aurait pu devenir inactif à une ou plusieurs reprises pendant la période analysée.

D'autre part, avant la migration de 2012, plusieurs numéros de compte pouvaient être créés pour une même adresse, notamment lors des déménagements. Les anciens numéros de compte deviennent alors inactifs. Un second bémol mérite donc d'être souligné, c'est-à-dire que, pour une même adresse de service, il peut y avoir plusieurs clients inactifs pendant la période analysée, simplement parce qu'il y a eu changement de responsabilité.

Finalement, l'analyse des consommations interrompues permettrait d'identifier tous les clients qui, pour diverses raisons, n'ont pas consommé pour une période donnée (il n'est toutefois pas possible de faire ses analyses pour les périodes antérieures à avril 2003). On y retrouverait notamment des clients qui se sont vu interrompre pour non-paiement, des clients qui ont cessé leur consommation, des clients chauffage qui ne consomment pas pendant l'été.

6.8 Lors de l'audience du 29 avril 2013, le témoin de Gaz Métro indiquait à propos de l'information nécessaire pour identifier l'âge des installations: « Là, heureusement, on a travaillé pour se développer des bases de données qui vont nous permettre de le faire. » La migration de système a eu lieu de 9 avril 2013. Veuillez expliquer que, au moment de la migration, soit moins de trois semaines avant l'audience dans le dossier R- 3809-2013, Gaz Métro n'ait pas préservé l'information requise pour évaluer l'âge des installations de clients inactifs lors de la migration du système.

#### Réponse:

La migration des systèmes a eu lieu le 9 avril 2012 et non le 9 avril 2013.

# Rentabilité du développement – résidentiel unifamilial

# **Ouestion 7**

#### Références:

- (i) Gaz Métro-7, Document 3, pp 7 à 10.
- (ii) R-3809-2012, Gaz Métro-18, Document 27 (B-0410)
- (iii) Gaz Métro-7, Document 2.
- (iv) R-3809-2012, Gaz Métro-8, Document 2 (B-0130)

#### Préambule:

Sur la base des références (ii) et (iv), la FCEI calcule des volumes moyens par nouveau client résidentiel à l'an 5 du plan de 2 036 m<sup>3</sup> en 2013 et de 2 412 m<sup>3</sup> en 2014.

# **Questions:**

7.1 Veuillez déposer en format Excel© l'analyse de rentabilité détaillée (« revenu requis ») pour chacun des scénarios du tableau 3 de la référence (i).

# Réponse:

Veuillez vous référer à l'annexe 2 ci-jointe.

7.2 Veuillez reproduire la réponse de la référence (ii) sur la base du plan de développement 2014 et commenter l'évolution depuis 2013. Si des modifications méthodologiques ont eu lieu depuis le plan de développement 2013, veuillez les expliquer.

#### Réponse :

Les principales modifications méthodologiques sont expliquées au fur et à mesure, le cas échéant.

# 1. Prévisions des ventes signées dans l'année

La première étape de la prévision consiste à établir le nombre et les volumes de ventes prévus être signés dans l'année pour chacun des sous-marchés (nouvelle construction, chauffage temporaire et conversion). Ces nouvelles ventes peuvent provenir de projets

signés lors des années antérieures ou encore de projets prévus être signés au cours de l'année.

# Nouvelle construction résidentielle (NCR) :

En nouvelle construction résidentielle (NCR), le potentiel de ventes dépend principalement du nombre total de nouvelles résidences construites, mesuré par le nombre de mises en chantier. Gaz Métro a pour objectif de signer au gaz naturel un certain pourcentage de ces nouvelles constructions, ce qu'on appelle le taux de pénétration.

Il est à noter que les mises en chantier se dénombrent en unités, alors que Gaz Métro mesure ses nouvelles ventes en contrats. Une unité résidentielle correspond à un lieu d'habitation

Lorsque le lieu d'habitation est une résidence unifamiliale, le nombre d'unités est égal au nombre de contrats, chaque résidence ayant son propre compteur et se voyant émettre une facture distincte.

Lorsque le lieu d'habitation est un immeuble à condominiums, deux cas de figure peuvent se présenter.

- Supposons un immeuble de 20 condominiums. Si chacun des condominiums a son propre compteur et reçoit sa propre facture, le nombre d'unités est égal au nombre de contrats, soit 20.
- Si toutefois, l'immeuble n'a qu'un seul compteur, une seule facture est alors émise et l'immeuble ne compte que pour un seul contrat pour Gaz Métro (mais pour 20 unités en termes de mises en chantier).

Ainsi, Gaz Métro établit un taux de pénétration en unités et convertit ensuite le résultat obtenu en contrats. Le calcul pour la Cause tarifaire 2014 est présenté au tableau ci-dessous.

Nombre de nouvelles ventes (contrats)	Volume (m³/an)
Prévision de mise en chantiers : Unifamiliale : 12 753 Condo : 15 587	Unifamiliale : Volume moyen tendanciel <sup>(1)</sup> de 2009 à 2012 des ventes réelles  Condo : Volume moyen réel 2012
Taux de pénétration prévu Unifamiliale : 8 % Condo : 63 % Ratio contrats / unités (condo seulement) : 30,4 %	Volume moyen Unifamiliale : 1 858 m³/an  Volume moyen Condo : 2 829 m³/an  Vol. total Unif. : 1 858 x 1 020 = 1 895 249 m³/an  Vol. total Condo: 2 829 x 2 988 = 8 451 470 m³/an
Nouvelles ventes NCR Condo: 15 587 x 63 % x 30,4 % = 2 988 Unifamiliale: 12 753 x 8 % = 1 020 Total: 4 008	

<sup>(1)</sup> Le volume moyen depuis 2009 est en diminution. Gaz Métro croit qu'il est préférable d'utiliser un volume moyen tendanciel plutôt que le volume moyen de 2012 (1 907 m³).

# **Chauffage temporaire (CT)**

Gaz Métro a calculé le pourcentage de chauffage temporaire qu'il y a eu pour les ventes en condo en NCR pour l'année 2012 (la dernière année complète au moment des calculs). Ce pourcentage a été appliqué aux volumes prévus en NCR pour les condos afin de déterminer les volumes totaux prévus en chauffage temporaire.

Pour obtenir le nombre de clients, les volumes prévus sont divisés par le volume moyen de l'année 2012.

Le calcul pour la Cause tarifaire 2014 est présenté au tableau ci-dessous.

Nombre de nouvelles ventes (contrats)	Volume (m³)
Volumes $CT = 2 \ 366 \ 412 \ m^3$	Ratio CT/ventes NCR Condo = 28 %
Volume moyen CT $2012 = 36\ 329\ m^3$	Nouvelles ventes NCR Condo = 8 541 470 m <sup>3</sup>
Nouvelles ventes $CT = 2\ 366\ 412\ m^3/\ 36\ 329\ m^3$	Volume total = 28 % X 8 541 470 m <sup>3</sup>
= 65 ventes	= 2 366 412 m <sup>3</sup>

#### Conversion résidentielle :

En conversion résidentielle, le nombre de ventes avec chauffage réalisées dépend surtout de la situation concurrentielle du gaz naturel par rapport au mazout. Le nombre de conversions vers le chauffage résidentiel au gaz naturel sera donc d'autant plus grand que la position concurrentielle du gaz naturel sera forte puisque les économies envisagées incitent les clients à choisir le gaz naturel. De même, les conversions seront aussi plus importantes si le prix du mazout est en augmentation puisque les

consommateurs de mazout seront alors plus enclins à considérer une remise en question de leur source d'énergie en raison de la hausse des coûts qu'ils ont à subir.

En utilisant les éléments décrits au paragraphe précédent, un modèle de prévision de ventes en conversion résidentielle avec chauffage a été construit. Ce modèle est établi à l'aide d'une régression linéaire (modèle polynomial) mettant en relation le nombre de ventes en conversion résidentielle avec chauffage réalisé historiquement, avec la position concurrentielle du gaz naturel. Le modèle est présenté au tableau suivant, de même que les résultats obtenus à partir de celui-ci pour la Cause tarifaire 2014.

Nombre de nouvelles ventes (contrats)	Volume (m³/an)
Nombre de conversions avec chauffage	Volume établi à partir des volumes moyens de 2012
= $-143 + (468 \text{ x } (\acute{E}cart du \ prix \ mazout \ vs \ gaz \ (\$))$ + $(-44 \text{ x } (\acute{E}cart \ du \ prix \ mazout \ vs \ gaz \ (\$)^2) + 75$	Vol. moy. conv. avec chauffage = 2 967 m <sup>3</sup> /an
$= -143 + (468x1,83) + (-44 \times (1,83)^2) + 75$	Vol. moy. conv. sans chauffage = 397 m <sup>3</sup> /an
= 640 ventes	Volume total = $(640 \times 2967) + (321 \times 397)$
Écart mazout vs gaz prévu = 1 247 \$ ou 183	= 2 026 390 m³/an
Nombre de conversions sans chauffage  Moyenne évaluée à partir d'un historique de 3 ans (2010 à 2012) + 90 = 321 ventes	
Nombre total de conversions	
640 + 321 = 961 ventes	

<sup>(1)</sup> Les volumes moyens étant à la baisse, il est préférable d'utiliser le volume moyen de 2012 au lieu d'un volume moyen des cinq dernières années. Le volume moyen de 2012 est inférieur au volume moyen des cinq dernières années.

#### 2. Prévisions des ventes provenant des projets signés dans l'année

Une fois que les ventes prévues être signées au cours de l'année 2014 ont été établies, celles-ci sont ajustées afin d'obtenir les résultats présentés aux lignes 1 à 10 de la référence (ii). L'ajustement n'est requis que pour les ventes en NCR.

Les projets réalisés en nouvelle construction sont caractérisés par des ventes pouvant s'étaler sur plus d'une année (habituellement cinq ans). Ainsi, la pièce B-0095, Gaz Métro-7, Document 2, sur le plan de développement, présente la rentabilité des projets pour lesquels la première vente est prévue être signée dans l'année et considère l'ensemble des ventes associées à ces projets, que celles-ci soient signées à l'an 1, 2, 3, 4 ou 5 des projets. Le nombre de nouvelles ventes établi à la section 1 en NCR est donc réduit des nouvelles ventes provenant de projets des années antérieures et est augmenté de nouvelles ventes futures de façon à se ramener sur une base de projets. Les étapes qui suivent présentent la méthodologie utilisée.

# i) Ventes en NCR qui se font à l'intérieur de projets signés avec des promoteurs/constructeurs

La proportion des ventes en NCR qui se font à l'intérieur de projets signés avec des promoteurs/constructeurs est de 98 % (moyenne 2010, 2011 et 2012). Ces projets sont souvent constitués de plus d'une vente et peuvent s'étaler sur plus d'un an.

Le 2 % restant est constitué de projets issus d'une *entente ponctuelle* avec un client ou un promoteur/constructeur, sans autre possibilité de développement. Il s'agit de projets « isolés ». Ces projets sont habituellement constitués d'un seul immeuble et ne s'étalent pas sur plus d'un an. Ils sont alors retirés des ventes en NCR au moment de déterminer la répartition sur plusieurs années. Ces ventes seront considérées à nouveau plus loin.

Nombre de ventes signées en NCR avec des promoteurs/constructeurs = 98 % x 4 008 = 3 915 ventes

Nombre de ventes signées en NCR à la suite d'une entente ponctuelle = 4 008 - 3 915 = 93 ventes

# ii) Détermination des ventes à l'an 1

Les 3 915 ventes obtenues à l'étape i) sont ensuite réduites des ventes provenant de l'année 2 des projets de 2013 (1 109 ventes), de l'année 3 des projets de 2012 (1 038 ventes), de l'année 4 des projets de 2011 (82 ventes) et de l'année 5 des projets de 2010 (35 ventes) :

Nombre de ventes en NCR à l'an 1 =  $3\ 915 - 1\ 109 - 1\ 038 - 82 - 35 = 1\ 651$  ventes

#### iii) Répartition moyenne historique

La répartition des ventes entre les années a été obtenue à partir de la répartition moyenne des ventes pour les projets signés au cours des deux dernières années complètes disponibles au moment d'établir la Cause tarifaire 2014 (2011 et 2012). Les résultats se trouvent au tableau suivant :

An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
51,7 %	67,4 %	83,4	97,6 %	100,0 %

#### iv) Répartition des ventes entre les années

À partir des ventes de l'an 1 déterminées à l'étape ii) et de la répartition obtenue à l'étape iii), les répartitions des ventes en Condo et en Unifamiliale totales sont obtenues, ce qui constitue une nouvelle étape.

Voici la répartition des ventes Condo par rapport aux ventes totales :

An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
75,0%	60,0 %	50,0 %	50,0 %	N/A

Le nombre de ventes pour l'unifamiliale est obtenu par différence entre le total et le nombre de ventes pour le condo.

Les volumes sont obtenus en multipliant le nombre de ventes par le volume moyen déterminé à la section 1 (Unifamiliale : 1 858 m³ et Condo : 2 829m³) :

	Unifamiliale		Condo		NCR	
	Nombre	$10^3 m^3$	Nombre	$10^{3}m^{3}$	Nombre	$10^{3}m^{3}$
An 1	413	767	1 238	3 503	1 651	4 270
An 2	859	1 595	1 907	5 395	2 766	6 991
An 3	1 143	2 124	2 192	6 200	3 335	8 324
An 4	1 185	2 202	2 234	6 319	3 419	8 520
An 5	1 185	2 202	2 234	6 319	3 419	8 520

#### v) Ajout des autres ventes

Comme il a été mentionné à l'étape i), les ventes en NCR associées à des projets réalisés lors d'*ententes ponctuelles* surviennent à l'an 1 du plan de développement et sont ensuite présentes sur l'horizon du plan. Cela est également vrai pour les projets en conversion résidentielle.

Dans le cas du chauffage temporaire par contre, toutes les ventes sont supposées survenir à l'an 1, mais ne seront plus présentes par la suite. Les ventes obtenues à l'étape iv) sont alors augmentées des ventes provenant d'« ententes ponctuelles », des ventes en conversion et des ventes en chauffage temporaire.

Les volumes sont obtenus en multipliant le nombre de ventes par les volumes moyens en NCR (pour les ventes « entente ponctuelle »), en conversion et en chauffage temporaire, déterminés à la section 1.

	NCR- Entente ponctuelle		Conversion		Chauffage temporaire	
	Nombre	$10^{3}m^{3}$	Nombre	$10^{3}m^{3}$	Nombre	$10^3 m^3$
An 1	93	240	961	2 026	65	2 366
An 2	93	240	961	2 026	0	0
An 3	93	240	961	2 026	0	0
An 4	93	240	961	2 026	0	0
An 5	93	240	961	2 026	0	0

# vi) Résultats plan de développement 2014 (R-3837-2013, Gaz Métro-7, Document 2) (ligne 1 à 10 de la colonne 1 de la référence (ii)

La somme des résultats des étapes iv) et v) permet d'obtenir les résultats présentés au plan de développement.

	Résidentiel – Nouveaux clients			
	Nombre	$10^{3}m^{3}$		
An 1	2 270	8 903		
An 2	3 820	9 257		
An 3	4 389	10 590		
An 4	4 473	10 787		
An 5	4 473	10 787		

7.3 Veuillez présenter les volumes moyens normalisés « unifamilial » et « condo » en 2012 pour les clients en nouvelle construction dont le premier mois de consommation se situe en 2011.

# Réponse :

Tel qu'expliqué à la pièce Gaz Métro-13, Document 3, page 2, lignes 10 et suivantes du Rapport annuel 2010 (R-3745-2010), Gaz Métro recommande d'attendre trois années avant de comparer des données réelles au plan de développement des ventes *a priori*. La décision D-2011-073 de la Régie autorise Gaz Métro à présenter le suivi *a posteriori* de tous les plans de ventes à la 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année suivant la présentation *a priori* de chacun des plans.

Ce suivi contient, entre autres, l'évolution des volumes signés.

Les clients en nouvelle construction dont le premier mois de consommation se situe en 2011 correspondent à de nouvelles ventes provenant des années financières 2010 et 2011. Une partie de l'information demandée est actuellement disponible dans le suivi *a posteriori* (R-3871-2013, B-0067, Gaz Métro-13, Document 3) des nouvelles ventes 2010.

7.4 Veuillez dresser un portrait des ventes « condos » réelles pour l'année 2013 en termes de type de bâtiment dans lequel le condo est localisé, d'utilisation commune ou individuelle et d'usage.

# Réponse :

Les tableaux suivants dressent le portrait des ventes de condos en 2013 selon le type d'utilisation, l'usage et le nombre de condos par immeuble. Il faut considérer le fait que l'analyse est effectuée par contrat et non par immeuble. Il est donc possible qu'un même immeuble ait plusieurs contrats pour les divers usages (chauffage, eau chaude, garage, aires communes et périphérique) et types d'utilisation (commune et individuelle).

Prenons l'exemple d'un immeuble de 10 condos qui est alimenté au gaz naturel pour les garages, l'eau chaude sanitaire centralisée et les foyers pour chaque condo. Ainsi, pour cet immeuble, 10 contrats seront comptabilisés sous l'utilisation individuelle pour l'usage « périphérique » en référence aux foyers dans chacun des logements. Aussi, un contrat distinct sera répertorié pour les garages et l'eau chaude centrale pour l'utilisation commune sous la rubrique « aires communes et garage ». Aux fins de cette analyse, le chauffage temporaire a été exclu.

# Portrait des ventes Condo pour l'année 2013 dont l'utilisation est commune

Usage	Immeubles de 49 co (contrat		Immeubles de 50 condos et plus (contrats)		
534,60	Volume moyen m³	Nombre contrats	Volume moyen m³	Nombre contrats	
AIRES COMMUNES	1 078	4	-	0	
AIRES COMMUNES ET EAU CHAUDE	6 845	15	181 080	2	
AIRES COMMUNES ET GARAGE	9 759	39	35 803	15	
AIRES COMMUNES, GARAGE ET EAU CHAUDE	25 366	13	81 912	21	
AIRES COMMUNES, GARAGE, EAU CHAUDE ET CHAUFFAGE CENTRAL	-	0	229 550	1	
GARAGE	4 115	9	-	0	
GARAGE ET EAU CHAUDE	18 566	1	-	0	
SOUS-TOTAL	10 777	81	73 049	39	

# Portrait des ventes Condo pour l'année 2013 dont l'utilisation est individuelle

Usage	Immeubles de 49 co (contrat		Immeubles de 50 condos et plus (contrats)		
- Ostage	Volume moyen m³	Nombre contrats	Volume moyen m³	Nombre contrats	
CHAUFFAGE	862	17	-	0	
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE	942	666	-	0	
EAU CHAUDE	786	7	-	0	
EAU CHAUDE ET PÉRIPHÉRIQUE	732	247	-	0	
PÉRIPHÉRIQUE	235	703	-	0	
SOUS-TOTAL	606	1 640	-	0	

Source: Nouvelles ventes 2012-2013

7.5 Veuillez indiquer où se retrouvent les plex dans l'analyse de rentabilité résidentielle.

### Réponse:

Les ventes relatives aux duplex et triplex appartiennent au marché résidentiel, tandis que les logements à vocation locative de 4 logements et plus appartiennent au marché affaires.

7.6 Veuillez expliquer la croissance des volumes par client résidentiel entre le plan 2013 et le plan 2014.

# Réponse:

La croissance des volumes totaux s'explique principalement par le marché de la nouvelle construction. Le nombre de ventes dans le marché du condo a diminué alors que les volumes moyens sont plus élevés. L'augmentation du volume moyen a été suffisante pour entrainer à la hausse les volumes totaux. Cette hausse a été amoindrie par une diminution du nombre de ventes en unifamiliale avec un volume moyen légèrement inférieur à celui de 2013.

7.7 Veuillez présenter le nombre de ventes unifamiliales pour les années 2011 et 2012 ainsi que les volumes moyens associés à ces ventes.

## Réponse:

Année 2011 : 1 573 ventes avec un volume moyen de 1 961 m³.

Année 2012 : 1 260 ventes avec un volume moyen de 1 907 m<sup>3</sup>.

#### PRC - PRRC

## **Ouestion 8**

#### Références :

- (i) Gaz Métro-7, Document 4, p. 29
- (ii) Gaz Métro-7, Document 4, p. 33, section 5.4.2
- (iii) Gaz Métro-7, Document 4, p. 35, section 5.4.3
- (iv) Gaz Métro-7, Document 4, pp. 58 à 60

### **Préambule: Questions:**

8.1 Relativement à la référence (i), veuillez indiquer comment est calculée la position concurrentielle lorsqu'il y a plus d'une source d'énergie concurrente.

# Réponse:

Au niveau du facteur de la position concurrentielle, Gaz Métro compare le prix du gaz naturel avec le prix de la source d'énergie qui se retrouve présentement dans le bâtiment du client.

Advenant que le client ait plus d'une source d'énergie dans son bâtiment pour déterminer la position concurrentielle Gaz Métro favorisera le comparatif avec l'énergie qui se retrouve le plus souvent dans le marché.

8.2 Relativement aux références (ii) et (iii), veuillez justifier l'utilisation de facteurs perceptuels relatifs à des perceptions erronées des coûts, lesquelles peuvent être rectifiée par le PCGM?

#### **Réponse:**

Malgré le fait que plusieurs PCGM possèdent l'information concernant la position concurrentielle et parfois le surcoût, il est important de maintenir les facteurs perceptuels sur le prix du gaz naturel et sur le coût d'acquisition et d'installation, entre autres, parce que le PCGM n'est pas toujours impliqué dans le processus du client.

En effet, les perceptions négatives de certains clients sur le gaz naturel peuvent avoir pour effet d'exclure le choix de cette source d'énergie *de facto*. Dans ce contexte, aucun PCGM ne serait rencontré par le client pour corriger ses perceptions et éventuellement le

convaincre de choisir le gaz naturel, d'où l'importance de promouvoir les offres commerciales.

Une autre situation qui peut se produire est qu'un client potentiel contacte un plombier non certifié par Gaz Métro et que ce dernier n'ait pas en main toutes les données pour convaincre le client. Dans cette situation, le client alors pourrait ne pas se rendre à l'étape de rencontre avec le représentant.

Il est important de mentionner que les PCGM ne sont pas toujours en mesure de réussir à corriger les perceptions envers la position concurrentielle. En effet, la perception erronée sur le prix du gaz naturel semble très forte puisqu'un pourcentage significatif de clients actuels ont une perception erronée tel que présenté aux graphiques 3 et 4 des références (ii) et (iii). En effet, 38 % des clients actuels du marché affaires croient que le gaz naturel est plus cher ou à prix équivalent que d'autres sources d'énergies, perception erronée puisque la position concurrentielle du gaz naturel est avantageuse depuis plus de 10 ans dans ce marché. Il n'est donc pas possible de prendre pour acquis que nos PCGM pourront rectifier les perceptions.

Ainsi, ces facteurs de perception demeurent des freins importants pour le gaz naturel et justifient la pertinence de les inclure dans le modèle de calcul de l'aide financière.

8.3 Relativement à la référence (iv), veuillez confirmer que, présentement, les clients résidentiels sans chauffage de l'espace ni chauffage de l'eau sont exemptés de payer l'OMA-programme commercial. Cet état de fait vous apparaît-il justifié?

### Réponse :

Gaz Métro confirme que tous les clients résidentiels sont exemptés de payer l'OMA programme commercial. Cette exemption a été approuvée par la décision D-2000-34. Gaz Métro croit que les éléments justificatifs de cette décision sont toujours valables.

8.4 Veuillez ventiler le tableau 24 de la référence (iv) entre clients résidentiels et commerciaux.

## Réponse:

Les données contenues au tableau 24 sont exclusivement celles des clients commerciaux étant donné que les clients résidentiels sont exemptés de l'OMA programme commercial.

8.5 Dans chaque groupe, veuillez indiquer combien n'utilisent le gaz naturel ni pour le chauffage de l'espace, ni pour le chauffage de l'eau ainsi que le volume moyen consommé et le temps moyen depuis l'octroi de la subvention.

## Réponse:

Gaz Métro n'est pas en mesure de présenter autre chose que des informations partielles. En effet, les informations nécessaires pour déterminer le nombre de clients en défaut d'OMA qui n'utilisent le gaz naturel ni pour le chauffage de l'espace ni pour le chauffage de l'eau ne sont disponibles que pour les nouvelles ventes saisies à partir du 8 octobre 2009. Les données indiquées dans le tableau 24 proviennent majoritairement des années antérieures à la date mentionnée ci-haut. Par exemple, tous les 437 clients en défaut durant l'année 2010 proviennent des nouvelles ventes saisies avant le 8 octobre 2009. En 2011, les données ne sont disponibles que pour 48 clients des 402 et pour 184 des 592 en 2012. Il n'est donc pas possible de fournir les informations demandées pour chaque groupe.

	A	Au global - Tota	al	Au global	Au global - avec chauffage et eau			Au global -sans chauffage et eau		
			Temps			Temps			Temps	
			moyen			moyen			moyen	
		Volume	subvention		Volume	subvention		Volume	subvention	
Années	Nombre	moyen	(années)	Nombre	moyen	(années)	Nombre	moyen	(années)	
2010										
2011	48	13 477	1,52	48	13 477	1,52	aucun	aucun	aucun	
2012	184	13 600	1,97	175	13 542	1,99	9	14 731	1,61	

8.6 Veuillez indiquer si le tableau 24 inclut les clients perdus.

#### Réponse:

Sur les 2 654 clients perdus (tableau 1 de la pièce B-0096, Gaz Métro-7, Document 3, page 5), deux clients se retrouvent dans le tableau 24.

8.7 Veuillez indiquer le nombre de clients « condo » sans chauffage (ni espace, ni eau) pour lesquels une aide financière à été versée en 2012 (approches au cas par cas et approche de masse).

### Réponse:

En 2012, il y a eu 2205 PRC de versé durant l'année pour des clients Condo et de ce nombre, un seul dossier (aide financière de 100 \$) était pour un client sans chauffage.

8.8 Veuillez indiquer le nombre de clients « unifamilial » sans chauffage (ni espace, ni eau) pour lesquels une aide financière à été versée en 2012 (approches au cas par cas et approche de masse).

# Réponse :

En 2012, une seule aide financière a été versée pour un client Unifamilial sans chauffage.

### Répartition des ventes par palier tarifaire

## **Ouestion 9**

#### Référence:

(i) Gaz Métro-7, Document 5, p. 14, tableau 6

### Préambule:

Selon la référence (i), 95,7% des volumes des clients ayant une consommation annuelle de moins de 1 095 m<sup>3</sup> sont facturés au premier palier.

Selon la référence (i), 97,6% des volumes des clients ayant une consommation annuelle entre 1 095 m³ et 3 650 m³ sont facturés au premier palier.

## Question:

9.1 Veuillez expliquer que la proportion des volumes facturés au premier palier pour les clients consommant entre 1 095 m³ et 3 650 m³ par année soit plus grande que celle des clients consommant moins de 1 095 m³ par année.

### Réponse :

Tel qu'expliqué à la pièce B-0098, Gaz Métro-7, Document 5, page 13, il n'y a malheureusement pas d'adéquation directe possible entre les m³/jour facturés et les volumes annuels consommés. Le constat fait en préambule s'explique par le fait que des volumes sont enregistrés dans des bornes de consommation qui ne correspondent pas exactement aux volumes annuels facturés aux clients, entre autres, dans les situations suivantes :

- nouveaux clients dont la consommation réelle varie par rapport à leur volume prévu;
- changement d'usage entre la consommation ayant servi à établir la prévision et la consommation réellement facturée qui a pour effet de faire varier la consommation d'un palier annuel à un autre; et
- appareils saisonniers concentrant la consommation annuelle sur une courte période de temps.

Bien que ces cas représentent une minorité de la clientèle totale, ils affectent proportionnellement plus les paliers annuels à faible consommation, expliquant ainsi le ratio de 95,7 % pour les clients consommant entre 0-1 095 m³ par rapport à 97,6 % pour les clients consommant entre 1 095-3 650 m³.

# Coût des outils d'approvisionnement

## **Ouestion 10**

#### Références:

- (i)Gaz Métro-11, Document 9, p.1
- (ii) Gaz Métro-11, Document 9, p.2
- (iii) Gaz Métro-11, Document 25, p.10
- (iv)Gaz Métro-11, Document 9, p.7

#### Préambule:

La référence (ii) indique un coût de 5,8 M\$ pour l'utilisation de l'usine LSR. La référence (iii) indique un coût de 7,2 M\$ pour l'utilisation de l'usine LSR.

### **Question:**

10.1 Veuillez expliquer à quoi correspond la prévision de pénalités sur le service ferme de 100 000\$.

### Réponse :

Il s'agit des coûts projetés du « Load Balancing Agreement » (LBA) avec TCPL. Ces coûts représentent les pénalités chargés par TCPL lorsqu'il y a des variations de volumes de plus de 2 % entre les volumes « mesurés » par TCPL et ceux « nominés » par Gaz Métro.

10.2 Veuillez réconcilier le coût d'utilisation de l'usine LSR entre les références (ii) et (iii).

### Réponse :

La conciliation des coûts présentés à la pièce B-0150, Gaz Métro-11, Document 25, page 10, avec d'autres pièces du dossier tarifaire, est présentée dans le tableau qui suit.

	CONCILIATION DU CO	OÛT D'UTILISAT ('000 \$)	ION POUR L'USI	NE LSR
		Références à GM-11, doc. 25	Références à GM-11, doc. 9	<u>Écart</u> (3)
1	Coûts d'opération de l'usine LSR	5 594 \$	5 770 \$	176\$
		(ligne 36, col. 2)	(ligne 4, col.5)	
2	Dépenses d'amortissement	1 466 \$ (ligne 37, col. 2)	N/A	
3	Rendement sur la BT	1 204 \$ (ligne 38, col. 2)	N/A	
4	Impôts	240 \$ (ligne 39, col. 2)	N/A	
	Coût total pour l'utilisation de			
5	l'usine LSR	8 503 \$	N/A	
	Recharge au client GNL pour	(ligne 40, col. 2)		
6	l'utilisation de l'usine LSR	(1 328) \$	N/A	
		(ligne 44, col. 2)		
	Coût d'utilisation de l'usine LSR			
7	pour l'activité réglementée	7 175 \$ (ligne 46, col. 2)	N/A	

Tel que démontré dans le tableau ci-haut, le coût total de l'utilisation de l'usine LSR pour l'activité réglementée (correspondant à la pièce B-0150, Gaz Métro-11, Document 25) inclut les coûts d'opération, la dépense d'amortissement ainsi que le rendement et les impôts, alors que le coût de l'usine présenté à la pièce B-0131, Gaz Métro-11, Document 9 ne comprend que les coûts d'opération de l'usine. L'écart de 176 k\$ entre le 5 770 k\$ (référence (ii)) et le 5 594 k\$ provient du traitement des frais d'injection, via un compte de frais reportés. En effet, certains coûts (principalement l'électricité) engendrés pour remplir les réservoirs de l'usine LSR sont comptabilisés dans un compte de frais reportés lorsqu'ils sont encourus, plutôt que d'être imputés directement à la dépense. Ce n'est qu'au moment où le gaz est retiré de l'usine pour être vaporisé en franchise que ces coûts sont imputés en charges à titre de « frais d'injection sur retraits ». Ainsi, les coûts de l'usine présentés à la pièce B-0131, Gaz Métro-11, Document 9, page 2, ligne 4,

Original: 2014.01.30

représente les coûts intégrant la variation du compte de frais reportés reflétant les coûts d'utilisation de l'usine pour les besoins de la franchise.

Pour les fins de l'évaluation de la recharge au client GNL au dossier tarifaire, Gaz Métro se base sur la projection des frais à encourir au cours d'un exercice. En effet, afin d'établir cette recharge, seuls les coûts occasionnés par les activités déployées au cours d'un exercice financier doivent être considérés, sans égard au traitement différé des frais d'injection via le compte de frais reportés.

10.3 Veuillez expliquer ce à quoi correspondent les frais d'injection sur retraits.

# Réponse:

Les frais d'injection sur retraits sont constitués des coûts variables d'entreposage et du coût du fuel, encourus au moment de l'injection des volumes au site d'entreposage à Union. Ces frais sont comptabilisés aux résultats au moment de leur retrait pour les besoins de la franchise.

Les frais d'injection sur retraits relatifs à l'usine LSR sont expliqués dans la réponse fournie à la question 10.2.

Original: 2014.01.30 Gaz Métro - 19, Document 4

# **Budget Énergies Nouvelles**

# **Ouestion 11**

#### Références:

(i) Gaz Métro-11, Document 12, pp. 6 à 8

### **Question:**

11.1 Veuillez indiquer s'il y a des projets d'injection en cours d'analyse présentement? Si oui, veuillez indiquer lesquels ainsi que leur état d'avancement respectif.

### Réponse:

Étant donné la décision D-2013-041 de la Régie, certains projets avec des municipalités ont été retardés considérablement. Ainsi, ces projets ne sont pas en cours d'analyse, mais sont plutôt au stade de discussions et d'échanges d'information. Ces échanges ont lieu entre Gaz Métro et la plupart des Villes ayant annoncé des projets de biométhanisation à proximité de son réseau et ont comme principal objectif d'établir les modalités d'approvisionnement en vue de l'injection éventuelle de biométhane rendu interchangeable au réseau de conduites souterraines de Gaz Métro. Aucune entente n'a été signée à l'heure actuelle.

11.2 Considérant les caractéristiques du tarif de réception, veuillez indiquer l'impact tarifaire approximatif des projets présentement à l'étude.

### Réponse:

Étant donné le stade d'avancement des projets tel qu'expliqué à la réponse fournie à la question 11.1, l'impact tarifaire des projets ne peut être calculé.

11.3 Veuillez indiquer les coûts réels totaux et les coûts réels alloués la daQ pour le centre de coût 14087 en 2010, 2011 et 2012.

### Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 24.1 de la demande de renseignements n° 11 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-19, Document 2.

# Dépenses d'opération

## **Ouestion 12**

### Référence:

(i)Gaz Métro-11, Document 12, p. 2

#### Préambule:

À la référence (i), Gaz Métro indique que la hausse de salaire de 6,7 M\$ entre la projection 2013 et le budget 2014 inclut une réduction corporative de 2,2 M\$ liée au délai de comblement des postes vacants en cours d'exercice.

## **Questions:**

12.1 Veuillez confirmer que, n'eût été la réduction corporative de 2,2 M\$, la hausse des salaires aurait été de 8,9 M\$ plutôt que 6,7 M\$. Sinon, veuillez expliquer.

### Réponse:

Gaz Métro confirme que la hausse aurait été de 8,9 M\$.

12.2 Veuillez expliquer pourquoi Gaz Métro ne fournit pas des explications pour une hausse de 6,7 M\$ plutôt que 8,9 M\$.

### Réponse :

Gaz Métro prévoit dans son budget annuel tout le personnel dont elle a besoin pour la prestation de services. Toutefois, il arrive des délais dans le comblement des postes vacants ou des mouvements de personnel qui est difficile à prévoir dans un budget par secteurs d'activités. Compte tenu des éléments que la Régie a considérés dans sa décision D-2013-106 pour justifier une coupure des dépenses d'exploitation de 5 M\$, notamment les postes vacants qui ne sont pas comblés, Gaz Métro a retranché 2,2 M\$ en salaires dans son budget 2014 pour considérer les impacts du délai de comblement des postes vacants.

12.3 Veuillez expliquer les causes de la hausse additionnelle de 2,2 M\$.

## Réponse:

Il n'y a pas de hausse additionnelle de salaires. Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 12.2.

# **Ouestion 13**

#### Référence:

```
(i)Gaz Métro-11, Document 14 (ii)Gaz
Métro-11, Document 28, p. 12
```

(iii)Gaz Métro-11, Document 14, Annexe A, p. 1

(iv)R-3831-2012, Gaz Métro-21, Document 1

## **Questions:**

13.1 Veuillez expliquer la croissance des PMO par secteur corporatif entre l'année réelle 2012 et le budget 2014.

#### Réponse :

La question 13.1 comprend deux volets.

- 1- Présentation de la variation des PMO par secteur corporatif entre le réel 2012 et le budget 2014.
- 2- Explication de la croissance entre le réel 2012 et le budget 2014.

Pour le premier volet, veuillez vous référer à l'annexe 3 du présent document.

Quant au deuxième volet, l'exercice qui consiste à expliquer les écarts par secteurs entre les données réelles et budgétées sur une période de deux ans s'avère complexe étant donné que certains centres de coûts ont changé de secteur depuis 2012. Toutefois, les pièces suivantes peuvent fournir certains éléments de réponses.

- Comparaison du réel 2012 avec le budget 2013 inclus à la demande de renseignements n° 6 de la Régie liée au dossier tarifaire 2013 (R-3809-2012, pièce B-0368, Gaz Métro-18, Document 1, annexe 4; reproduite à l'annexe 4 du présent document);
- Comparaison du budget 2013 avec le budget 2014 inclus à la pièce B-0137, Gaz Métro-11, Document 14 du présent dossier, pages 2 à 9.

Pour les raisons précédemment évoquées, Gaz Métro n'est pas en mesure de fournir davantage d'explications pour les écarts entre le réel 2012 et le budget 2014.

13.2 Veuillez déposer le balisage sur les meilleures pratiques en matière de détection des fuites ainsi que celui indiqué à la référence (ii).

### Réponse:

Gaz Métro dépose, en annexes 5 et 6 (sous pli confidentiel) et en annexe 7, les résultats du balisage mené à l'American Gas Association (AGA) dont il est fait référence à la page 12 de la pièce B-0152, Gaz Métro-11, Document 28.

13.3 Veuillez indiquer le nombre d'ETP dédié à la détection des fuites pour l'année réelle 2012.

### Réponse :

Gaz Métro a eu besoin de l'équivalent de 4,2 ETP afin de réaliser ses activités liées à la détection de fuites en 2012. Toutefois, elle prévoit dédier un plus grand nombre de ressources à ce type d'activité afin de répondre aux nouvelles politiques visant à assurer la sécurité des employés, tel que présenté dans la pièce B-0137, Gaz Métro-11, Document 14, page 6.

13.4 Veuillez indiquer si le nombre de demandes de petit projet présenté au tableau 1 de la référence (ii) représente une quantité cumulative ou un flux annuel.

### Réponse:

Il s'agit d'un flux annuel. À noter qu'un projet peut chevaucher deux années financières.

13.5 Veuillez indiquer le nombre de demandes de petits projets soumises à chacune des années 2009 à 2013.

## Réponse:

Tel que mentionné au dossier R-3809-2012 à la B-0315, Gaz Métro-18, Document 11, page 21, un portefeuille d'environ 15 projets est réalisé annuellement. Le nombre exact de projet pour chacune des années est présenté ci-après.

2009 = 12

2010 = 20

2011 = 16

2012 = 16

2013 = 19

13.6 Veuillez confirmer que le projet héritage fait référence au projet SAP 2B (référence iii).

# Réponse:

Gaz Métro confirme que le projet Héritage fait référence au projet SAP2B.

13.7 Veuillez ventiler pour les années 2010 à 2013 les coûts totaux estimés en ressources humaines entre services professionnels, services externes, et masse salariale.

# Réponse:

Voici la ventilation des coûts totaux estimés de main-d'œuvre du projet Héritage présentés à la pièce B-0067, Gaz Métro-21, Document 1 du dossier R-3831-2012, répartis entre les services professionnels, services externes et masse salariale de Gaz Métro (salaires et avantages sociaux) pour les années 2010 à 2013.

	Réel	Réel	Réel	Budget
Description	2010	2011	2012	2013
Services professionnels	667 412	6 208 781	10 696 065	447 250
Services externes	-	-	-	-
Masse salariale	30 426	2 798 170	2 269 732	-
Total	697 838	9 006 951	12 965 797	447 250

### **Ouestion 14**

#### Référence:

(i)Gaz Métro-11, Document 15

## **Questions:**

14.1 Veuillez inclure le coût réel 2012 pour l'ensemble des tableaux de la pièce Gaz Métro-11, document 15 selon le même niveau de ventilation et expliquer les écarts entre le réel 2012 et le budget 2014.

## Réponse:

La question 14.1 comprend deux volets :

- 1- La ventilation du coût réel 2012 pour l'ensemble des tableaux de la pièce B-0139, Gaz Métro-11, Document 15;
- 2- L'explication des écarts entre le réel 2012 et le budget 2014.

Pour le premier volet, veuillez vous référer à l'annexe 8 du présent document.

Quant au deuxième volet, l'exercice qui consiste à expliquer les écarts par secteurs entre les données réelles et budgétées sur une période de deux ans s'avère complexe étant donné que certains centres de coûts ont changé de secteurs depuis 2012. Toutefois, les pièces suivantes peuvent fournir certains éléments de réponses.

- Comparaison du réel 2012 avec le budget 2013 telle qu'expliquée aux pièces suivantes et qui ont été reproduites à l'annexe 9 du présent document :
  - Demande de renseignements nº 6 de la Régie liée au dossier tarifaire 2013 (R-3809-2012, pièce B-0368, Gaz Métro-18, Document 1, question 11, pages 28 à 33 et question 12, pages 34 à 41);
  - Demande de renseignements nº 2 de la FCEI liée au dossier tarifaire 2013 (R-3809-2012, pièce B-0254, Gaz Métro-18, Document 2, question 3, pages 11 à 26);
  - o Présentation du coût de service lors des audiences du dossier tarifaire 2013 (R-3809-2012, pièce B-0370, Gaz Métro-12, Document 25, pages 6 à 10);
- Comparaison du budget 2013 avec le budget 2014 inclus à la pièce B-0139, Gaz Métro-11, Document 15, pages 11 à 24.

Pour les raisons précédemment évoquées, Gaz Métro n'est pas en mesure de fournir davantage d'explications pour les écarts entre le réel 2012 et le budget 2014.

14.2 Veuillez expliquer sur quoi porte la recharge aux ANR pour le secteur Stratégie, communication et développement durable.

## Réponse :

La recharge porte essentiellement sur une allocation du salaire des employés offrant des services aux ANR: la facturation, le recouvrement, la communication marketing, la gestion de la marque, la gestion des sites web, la recherche et analyse marketing, le développement de marchés et les affaires publiques et gouvernementales. Cette allocation varie de 1 % à 40 % selon les employés tel que présenté à la pièce B-0141, Gaz Métro 11, Document 17.

Les ANR assument les coûts d'activités lorsque celles-ci sont directement liées à leur domaine d'affaires, tel que mentionné à la réponse fournie à la question 26.1 de la demande de renseignements n° 11 Régie à la pièce Gaz Métro-19, Document 2.

14.3 Veuillez indiquer qu'elle proportion du budget de 3,5 M\$ pour les offensives de placement média est rechargé aux ANRs.

### Réponse :

Le budget de 3,5 M\$ n'est pas un budget de placement média, mais bien le budget de la totalité des activités de communication marketing incluant les offensives de positionnement (de 2,9 M\$) ainsi que celles promotionnelles.

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 26.1 de la demande de renseignements n° 11 Régie à la pièce Gaz Métro-19, Document 2.

.

14.4 Veuillez déposer l'ensemble du matériel promotionnel produit dans le cadre de la campagne « l'effet bleu ».

## Réponse:

L'ensemble du matériel a été déposé à l'annexe 10 du présent document

De plus, six vidéos de publicité télévisée sont déposées sous l'annexe 11. Étant donné que ces vidéos sont en format électronique seulement, elles peuvent être consultées au Centre de documentation de la Régie de l'énergie.

14.5 Veuillez ventiler le budget selon des différents volets de l'offensive de placement média.

# Réponse:

En 2014, le budget requis pour les activités de positionnement est estimé à 2 940 000 \$ et est ventilé selon la nature des dépenses suivantes :

Placement média	2 000 000 \$
Création et production	750 000 \$
Honoraires – agences et fournisseurs	190 000 \$
Total	2 940 000 \$

Une allocation de 325 000 \$ de ce budget sera attribuée au Plan global en efficacité énergétique. Il s'agit des activités visant spécifiquement des mesures d'efficacité énergétique.

Gaz Métro est à l'heure actuelle à peaufiner les activités des offensives de positionnement 2014 et envisage la répartition suivante pour le volet placement média. Cette répartition pourrait être modifiée en cours de planification.

Télévision	1 200 000 \$
Web	200 000 \$
Magazine	150 000 \$
Quotidiens et hebdos	450 000 \$
Total	2 000 000 \$

14.6 Veuillez indiquer les objectifs de la campagne promotionnelle et démontrer leur pertinence pour l'activité réglementée.

# Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 26.1 de la demande de renseignements n° 11 Régie, à la pièce Gaz Métro-19, Document 2.

14.7 Veuillez indiquer quelles sont les mesures qui seront utilisées pour évaluer le succès de la campagne promotionnelle.

Original: 2014.01.30

## Réponse :

Pour la campagne l'Effet bleu, Gaz Métro a sollicité les services de Ad hoc Recherche pour mesurer, à dates précises, l'effet de cette campagne sur son image et sur les perceptions du grand public à son endroit. Cette recherche a eu pour objectifs principaux de mesurer l'efficacité de la campagne, spécialement en termes de notoriété, d'appréciation et de compréhension, ainsi que l'effet de la campagne publicitaire sur des indicateurs d'image. Ces mesures ont été effectuées en trois temps : précampagne avant exposition à la campagne, postcampagne suivant tout de suite la fin de la période de campagne au printemps 2013 et postcampagne suivant tout de suite la fin de la période de campagne à l'automne 2013. L'échantillon fut d'environ 800 répondants pour chacune des trois vagues. La collecte de données a été réalisée par le biais d'un sondage Web avec un échantillon provenant d'un panel de Research Now, partenaire régulier de Ad hoc Recherche. Gaz Métro compte utiliser des mesures similaires pour la présente campagne de positionnement.

Pour les envois postaux et de courriels, Gaz Métro utilise trois mesures de suivis spécifiques : nombre d'appels reçus au numéro de téléphone de la campagne, nombre de prospects générés durant la période de la campagne et le nombre de nouvelles ventes générés durant la campagne.

14.8 Veuillez démontrer l'utilité de la campagne promotionnelle pour l'activité réglementée.

## Réponse:

Les atouts du gaz naturel sont encore trop méconnus. Par conséquent, Gaz Métro se doit de continuer d'améliorer (et même rectifier) les perceptions par rapport au gaz naturel et à sa marque si elle désire poursuivre son développement et ne pas perdre de parts de marché. Ces efforts de communication sont de plus en plus nécessaires pour répondre aux préoccupations grandissantes envers les changements climatiques et les objectifs du Québec quant à la réduction des gaz à effet de serre.

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 26.1 de la Régie pour un complément d'information.

14.9 Veuillez déposer les documents et/ou informations sur la base desquels la haute direction a approuvé la nécessité de la campagne de positionnement débutée en 2013.

### Réponse :

Tel qu'indiqué à la réponse fournie à la question 6.7.1 de la demande de renseignements n° 1 de l'UMQ, cette campagne a été jugée prioritaire et pressante à la suite de la présentation par l'agence de recherche marketing CROP au Conseil de gestion de Gaz Métro le 27 septembre 2012, de leur rapport intitulé *Le changement socioculturel et la marque de Gaz Métro*.

Veuillez trouver ce rapport, déposé sous pli confidentiel, à l'annexe 12 du présent document.

14.10 Veuillez ventiler le budget de 1 M\$ en services externes pour le dossier du taux de rendement selon le type de ressource. Veuillez justifier le budget de chaque catégorie.

### Réponse :

Dans le cadre de la Cause tarifaire 2014, un budget de 1 M\$ a été prévu pour le taux de rendement, à l'exception des frais juridiques. Ce budget couvre essentiellement les frais associés au rapport et au témoignage des experts, bien que des sommes significativement moins importantes associées à des services externes, comme de la traduction, sont aussi couvertes par ce budget.

14.11 Veuillez indiquer les circonstances qui feraient en sorte que Gaz Métro ne présenterait pas de dossier de taux de rendement à la Régie comme ce fut le cas en 2013.

### Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 12.2 de la demande de renseignements n° 1 de l'ACIG, à la pièce Gaz Métro-19, Document 3.

14.12 Veuillez indiquer sur quoi portera le temps consacré aux ANR au niveau des ventes.

### Réponse :

La proportion équivalente à 1,3 ETP consacrée par l'équipe de direction des ventes aux ANR comprend :

• 100 % du salaire d'un conseiller DATECH (B-0141, Gaz Métro-11, Document 17, page 3, ligne 33) relativement à l'assistance technique fournie à Gaz Métro

Solutions Transport en lien avec les activités suivantes :

- o Ingénierie de construction et mise en fonction de stations de GNL et/ou GNC pour la Route Bleue ou chez des clients de GMST, et
- O Développement gazier de la filière ferroviaire : projet du Consortium avec Westport approvisionnement en GNL d'une locomotive HPDI.
- 30 % du salaire de l'adjoint à la direction des ventes. Ce pourcentage est établi en fonction de l'allocation du salaire de la vice-présidence de ce même secteur (B-0141, Gaz Métro-11, Document 17, page 2, ligne 36). L'adjoint à la direction des ventes supporte partiellement les activités liées aux ANR menées par le directeur et le vice-président des ventes.
- 14.13 Veuillez indiquer quel est le coût réel 2012, la projection 2013, de même que le budget 2014 pour les coûts liés à TCPL. Veuillez ventiler ces coûts par type de service retenu et justifier leur évolution entre le réel 2012, la projection 2013 et le budget 2014.

## Réponse:

Tel que mentionné dans le cadre de la Cause tarifaire 2013<sup>2</sup>, les coûts réels de 2012 et de 2013 pour le dossier TCPL ont été de 3,3 M\$. Les coûts réels pour 2012 ont été de 2,3 M\$ et les coûts réels pour 2013 ont été de 1,0 M\$.

Étant donné que les coûts réels de 2012 du dossier TCPL avaient été portés à un compte de frais reportés, Gaz Métro avait budgété, dans le cadre de la Cause tarifaire 2013, un montant de 3,0 M\$ soit 2,3 M\$ pour récupérer les dépenses réels de 2012 et un budget de 0,7 M\$ pour 2013. Toujours dans le cadre de la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro mentionnait que le dossier étant maintenant en délibéré depuis quelques mois, et qu'elle pouvait confirmer que les coûts totaux encourus pour la cause TCPL étaient de 3,3 M\$. Ainsi, les coûts réels de 2013 étaient de 1,0 M\$ au lieu de 0,7 M\$ prévus au budget. Ces coûts incluent les frais d'experts du MAS et procureurs externes, les versements à l'ACIG et les sommes associées aux déplacements des experts et des témoins pour la préparation et le témoignage devant l'ONÉ. Le tableau suivant présente le détail des coûts :

Original: 2014.01.30

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>R-3809-2012, B-0254, Gaz Métro-18, Document 1, pages 20 et 21

	M\$
ACIG	0,5
Part de Gaz Métro (1/3) des frais d'experts du MAS (market area shippers)	0,6
Juridique	2,1
Frais de déplacement et consultants externes	0,1
Total	3,3

Dans le cadre du dossier tarifaire 2014, Gaz Métro a prévu un budget de 0,9 M\$, semblable aux dépenses réelles de l'année financière 2013 de 1,0 M\$. Ce budget se compose d'un montant de 0,3 M\$ pour des services d'expert<sup>3</sup> et d'un montant de 0,6 M\$ pour des services juridiques<sup>4</sup>.

Tel qu'expliqué dans le dossier tarifaire 2013<sup>5</sup>, les dépenses réelles importantes de 2012 s'expliquent par la complexité du dossier et par sa durée exceptionnellement longue. Gaz Métro prévoit encore une année importante en 2014 à l'ONÉ afin, entre autres, de faire approuver l'Entente entre TCPL et les distributeurs de l'Est et d'intervenir sur le projet Energy East. Cependant, les coûts prévus en 2014 seront d'une ampleur moindre qu'en 2012.

## **Ouestion 15**

#### Référence:

(i)Gaz Métro-11, Document 17

## **Questions:**

15.1 Veuillez expliquer comment sont calculés les frais d'utilisation de service (lignes 74 à 79.

### Réponse:

La méthodologie suivie est la même que celle appliquée à la Cause tarifaire 2013

Original: 2014.01.30

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> B-0139, Gaz Métro 11, Document 15, page 14

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> B-0139, Gaz Métro 11, Document 15, page 16

 $<sup>^{5}</sup>$  R-3809-2012, B-0254, Gaz Métro-18, Document 1, pages 20 et 21

(R-3809-2012) que l'on retrouve à la pièce B-0315, Gaz Métro-18, Document 11, page 17 de la demande de renseignements n° 7 de la Régie, déposée en annexe 13. Ainsi, pour chacune des années, Gaz Métro a pris l'ensemble des dépenses d'exploitation relative aux services informatiques, à l'utilisation de la bâtisse et aux coûts des services du secteur Employés et culture et l'a divisé par l'ensemble de tous les équivalents temps plein (ETP) payés par Gaz Métro. À ce quotient a été ajouté le coût des équipements pour un poste de travail. Cette formule permet de calculer une allocation forfaitaire par ETP.

Conformément à la décision rendue par la Régie dans le cadre du dossier tarifaire 2013, D-2013-106, aux paragraphes 218 et 219, une étude d'allocation des coûts et des bénéfices entre activités réglementées et non réglementées sera déposée dans le cadre du dossier tarifaire 2015 et, pour le dossier tarifaire 2014, une révision des coûts des services cités plus haut a été faite et, le même calcul qu'autorisé par la Régie a été appliqué à ces données.

15.2 Veuillez indiquer comment sont établis les pourcentages présentés aux pages 2 et 3 de la référence (i).

## Réponse:

Vous trouverez à la pièce B-0176, Gaz Métro-12, Document 17 du dossier tarifaire 2013 (R-3809-2012), la procédure de réallocation des dépenses aux activités non réglementées et plus spécifiquement, aux lignes 9 à 14 pour la détermination des pourcentages d'allocation.

### **Ouestion 16**

### Référence :

(i)Gaz Métro-11, Document 19, p. 1

(ii)Gaz Métro-11, Document 28, pp. 8 et 9 (iii)

Gaz Métro-11, Document 19, Annexe A, p. 4

## **Questions:**

16.1 Veuillez déposer le balisage de l'offre au Québec à laquelle il est fait allusion à la référence (i).

## Réponse:

Gaz Métro dépose, en annexe 15 et sous pli confidentiel, le balisage de l'offre de Québec dont il est fait référence à la page 1 de la pièce B-0143, Gaz Métro-11, Document 19.

16.2 Veuillez déposer les quatre balisages mentionnés à la référence (ii) et portant sur la gestion des avantages sociaux.

## Réponse:

Gaz Métro dépose, en annexes 15 (sous pli confidentiel), 16, 17 et 18, les balisages dont il est fait référence aux pages 8 et 9 de la pièce B-0152, Gaz Métro-11, Document 28.

16.3 Relativement à la référence (iii), veuillez confirmer notre compréhension à l'effet que pour chaque dollar de cotisation d'exercice de l'employé, l'employeur cotise environ 5\$. Sinon, veuillez indiquer quelle est la proportion des cotisations d'exercices qui est assumée par l'employé.

## Réponse:

La cotisation de l'employeur, pour le service courant (excluant la cotisation équilibre), pour l'ensemble du personnel de Gaz Métro (cadres et personnel régi par une convention collective) au 31 décembre 2012 était d'environ 4,50 \$ pour chaque dollar de cotisation de l'employé.

En effet, tel que présenté à la pièce B-0143, Gaz Métro-11, Document 19, annexe A, page 4, le ratio pour le personnel cadre était, au 31 décembre 2012, de 4,83 \$ pour chaque dollar cotisé par l'employé (soit, 6 907 000 \$ / 1 430 000 \$). Pour le personnel régi par une convention collective, ce ratio était de 4,03 \$ (soit, 7 716 000 \$ / 1 911 000 \$) tel que présenté à la pièce B-0143, Gaz Métro-11, Document 19, annexe B, page 4.

Gaz Métro tient aussi à rappeler les propos de M. Caroll Carle tiré des notes sténographiques de son témoignage du 25 avril 2013 dans le dossier R-3908-2012, (A-0136).

[4] D'accord. Le second engagement, c'était de « fournir le pourcentage de cotisation de l'employeur et des employés pour chacun des régimes ».

R. Actuellement, le pourcentage de contribution des employés, que ce soit syndiqué ou cadre, est en moyenne trois virgule quatre pour cent (3,4 %) de leur salaire. La contribution de l'employeur, bien, c'est un régime à prestation déterminée, donc c'est ce que ça prend pour combler le reste. En termes de proportions, ce qu'on tend à poursuivre comme objectif c'est de se situer aux alentours de vingt-cinq pour cent (25 %) des coûts chargés aux employés et soixante-quinze pour cent (75 %) à l'employeur.

Q. [5] Et pourquoi vous mentionnez « ce qu'on tend à atteindre »?

R. Bien, les coûts varient d'année en année, selon la démographie, selon toutes sortes de paramètres, là, les taux d'intérêt puis tout ça. Et, si ces coûts-là varient, les employés ayant une cotisation fixe, le taux de l'employeur peut varier à la baisse ou à la hausse.

### **Ouestion 17**

#### Référence:

(i)Gaz Métro-12, Document 2, p. 5

### **Questions:**

17.1 Veuillez refaire le calcul des TCTR en supposant un prix de 10\$ la tonne de CO2 relativement au SPEDE.

# Réponse :

Gaz Métro soumet que le calcul requis nécessiterait beaucoup de temps de travail et ses résultats seraient peu, voire pas utiles. En effet, Gaz Métro a récemment mandaté un expert externe pour effectuer la mise à jour de l'étude des coûts évités en considérant l'impact du SPEDE sur les coûts évités, une fois la phase de transition avec le Fonds vert complétée. Comme le demande la Régie, la mise à jour des coûts évités sera déposée dans le cadre de la Cause tarifaire 2015<sup>6</sup> et le TCTR sera calculé en fonction de cette mise à jour.

Cette mise à jour des coûts évités permettra d'évaluer de façon plus précise l'impact du SPEDE sur les TCTR, et utilisera une prévision des prix du marché du carbone, plutôt que d'utiliser une supposition du prix. De plus, si Gaz Métro intégrait un coût par tonne en plus des coûts évités actuels, il pourrait en résulter une surévaluation des bénéfices et des résultats du TCTR.

17.2 Veuillez refaire le calcul des TCTR en supposant un prix de 20\$ la tonne de CO2 relativement au SPEDE.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> D-2013-106, paragraphe 483 **Original: 2014.01.30** 

# Réponse:

Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question 17.1.

## **Ouestion 18**

#### Référence:

(i)Gaz Métro-2, Document 16

## **Questions:**

18.1 Veuillez indiquer quel est le niveau minimum de retrait qui est requis à Dawn pour assurer la flexibilité opérationnelle.

## Réponse:

Pour simuler un plan d'approvisionnement où les retraits prévus aux mois d'octobre et novembre seraient remplacés par des achats de gaz naturel à Dawn et déplacés sur les mois de décembre à février, Gaz Métro a supposé que les premiers 1 056 10³m³/jour (40 000 GJ/jour) de gaz naturel requis à Dawn seraient retirés du site d'entreposage de Union Gas et l'excédent serait acheté à Dawn en achat « spot ». Les retraits n'ont pas été forcés les jours où aucun besoin n'était identifié.

Ce niveau de 1 056 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour est une valeur estimative aux fins d'illustration, car le niveau serait ajusté en fonction de la demande journalière observée.

Si cette stratégie était retenue, cela représenterait un changement important dans le mode de gestion des inventaires de Gaz Métro. Elle devra alors ajuster ses actions quotidiennes de façon à rencontrer, dans la mesure du possible les niveaux d'inventaire visés à la fin des mois d'octobre et novembre et ainsi respecter la stratégie de concentrer les retraits du site d'entreposage de Union Gas sur l'hiver.

### **Ouestion 19**

## Référence:

(i)Gaz Métro-13, Document 3, p.10

### **Questions:**

- 19.1 Veuillez indiquer:
- 19.1.1 le prix unitaire obtenu sur la revente du transport inutilisé dans le scénario de revente excédentaire ;
- 19.1.2 Le prix de la molécule à Dawn au moment de la revente;
- 19.1.3 Le prix de la molécule à Empress au moment de la revente.

## Réponse :

Les hypothèses présentées au plan d'approvisionnement dans le cadre de la Cause tarifaire 2014 ont été utilisées.

Prix moyen de revente des capacités excédentaires :  $6,100 \text{ } \text{¢/m}^3$ 

Prix moyen Empress  $12,579 \text{ } \text{¢/m}^3$ 

Prix moyen des achats à Dawn : Empress + 2,766 ¢/m<sup>3</sup> = 15,345 ¢/m<sup>3</sup>

19.2 Veuillez indiquer si, et comment, le choix d'une option d'optimisation peut influencer le transfert de coûts de la fourniture vers l'équilibrage ou de façon plus générale favoriser certaines fonctions au détriment des autres.

### Réponse :

Actuellement, le transfert des coûts entre les services de fourniture et équilibrage est effectué en fonction de deux applications distinctes :

- 1. fonctionnalisation du prix d'achat; et
- 2. transfert de coûts entre la fourniture et l'équilibrage.

Une description détaillée est présentée à la pièce B-0256, Gaz Métro-2, Document 4, section 3.1.

Ces méthodes de fonctionnalisation ont comme objectif d'attribuer équitablement les coûts aux différents services. Plus spécifiquement, ne pas faire supporter des coûts à la seule clientèle en gaz de réseau lorsque ceux-ci servent à répondre à la demande de l'ensemble de la clientèle. Pour respecter l'équité, ces coûts, attribuables aux services de transport ou d'équilibrage, doivent alors être supportés par l'ensemble des clients utilisant ces services.

Pour répondre à la demande projetée pour l'ensemble de la clientèle, Gaz Métro établit une structure d'approvisionnement qu'elle juge sécuritaire, conformément aux critères approuvés par la Régie, et optimale au niveau financier. Par la suite, des principes d'équité régissent les méthodes de fonctionnalisation des coûts entre les services.

Il n'est donc nullement question ici d'établir des structures pour favoriser certaines fonctions au détriment des autres.

Si la structure d'approvisionnement avait comme critère de base de ne pas nécessiter de fonctionnalisation entre les services, il y aurait alors lieu de retourner à une structure très élémentaire, soit :

- Achats de gaz naturel du distributeur et livraisons des clients en achat direct selon un profil uniforme;
- Capacités d'entreposage suffisantes pour injecter les excédents de gaz naturel en été et retirer du site d'entreposage en hiver.

Cette structure ressemblerait à celle qui était en place avant 2003, avant la venue des achats de gaz de réseau à Dawn, en hiver. Le contexte gazier d'aujourd'hui, incluant un marché liquide de gaz natureul à Dawn, fait en sorte qu'une telle structure ne serait pas optimale considérant les coûts de détenir de l'entreposage et les coûts de maintien des inventaires afférents, comparativement aux différentiels de prix hiver/été du gaz naturel. C'est d'ailleurs ces raisons qui ont amené Gaz Métro à réduire ses capacités d'entreposage de 59  $10^6$ m³ détenues au 31 mars 2007 à 349  $10^6$ m³ détenues aujourd'hui.



## SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS

REVENU REQUIS Version - Excel SRR-VERSION 13.2

Contribution tarifaire annuelle         6         7         8         9           Contribution tarifaire annuelle         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)         (9 074           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)         (80 657 573)         (99 321 172)         (99 321 172)         (99 321 172)         (140 077 486) <td< th=""><th>  Région</th><th>la vie en bleu</th><th>BUDGET</th><th></th><th></th><th></th><th colspan="4">SRR-VERSION 13.2</th></td<>	Région	la vie en bleu	BUDGET				SRR-VERSION 13.2			
Page   Consent	Région   Cumul	2014 Total	Type de projet		Cumul	Représentant		REDDÉGENIT		
Content	Type de client	LVIT IVIGI								
Colif en capital D-2011-194   7,52%	Coût en capital D-2011-194   7,52%	Cumul								
Coût en capital prospectit pondéré   6,37%	Colit en capital prospectif pondéré   6.37%	Cumui	Type de client		IVIIAIE	OIP		10-cumui		
Coût en capital prospectif ponderée   6.37%	Coli en capital prospectif pondéré   6.37%		Coût en capital D-2011-194		7.52%					
Nombro de clients	Nombre de clients									
Nombre de clients	Nombre de clients			·	1 -			1		
Volume   1000 m²   132 024.5   124 554.6   126 150.6   126 415.8   126 45.8   126 150.6   126 415.8	Volume n 1000 m²   132 024.5   124 554.6   128 180.6   126 415.8	Nombre de clients	0	6 134				7		
Frais de branchements	Finis de branchements									
Frais de branchements   21 426 584   1726 340   914 141   138 705   1407   Frais ghefrestry (125%)   5 084 000   2168 68 114 816   17 421   177   FRC - 5 ans   1 920 561   23 941   7 065   1520   FRC - 10 ans   1 213 146   17 622   4878 628   131 399   CASEP - PRC (10 ans)   0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Frais de branchements	Frais de conduites	19 049 123	0	0		0			
Frais genéraux (12,56%) FRG - 5ans FRG - 5an	Finis genératux (12,56%) FRC - 10 ans FRC - 5 ans FRC - 10 ans FRC - 1						-			
PRC -10 ans	PRC - 10 ans									
PRC-10 ans (2.131 460) 1.762 02.4 87.8 628 131 399 CASEP- PRC (10 ans) (518 384) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	PRC - 10 ans (		3 084 000					1		
CASEP - PRC (10 ans)	CASEP - PRC (10 ans)									
Actin no amortissable 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Actif no amortissable 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0									
Contrib. Raccord. réseau Délai/ Emplacement         0         (1113130)         (321188)         (162710)         (24 091)           Fina administratifs         0	Contribution Raccord, réseaue Délair Emplacement   0		2							
Frais administratifs Financement PCAF (0,00 \$ mens) (8,5 %)  (317 704)  0 0 0 0 0 0  CASEP - Immobilisations (317 704)  0 0 0 0 0 0  CASEP - Immobilisations (317 704)  0 0 0 0 0 0  Contributions clients (327 300) (75 721) 0 0 0 0  Contribution sclients (317 704) 14 287 945 2 493 725 879 109 110 411  COût d'opération PRC compensation d'intérits (0 \$)  0 0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0	Frais administratifs   1									
Financement - PCAF (0,00 \$ men \$) (8,5 %)  CASEP - Immobilisations  (317 704)  0 0 0 0 0 0  Subventions extérieures  0 0 0 0 0 0 0  Contributions clients  (372 300)  Investissement total  62 643 699  44 871 704  48 871 704	Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5%) CASEP - Immobilisations		0	, , ,			, ,			
CASEP - Immobilisations Subventions extérieures 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	CASEP - Immobilisations   (317 704)   0   0   0   0   0   0   0   0   0			-			-			
Subventions extérieures	Subventions extérieures		(0.17.70.1)		-		-			
Contributions clients   (372 300)   (75 721)   0   0   0   0   0   0   0   0   0	Contributions clients   (372 300)   (75 721)   0   0   0   0   0   0   0   0   0		` ,		-		-			
Investissement total   62 643 699	Investissement total   62 643 699		-	-	-	-	-			
Colt doperation	Coult d'opération						7			
PRC compensation d'intérêts (0 \$)	PRC compensation d'intérêts (0\$)	investissement total 62 643 699	44 87 1 704							
Amortissement comptable Taxes sur les serv. publics Redevances 139 328 131 445 133 140 133 409 133 Impôts 1724 889 129 29 48 136 521 133 5223 1343 136 027 137 576 311 13 502 606 13 328 587 13 132 13 28 29 948 13 26 521 13 335 223 1343 13 67 027 13 576 311 13 502 606 13 328 587 13 132 13 28 29 948 13 26 521 13 35 223 13 36 702 7 10 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Amortissement comptable Taxes sur les serv. publics Redevances 139 328 131 445 133 140 133 409 1mpôts 724 889 282 948 326 521 335 223 136 2606 3 328 587 Taxe sur le capital 8 795 925 8 909 404 9 905 981 8 868 146  Revenus Revenus Revenus Revenu de distribution (e/m³) Taux Fonds vert (e/m³) Revenu de distribution (s/m²) Taxe for de distribution (s/m²) Taxe for de sirribution (s/m²) Taxe for de sirribu							1 213		
Taxes sur les serv. publics Redevances 139 328 131 445 133 140 133 409 133 Impôts 292 948 326 521 335 223 343 Rendement 3 367 027 3 576 311 3 502 606 3 328 587 3 132 Taxe sur le capital 0 0 0 0 0 0 Revenu requis 0 0 0 0 0 0 0 Revenu fed de listribution (e/m³) Taux fonds vert (e/m³) 12,0716 12,6378 12,8254 12,8650 12,8 Revenu de distribution (s/m³) 12,0716 12,6378 12,8254 12,8650 12,8 Revenu de distribution (s/m³) 12,0716 12,6378 12,8254 12,8650 12,8 Revenu de distribution (s/m³) 12,0716 12,6378 12,8254 12,8650 12,8 Revenu de distribution (s/m³) 12,0716 12,6378 12,8254 12,8650 12,8 Revenu de distribution (s/m³) 15,937 447 15,740 969 16,180 631 16,263 428 16,263 Contribution tarifaire annuelle 17,141 522) (6,831 566) (7,129 650) (7,395 282) (7,629  Contribution tarifaire annuelle 18,230 975) (8,441 159) (8,650 500) (8,861 288) (9,074)  Contribution tarifaire (3 ans) (18,675 635) (2017 tibution tarifaire (15 ans) (99 321 172) (2017 tibution tarifaire (10 ans) (56,470 815) (140 077 486)	Taxes sur les serv. publics Redevances Redevances Redevances Redevances Redevances Redevances Redement Revenue deistribution (e/m²) Revenue deistribution (s/m²) Revenue (sitribution tarifaire annuelle Revenue (sitribution tarifaire (annees) Revenue (as ans) Revenue (as			-	-	-	7			
Redevances   139 328   131 445   133 140   133 409   133     Impôts   724 889   292 948   326 521   335 223   343     Rendement   3 367 027   3 576 311   3 502 606   3 328 587   3 132     Taxe sur le capital   0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Redevances   139 328   131 445   133 140   133 409   Impôts   724 889   292 948   326 521   335 223   335 223   367 027   3 576 311   3 502 606   3 328 587   78xe sur le capital   0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0									
Impôts   724 889   292 948   326 521   335 223   343   343   Rendement   3 367 027   3 576 311   3 502 606   3 328 587   3 132   7 24 891   2 6 6   7   8   9   1	Impôts   724 889   292 948   326 521   335 223   3 6 7 027   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 36 7 027   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 328 527   3 576 311   3 502 606   3 28 528   3 502 600   3 5	Taxes sur les serv. publics								
Rendement   3 367 027   3 576 311   3 502 606   3 328 587   3 132     Taxe sur le capital   0 0 0 0 0 0 0 0 0 0     Revenur equis   8 795 925   8 909 404   9 050 981   8 868 146   8 633     Revenus   0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Revenue capital Capi			139 328	131 445	133 140				
Taxe sur le capital Revenu requis    0	Taxe sur le capital Revenu requis   Revenus   0   0   0   0   0   0   0   0   0									
Revenus   8 795 925   8 909 404   9 050 981   8 868 146   8 633	Revenus   Reve	Rendement		3 367 027	3 576 311	3 502 606	3 328 587	3 132		
Revenus	Revenus   0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Taxe sur le capital		0	0	0	0			
Taux de Distribution ( ¢/m³) Taux Fonds vert ( ¢/m³)	Taux de Distribution ( ¢/m³)       12,0716       12,6378       12,8254       12,8650         Taux Fonds vert ( ¢/m³)       0,0000       0,0000       0,0000       0,0000         Revenu de distribution ( \$)       12,0716       12,6378       12,8254       12,8650         Revenu de distribution (\$)       15 937 447       15 740 969       16 180 631       16 263 428         Contribution tarifaire annuelle       (7 141 522)       (6 831 566)       (7 129 650)       (7 395 282)         Contribution tarifaire annuelle       (8 230 975)       (8 441 159)       (8 650 500)       (8 861 288)         Contribution tarifaire (3 ans)       (18 675 635)       Contribution tarifaire (15 ans)       (80 657 573)         Contribution tarifaire (5 ans)       (30 055 000)       Contribution tarifaire (20 ans)       (99 321 172)         Contribution tarifaire (10 ans)       (56 470 815)       Contribution tarifaire (40 ans)       (140 077 486)	Revenu requis		8 795 925	8 909 404	9 050 981	8 868 146	8 633		
Taux Fonds vert ( \$\epsilon \text{m}^3\)	Taux Fonds vert ( \$\epsilon \text{m}^3\) Revenu de distribution ( \$\epsilon \text{m}^3\) Revenu de distribution ( \$\epsilon \text{m}^3\) Revenu de distribution (\$\epsilon \text{m}^3\) Revenu de distribution (\$\epsilon \text{m}^3\) Revenu de distribution (\$\epsilon \text{m}^3\) Contribution tarifaire annuelle  \[ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc			0	0	0	0			
Revenu de distribution ( ¢/m³)   12,0716   12,6378   12,8254   12,8650   12,8	Revenu de distribution ( ¢/m³)   12,6378   12,8378   12,8254   12,8650   15 937 447   15 740 969   16 180 631   16 263 428	Taux de Distribution ( ¢/m³)								
Revenu de distribution (\$)   15 937 447   15 740 969   16 180 631   16 263 428   16 263	Revenu de distribution (\$)									
Contribution tarifaire annuelle         (7 141 522)         (6 831 566)         (7 129 650)         (7 395 282)         (7 629           6         7         8         9           Contribution tarifaire annuelle         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)         (9 074           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (5 ans)         (30 055 000)         Contribution tarifaire (20 ans)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (10 ans)         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans)         (140 077 486)	Contribution tarifaire annuelle         (7 141 522)         (6 831 566)         (7 129 650)         (7 395 282)           Contribution tarifaire annuelle         6         7         8         9           Contribution tarifaire annuelle         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)           Contribution tarifaire (5 ans)         (30 055 000)         Contribution tarifaire (20 ans)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (10 ans)         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans)         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée         >									
Contribution tarifaire (3 ans ) (18 675 635) (8 441 159) (8 650 500) (8 861 288) (9 074  Contribution tarifaire (3 ans ) (18 675 635) (30 055 000) (20 074)	Contribution tarifaire annuelle         6         7         8         9           Contribution tarifaire annuelle         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)           Contribution tarifaire (5 ans)         (30 055 000)         Contribution tarifaire (20 ans)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (10 ans)         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans)         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée        >	Revenu de distribution (\$)		15 937 447	15 740 969	16 180 631	16 263 428	16 263		
Contribution tarifaire annuelle         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)         (9 074           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)           Contribution tarifaire (5 ans)         (30 055 000)         Contribution tarifaire (20 ans)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (10 ans)         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans)         (140 077 486)	Contribution tarifaire annuelle         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)           Contribution tarifaire (5 ans)         (30 055 000)         Contribution tarifaire (20 ans)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (10 ans)         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans)         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée         >	Contribution tarifaire annuelle		(7 141 522)	(6 831 566)	(7 129 650)	(7 395 282)	(7 629		
Contribution tarifaire annuelle         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)         (9 074           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)           Contribution tarifaire (5 ans)         (30 055 000)         Contribution tarifaire (20 ans)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (10 ans)         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans)         (140 077 486)	Contribution tarifaire (années)         (8 230 975)         (8 441 159)         (8 650 500)         (8 861 288)           Contribution tarifaire (3 ans)         (18 675 635)         Contribution tarifaire (15 ans)         (80 657 573)           Contribution tarifaire (5 ans)         (30 055 000)         Contribution tarifaire (20 ans)         (99 321 172)           Contribution tarifaire (10 ans)         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans)         (140 077 486)			6	7	8	9			
Contribution tarifaire ( 3 ans )         (18 675 635)         Contribution tarifaire ( 15 ans )         (80 657 573)           Contribution tarifaire ( 5 ans )         (30 055 000)         Contribution tarifaire ( 20 ans )         (99 321 172)           Contribution tarifaire ( 10 ans )         (56 470 815)         Contribution tarifaire ( 40 ans )         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée         >	Contribution tarifaire ( 3 ans )         (18 675 635)         Contribution tarifaire ( 15 ans )         (80 657 573)           Contribution tarifaire ( 5 ans )         (30 055 000)         Contribution tarifaire ( 20 ans )         (99 321 172)           Contribution tarifaire ( 10 ans )         (56 470 815)         Contribution tarifaire ( 40 ans )         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée         >	Contribution tarifaire annuelle						(9 074		
Contribution tarifaire ( 5 ans )         (30 055 000)         Contribution tarifaire ( 20 ans )         (99 321 172)           Contribution tarifaire ( 10 ans )         (56 470 815)         Contribution tarifaire ( 40 ans )         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée         >	Contribution tarifaire ( 5 ans )         (30 055 000)         Contribution tarifaire ( 20 ans )         (99 321 172)           Contribution tarifaire ( 10 ans )         (56 470 815)         Contribution tarifaire ( 40 ans )         (140 077 486)    Point mort tarifaire (années)  1,00  Grille utilisée>			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			, (5.55)	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
Contribution tarifaire (10 ans )         (56 470 815)         Contribution tarifaire (40 ans )         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée         >	Contribution tarifaire ( 10 ans )         (56 470 815)         Contribution tarifaire ( 40 ans )         (140 077 486)           Point mort tarifaire (années)         1,00         Grille utilisée         >	Contribution tarifaire ( 3 ans ) (18 675 635)		Contribution tarifaire (	15 ans )					
Point mort tarifaire (années) 1,00 Grille utilisée >	Point mort tarifaire (années) 1,00 Grille utilisée >	Contribution tarifaire ( 5 ans ) (30 055 000)		Contribution tarifaire (	20 ans )		(99 321 172)			
	Taux de rendement interne (TRI 40 ar 18,94% Signataire supérieur - Ventes >	Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		>				
	Taux de rendement interne (TRI 40 ar 18,94% Signataire supérieur - Ventes >			1						

2014 Renforcement	Type de projet Région Type de client Nbr de clients Coût en capital Coût en capital	potentiels	Extension - Grille Laurentides RÉSIDENTIEL - NCR 0 7,52% 6,37%	Représentant Conseiller OTP Longueur en mètres linéaires Coût d'été/hiver Coût unit. conduites (\$/mln)			DANIEL LAVOIE DANIEL LAVOIE 10-000000 été 0
	0	1	2		3	<b>1</b> 4	5
Nombre de clients		0	0		0	0	0
Volume en m³		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Foria de conduitos	4 000 000	0			0	0	
Frais de conduites Frais de branchements	1 000 000	0	0		0 0	0	0
Frais généraux (12,56% )	125 600	0	0		0	0	0
PRC - 5 ans	125 000	0	0		0	0	0
PRC - 10 ans		0	0		0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0		0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0		0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0		0	0	0
Frais administratifs	· ·	0	0		0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0		0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0		0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0		0	0	0
Contributions clients	0	0	0		0	0	0
Investissement total 1 125 600	1 125 600	0	0		0	0	0
Coût d'opération		0	0		0	0	0
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0		0	0	0
Amortissement comptable		25 664	25 664		25 664	25 664	25 664
Taxes sur les serv. publics		16 499	16 114		15 729	15 344	14 959
Redevances		0	0		0	0	0
Impôts		13 203	905		1 984	2 976	3 886
Rendement		70 883	69 249		67 614	65 979	64 344
Taxe sur le capital		0	0		0	0	0
Revenu requis		126 249	111 931		110 990	109 963	108 853
Revenus		0	0		0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m³)		0,0000	0,0000		0,0000	0,0000	0,0000
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,0000	0,0000		0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m³)		0,0000	0,0000		0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (\$)		0,0000	0,0000		0,0000	0,0000	0,0000
Contribution to distinct and the		100.040	111.00		440.000	400.000	400.050
Contribution tarifaire annuelle		126 249	111 931		110 990	109 963	108 853
		6	7		8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		107 667	106 410		105 084	103 694	102 245
Contribution torifoire (2 and) 200 000		Contribution torif-i / 4	F one \			1 017 581	
Contribution tarifaire ( 3 ans ) 309 836		Contribution tarifaire (1					
Contribution tarifaire ( 5 ans ) 475 667		Contribution tarifaire ( 2				1 164 690	
Contribution tarifaire ( 10 ans ) 797 799		Contribution tarifaire ( 4	o ans )			1 384 323	
Point mort tarifaire (années) 0,00		Grille utilisée		- > RÉSIDENTIEL - NCR			Niveau 4
Taux de rendement interne (TRI 40 an: 0,00%		Signataire supérieu	r - Ventes	- > Vice-président Commercialisat	tion		

2014 Total Ajouts Cumul	Type de projet Région Type de client		Cumul Cumul MIXTE	Représentant Conseiller OTP		REPRÉSENTANT CONSEILLER 10-cumul
	Coût en capital Coût en capital p	D-2011-194 prospectif pondéré	7,52% 6,37%			
	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients	-	852	852	852	852	852
Volume en 1000 m³		42 315,2	42 315,2	42 315,2	42 315,2	42 315,2
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites  Frais de branchements	2 563 531	0	0	0	0	0
Frais de branchements Frais généraux (12,56% )	321 980	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans	321 960	368 315	0	0	0	0
PRC - 10 ans		1 612 681	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total 4 866 506	2 885 511	1 980 995	0	0	0	0
Investissement total 4 800 500	2 003 311	1 900 993	0	U	0	U
Coût d'opération		133 807	133 807	133 807	133 807	133 807
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		324 930	324 930	324 930	324 930	324 930
Taxes sur les serv. publics		68 124	63 250	58 376	53 502	48 628
Redevances		44 656	44 656	44 656	44 656	44 656
Impôts		61 055	34 030	33 085	31 917	30 540
Rendement		260 820	278 949	258 251	237 553	216 855
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		893 392	879 622	853 105	826 365	799 416
·						
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		7,2995	7,2995	7,2995	7,2995	7,2995
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		7,2995	7,2995	7,2995	7,2995	7,2995
Revenu de distribution (\$)		3 088 801	3 088 801	3 088 801	3 088 801	3 088 801
Contribution tarifaire annuelle		(2 195 409)	(2 209 179)	(2 235 696)	(2 262 436)	(2 289 385)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(2 386 214)	(2 406 692)	(2 427 344)	(2 448 159)	(2 469 127)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (5 874 057)		Contribution tarifaire (	15 ans )		(22 719 201)	
Contribution tarifaire (5 ans) (9 322 527)		Contribution tarifaire (			(27 158 751)	
Contribution tarifaire (10 ans) (16 748 864)		Contribution tarifaire (			(36 193 189)	
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		>		
Taux de rendement interne (TRI 40 an 51,93%		Signataire supérieu	ır - Ventes	>		

Volume en 1000 m²	2014 Total NC Cumul	Type de projet Région Type de client Coût en capital I Coût en capital pr		Cumul Cumul MIXTE 7,52% 6,37%	Représentant Conseiller OTP		REPRÉSENTANT CONSEILLER 10-cumul
Nombre de clients		0	1	2	2	4	5
Volume en 1000 m²	Nombre de clients	0	·				6 876
Frais de branchements   18 865 053   1726 340   914 141   18705   1407   Frais geheraux (12,55%)   4 636 421   216 828   211 816   17 421   177   PRC - 5 ans   1 552 237   23 941   7 065   1 520   1							84 107,1
Frais de branchements   18 865 053   1726 340   914 141   18705   1407   Frais geheraux (12,55%)   4 636 421   216 828   211 816   17 421   177   PRC - 5 ans   1 552 237   23 941   7 065   1 520   1							
Frais genéraux (12,56%)						-	0
PRC - 5 ans   1 552 27							0
PRC - 10 ans   CASEP - PRC (10 ans)   0   0   0   0   0   0   0   0   0		4 636 421					0
CASEP - PRC (10 ans) Actir non amortissable O 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0							169
Actif non amortissable							676
Contrib. Racoord. réseau Délai/ Emplacement 0 (1113 130) (321 188) (162 710) (24 091) (187 704) Frais administratifs 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		0	, , ,	_	-	-	0
Frais administratifs Financement - PCAF (0.00 \$ mens ) ( 8,5 % )  CASEP - Immobilisations  (317 704)  CONTributions extérieures  (0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		-	-	_	-	-	0 (40)
Financement - PCAF (0.00 \$\text{sens} \) (8.5 %)  CASEP - Immobilisations  (317 704)  0 0 0 0 0 0 0 0  Subventions extérieures  0 0 0 0 0 0 0 0 0  Contributions clients  (372 300)  (75 721)  0 0 0 0 0 0 0  Investissement total  56 651 593  40 860 593  12 306 950  2 493 725  879 109  110 4111  8  Coût d'opération  PRC compensation d'iniérêts (0 \$)  Amortissement comptable  2 416 547  2 621 249  2 732 600  2 748 838  2 745 2  Taxes sur les serv, publics  Redevances  1 49 950  Redevances  1 49 872  86 789  88 484  88 753  88 78  Impôts  Rendement  3 303 324  3 228 113  3 176 741  3 025 055  2 851 3  Revenu requis  7 776 284  7 917 851  8 0 0 0 0 0  0 0 0  0 0 0  0 0 0  0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0 0  0 0 0 0  0 0 0 0 0  0 0 0 0 0  0 0 0 0 0  0 0 0 0 0  0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  0	,	0	,	` ,	, ,	, ,	(40)
CASEP   Immobilisations   (317 704)   0   0   0   0   0   0   0   0   0			•	_	-	-	0
Subventions extérieures		(317 704)	-	_		-	0
Contributions clients (372 300) (75 721) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		, , ,		_	-		0
Investissement total   56 651 593   40 860 593   12 306 950   2 493 725   879 109   110 411   8		_	-	_	-	-	0
Coût d'opération		` ,	, ,	_	-	ŭ	805
PRC compensation d'intérêts (0 \$)     Amortissement comptable		10 000	.=		0.0.00		
Amortissement comptable Taxes sur les serv. publics Taxes sur les serv. publics Redevances Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenude distribution (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire annuelle Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$)	Coût d'opération		829 160	974 951	1 065 960	1 079 486	1 079 526
Amortissement comptable Taxes sur les serv. publics Taxes sur les serv. publics Redevances Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenus Revenude distribution (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire annuelle Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude distribution tarifaire (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$) Revenude (\$\epsilon^{\alpha}\$)			0	0	0	0	0
Redevances			2 416 547	2 621 249	2 732 600	2 745 838	2 745 237
Impôts   650 631   258 013   291 453   300 331   309 51     Rendement   3 035 324   3 228 113   3 176 741   3 025 055   2 851 31     Taxe sur le capital   0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Taxes sur les serv. publics		749 950	748 736	731 648	692 356	650 852
Rendement	Redevances		94 672	86 789	88 484	88 753	88 760
Taxe sur le capital Revenu requis 7776 284 7 917 851 8 086 886 7 931 818 7 725 3  Revenus 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Impôts		650 631	258 013	291 453	300 331	309 559
Revenus			3 035 324	3 228 113	3 176 741	3 025 055	2 851 373
Revenus  Taux de Distribution (¢/m³)  Taux Fonds vert (¢/m³)  Revenu de distribution (¢/m³)  Revenu de distribution (¢/m³)  Contribution tarifaire annuelle  Revenu de distribution (\$\psi\$)  Contribution tarifaire (3 ans)  Contribution tarifaire (10 ans)  Contribution tarifaire (10 ans)  Revenus  O  O  O  O  O  O  O  O  O  O  O  O  O	Taxe sur le capital		-	_	-	-	0
Taux de Distribution ( ¢/m³) 14,3225 15,3846 15,6142 15,6653 15,666 Taux Fonds vert ( ¢/m³) 0,0000 0,000 0,000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0	Revenu requis		7 776 284	7 917 851	8 086 886	7 931 818	7 725 308
Taux de Distribution ( ¢/m³) 14,3225 15,3846 15,6142 15,6653 15,666 Taux Fonds vert ( ¢/m³) 0,0000 0,000 0,000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0000 0,0							
Taux Fonds vert ( ¢/m³)						-	0
Revenu de distribution ( \$\(\psi\)/m³)		1					
Revenu de distribution (\$)	(: /		,	,	,	,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Contribution tarifaire annuelle (5 072 362) (4 734 318) (5 004 944) (5 242 809) (5 448 90)  Contribution tarifaire annuelle (5 952 428) (6 140 876) (6 328 240) (6 516 824) (6 707 320)  Contribution tarifaire (3 ans) (13 111 414) (13 111 414) (13 111 414) (14 11 414) (15 11 414) (15 11 414) (16 11 414) (17 11 414) (17 11 414) (18 11 414) (19 114) (19 11 414) (19 11					,		13 174 208
Contribution tarifaire (3 ans ) (13 111 414) (5 952 428) (6 140 876) (6 328 240) (6 516 824) (6 707 3)  Contribution tarifaire (3 ans ) (13 111 414) (5 0 Contribution tarifaire (15 ans ) (58 955 952) (5 0 Contribution tarifaire (5 ans ) (21 208 140) (5 0 Contribution tarifaire (20 ans ) (73 327 111) (5 0 Contribution tarifaire (10 ans ) (40 519 751) (40 519 751) (5 0 Contribution tarifaire (40 ans ) (105 268 620)	Troversa do diotribution (¢)		120.00.0	12 002 100	10 001 000	10 11 1021	10 11 1200
Contribution tarifaire annuelle         (5 952 428)         (6 140 876)         (6 328 240)         (6 516 824)         (6 707 32)           Contribution tarifaire ( 3 ans )         (13 111 414)         Contribution tarifaire ( 15 ans )         (58 955 952)           Contribution tarifaire ( 5 ans )         (21 208 140)         Contribution tarifaire ( 20 ans )         (73 327 111)           Contribution tarifaire ( 10 ans )         (40 519 751)         Contribution tarifaire ( 40 ans )         (105 268 620)	Contribution tarifaire annuelle		(5 072 362)	(4 734 318)	(5 004 944)	(5 242 809)	(5 448 900)
Contribution tarifaire annuelle         (5 952 428)         (6 140 876)         (6 328 240)         (6 516 824)         (6 707 32)           Contribution tarifaire ( 3 ans )         (13 111 414)         Contribution tarifaire ( 15 ans )         (58 955 952)           Contribution tarifaire ( 5 ans )         (21 208 140)         Contribution tarifaire ( 20 ans )         (73 327 111)           Contribution tarifaire ( 10 ans )         (40 519 751)         Contribution tarifaire ( 40 ans )         (105 268 620)				·			
Contribution tarifaire (3 ans )       (13 111 414)       Contribution tarifaire (15 ans )       (58 955 952)         Contribution tarifaire (5 ans )       (21 208 140)       Contribution tarifaire (20 ans )       (73 327 111)         Contribution tarifaire (10 ans )       (40 519 751)       Contribution tarifaire (40 ans )       (105 268 620)							10
Contribution tarifaire (5 ans) (21 208 140) Contribution tarifaire (20 ans) (73 327 111)  Contribution tarifaire (10 ans) (40 519 751) Contribution tarifaire (40 ans) (105 268 620)	Contribution tarifaire annuelle		(5 952 428)	(6 140 876)	(6 328 240)	(6 516 824)	(6 707 380)
Contribution tarifaire (5 ans)         (21 208 140)         Contribution tarifaire (20 ans)         (73 327 111)           Contribution tarifaire (10 ans)         (40 519 751)         Contribution tarifaire (40 ans)         (105 268 620)							
Contribution tarifaire (5 ans)         (21 208 140)         Contribution tarifaire (20 ans)         (73 327 111)           Contribution tarifaire (10 ans)         (40 519 751)         Contribution tarifaire (40 ans)         (105 268 620)	Contribution tarifairs ( 3 ans ) (13 111 414)		Contribution tarifaire /	15 and \		(58 055 052)	
Contribution tarifaire (10 ans ) (40 519 751) Contribution tarifaire (40 ans ) (105 268 620)	` ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '					` ,	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		,	,			
Point mort tarifaire (années) 1 00 Grilla utilisée	Continuation territario (10 and) (40 010 101)		Sommodion taniale (			(100 200 020)	
r ont more families) 1,00 Gillie utilisee>	Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		>		
Taux de rendement interne (TRI 40 an: 16,78% Signataire supérieur - Ventes >	Taux de rendement interne (TRI 40 an: 16,78%		Signataire supérieu	r - Ventes	>		

2014 VGE Total  Cumul	Type de projet Région Type de client		Cumul Cumul VGE	Représentant Conseiller OTP			REPRÉSENTAN CONSEILLE 10-cumul
	Coût en capital	D-2011-104	7,52%				
		prospectif pondéré	6,37%				
	0		2		3	4	
Nombre de clients		11	11		11	11	1
Volume en 1000 m³		37 303,9	37 303,9		37 303,9	37 303,9	37 303,9
Frais de conduites	838 527	0	0		0	0	
Frais de conduites Frais de branchements	473 748	0	0		0	0	
Frais généraux (12,56%)	164 822	0	0		0	0	
PRC - 5 ans	104 022	0	0		0	0	
PRC - 10 ans		0	0		0	0	
CASEP - PRC (10 ans)		0	0		0	0	
Actif non amortissable	0	0	0		0	0	
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0		0	0	
Frais administratifs		0	0		0	0	
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0		0	0	
CASEP - Immobilisations	0	0	0		0	0	
Subventions extérieures	0	0	0		0	0	
Contributions clients	0	0	0		0	0	
Investissement total 1 477 097	1 477 097	0	0		0	0	
interaction to the second seco		· ·	Ů		-		
Coût d'opération		1 727	1 727		1 727	1 727	1 72
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0		0	0	
Amortissement comptable		38 152	38 152		38 152	38 152	38 15
Taxes sur les serv. publics		21 584	21 012		20 440	19 867	19 29
Redevances		39 368	39 368		39 368	39 368	39 36
Impôts		18 972	2 737		4 089	5 327	6 45
Rendement		92 876	90 446		88 015	85 585	83 15
Taxe sur le capital		0	0		0	0	
Revenu requis		212 678	193 441		191 791	190 026	188 15
Revenus		0	0		0	0	
Taux de Distribution ( ¢/m³)		2,4454	2,4454		2,4454	2,4454	2,445
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,0000	0,0000		0,0000	0,0000	0,000
Revenu de distribution ( ¢/m³)		2,4454	2,4454		2,4454	2,4454	2,445
Revenu de distribution (\$)		912 222	912 222		912 222	912 222	912 22
Contribution tarifaire annuelle		(699 543)	(718 780)		(720 431)	(722 196)	(724 06
			7		8	9	
Contribution tarifaire annuelle		(726 040)	(728 107)		(730 263)	(732 502)	(734 82
Contribution tannaire annuelle		(726 040)	(128 101)		(730 203)	(732 302)	(734 62
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (1 891 518)		Contribution tarifaire (	15 ans )			(6 891 785)	
Contribution tarifaire ( 5 ans ) (2 987 367)		Contribution tarifaire (	,			(8 139 298)	
Contribution tarifaire ( 10 ans ) (5 223 201)		Contribution tarifaire (	,			(10 703 808)	
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		> VGE			Niveau 5
		1					

2014 VGE Ajouts	Type de projet Région Type de client Coût en capital D-2011-194 Coût en capital prospectif pondéré		Extension - Grille Laurentides VGE OTP Longueur en mètres linéaires 7,52% Coût d'été/hiver Coût unit. conduites (\$/mln)		DANIEL L		
	0	1	2	1	3	4	5
Nombre de clients	•	9	9		9	9	9
Volume en 1000 m³		23 300,0	23 300,0		23 300,0	23 300,0	23 300,0
Frais de conduites	0	0	0		0	0	0
Frais de branchements	230 000	0	0		0	0	0
Frais généraux (12,56%)	28 888	0	0		0	0	0
PRC - 5 ans		0	0		0	0	0
PRC - 10 ans		0	0		0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	_	0	0		0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0		0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0		0	0	0
Frais administratifs		0	0		0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0		0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0		0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0		0	0	0
Contributions clients	0	0	0		0	0	0
Investissement total 258 888	258 888	0	0		0	0	0
Coût d'opération		1 413	1 413		1 413	1 413	1 413
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0		0	0	0
Amortissement comptable		8 075	8 075		8 075	8 075	8 075
Taxes sur les serv. publics		3 762	3 641		3 520	3 399	3 278
Redevances		24 589	24 589		24 589	24 589	24 589
Impôts		3 836	961		1 178	1 375	1 553
Rendement		16 234	15 720		15 205	14 691	14 177
Taxe sur le capital		0	0		0	0	0
Revenu requis		57 908	54 398		53 980	53 541	53 084
Revenus		0	0		0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		2,2680	2,2680		2,2680	2,2680	2,2680
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,0000	0,0000		0,000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m³)		2,2680	2,2680		2,2680	2,2680	2,2680
Revenu de distribution (\$)		528 444	528 444		528 444	528 444	528 444
Contribution tarifaire annuelle		(470 536)	(474 046)		(474 464)	(474 903)	(475 360)
	•	. ,	. ,				
		6	7		8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(475 835)	(476 326)		(476 833)	(477 355)	(477 890)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (1 255 553)		Contribution tarifaire (				(4 514 117)	
Contribution tarifaire ( 5 ans ) (1 975 596)		Contribution tarifaire (2				(5 310 986)	
Contribution tarifaire ( 10 ans ) (3 435 732)		Contribution tarifaire (	40 ans )			(6 902 899)	
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		· > VGE			Niveau 3
Taux de rendement interne (TRI 40 an: 141,51%	Signataire supérieur - Ventes > Directeur adj. VGE/Cadre de direction						



REVENU REQUIS Version - Excel SRR-VERSION 13.2

2014 VGE_NC	Type de projet Région Type de client		Extension - Grille Laurentides VGE		linéaires	DANIEL LAVOIE DANIEL LAVOIE 10-000000		
	Coût en capital D-201		7,52%			été		
	Coût en capital prospe	ctif pondéré	éré 6,37%		(\$/mln)	0		
	0	1	2	3	4	5		
Nombre de clients		2	2	2	2	2		
Volume en 1000 m³		14 003,9	14 003,9	14 003,9	14 003,9	14 003,9		
Fasia da acadeitas	838 527	0	0	0	0	0		
Frais de conduites Frais de branchements	243 748	0	0	0	0	0		
Frais de bianchements Frais généraux (12,56%)	135 934	0	0	0	0	0		
PRC - 5 ans	135 934	0	0	0	0	0		
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0		
		, and the second	7	_	-	T		
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0		
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0		
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0		
Frais administratifs		0	0	0	0	0		
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) ( 8,5 % )		0	0	0	0	0		
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0		
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0		
Contributions clients	0	0	0	0	0	0		
Investissement total 1 218 209	1 218 209	0	0	0	0	0		
Coût d'opération		314	314	314	314	314 0		
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	-		
Amortissement comptable		30 077	30 077	30 077	30 077	30 077		
Taxes sur les serv. publics		17 822	17 371	16 920	16 469	16 017		
Redevances		14 779	14 779	14 779	14 779	14 779		
Impôts		15 136	1 777	2 911	3 952	4 905		
Rendement		76 642	74 726	72 810	70 894	68 978		
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0		
Revenu requis		154 770	139 043	137 811	136 485	135 070		
Revenus		0	0	0	0	0		
Taux de Distribution (¢/m³)		2,7405	2,7405	2,7405	2,7405	2,7405		
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,0000	0,000	0,0000	0,0000	0,0000		
Revenu de distribution ( ¢/m³)		2,7405	2,7405	2,7405	2,7405	2,7405		
Revenu de distribution (\$)		383 778	383 778	383 778	383 778	383 778		
Contribution tarifaire annuelle		(229 008)	(244 734)	(245 967)	(247 293)	(248 708)		
		6	7	8	9	10		
Contribution tarifaire annuelle		(250 205)	(251 781)	(253 430)	(255 147)	(256 930)		
		(200 200)	(2001)	(200 .00)	(200 )	(200 000)		
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (635 965)		Contribution tarifaire	e ( 15 ans )		(2 377 668)			
Contribution tarifaire (5 ans ) (1 011 771)			Contribution tarifaire ( 20 ans )			(2 828 313)		
Contribution tarifaire ( 10 ans ) (1787 468)			Contribution tarifaire (40 ans) (3 800 909)					
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée	Grille utilisée > VGE Ni			Niveau 5		
Taux de rendement interne (TRI 40 ar 22,31%		Signataire supéri	eur - Ventes	> Vice-président Co	mmercialisation			
<u> </u>	<u> </u>	•						

2014 PMD Total  Cumul	Type de projet Région Type de client Coût en capital I Coût en capital pr		Cumul Cumul MIXTE 7,52% 6,37%	Représentant REPRÉSENTANT Conseiller CONSEILLER OTP 10-cumul		
	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients	U	6 123	7 051	7 631	7 717	7 717
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		94 720,6	87 250,7	88 856,7	89 111,9	89 118,4
Volume on 1000 m		04 120,0	07 200,7	00 000,1	00 111,0	00 110,4
Frais de conduites	17 210 596	0	0	0	0	0
Frais de branchements	20 954 836	1 726 340	914 141	138 705	1 407	0
Frais généraux (12,56%)	4 793 578	216 828	114 816	17 421	177	0
PRC - 5 ans		1 920 551	23 941	7 065	1 520	169
PRC - 10 ans		12 131 460	1 762 024	878 628	131 399	676
CASEP - PRC (10 ans)		(518 384)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(1 113 130)	(321 198)	(162 710)	(24 091)	(40)
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	(317 704)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(372 300)	(75 721)	0	0	0	0
Investissement total 60 041 002	42 269 007	14 287 945	2 493 725	879 109	110 411	805
Coût d'opération PRC compensation d'intérêts (0\$)  Amortissement comptable Taxes sur les serv. publics Redevances Impôts Rendement Taxe sur le capital Revenu requis  Revenus Taux de Distribution (¢/m³) Taux Fonds vert (¢/m³) Revenu de distribution (\$)  Contribution tarifaire annuelle		961 240 0 2 703 325 796 490 99 961 692 714 3 203 268 0 8 456 998 0 15,8627 0,0000 15,8627 15 025 225 (6 568 228)	1 107 031 0 2 908 027 790 973 92 077 289 306 3 416 616 0 8 604 031 0 16,9956 0,0000 16,9956 14 828 748 (6 224 716)	1 198 040 0 3 019 378 769 585 93 772 320 449 3 346 977 0 8 748 200 0 17,1832 0,0000 17,1832 15 268 409 (6 520 209)	1 211 566 0 3 032 616 725 990 94 042 326 921 3 177 023 0 8 568 158 0 17,2269 0,0000 17,2269 15 351 207	1 211 606 0 3 032 016 680 185 94 048 333 642 2 985 073 0 8 336 570 0 17,2252 0,0000 17,2252 15 350 787 (7 014 217)
		^		1 0		10
Contribution tarifaire annuelle		(7 612 603)	7 (7 819 461)	(8 025 321)	9 (8 232 481)	10 (8 441 688)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (17 093 953) Contribution tarifaire ( 5 ans ) (27 543 300) Contribution tarifaire ( 10 ans ) (52 045 414)  Point mort tarifaire (années) 1,00		Contribution tarifaire ( Contribution tarifaire ( Contribution tarifaire ( Contribution tarifaire ( Grille utilisée	15 ans ) 20 ans ) 40 ans )		(74 783 369) (92 346 564) (130 758 001)	(2.11.22)
Taux de rendement interne (TRI 40 an: 18,67% Signataire supérieur - Ventes >						

2014 PMD Ajouts Cumul	Type de projet Région Type de client		Cumul Cumul MIXTE	Représentant Conseiller OTP		REPRÉSENTANT CONSEILLER 10-cumul
	Coût en capital Coût en capital p	D-2011-194 prospectif pondéré	7,52% 6,37%			
	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		843	843	843	843	843
Volume en 1000 m³		19 015,2	19 015,2	19 015,2	19 015,2	19 015,2
F 1 1 1 1 2						
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	2 333 531	0	0	0	0	0
Frais généraux (12,56%)	293 092	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans		368 315	0	0	0	0
PRC - 10 ans		1 612 681	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	_	0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total 4 607 618	2 626 623	1 980 995	0	0	0	0
Coût d'opération		132 394	132 394	132 394	132 394	132 394
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		316 855	316 855	316 855	316 855	316 855
Taxes sur les serv. publics		64 361	59 609	54 856	50 103	45 350
Redevances		20 067	20 067	20 067	20 067	20 067
Impôts		57 220	33 069	31 907	30 542	28 987
Rendement		244 586	263 230	243 046	222 862	202 679
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		835 484	825 224	799 125	772 824	746 332
		•		•		
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m³)		13,4648	13,4648	13,4648	13,4648	13,4648
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m³) Revenu de distribution (\$)		13,4648 2 560 357	13,4648 2 560 357	13,4648 2 560 357	13,4648 2 560 357	13,4648 2 560 357
Reveriu de distribution (φ)		2 300 337	2 300 337	2 300 337	2 300 337	2 300 337
Contribution tarifaire annuelle		(1 724 873)	(1 735 133)	(1 761 232)	(1 787 533)	(1 814 025)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(1 910 380)	(1 930 366)	(1 950 511)	(1 970 804)	(1 991 237)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (4 618 503)		Contribution tarifaire (	15 ans )		(18 205 084)	
Contribution tarifaire (5 ans ) (7 346 931)		Contribution tarifaire (	,		(21 847 766)	
Contribution tarifaire (10 ans) (13 313 132)	_	Contribution tarifaire (	,		(29 290 291)	
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		>		
Taux de rendement interne (TRI 40 an: 45,33%		Signataire supérieu	ır - Ventes	_		

GazMétro la vie en bleu					REVENU REQUIS Version - Excel SRR-VERSION 13.2	2
2014 PMD NC	Type de projet		Cumul	Représentant		REPRÉSENTANT
2014 1 1115 110	Région		Cumul	Conseiller		CONSEILLER
Cumul	Type de client		MIXTE	OTP		10-cumul
	Coût en capital D-20 Coût en capital prosp		7,52% 6,37%			
	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		5 279	6 208	6 788	6 874	6 874
Volume en 1000 m³		75 705,4	68 235,5	69 841,5	70 096,7	70 103,2
Frais de conduites	17 210 596	0	0	0	0	0
Frais de branchements	18 621 305	1 726 340	914 141	138 705	1 407	0
Frais généraux (12,56%)	4 500 487	216 828	114 816	17 421	177	0
PRC - 5 ans		1 552 237	23 941	7 065	1 520	169
PRC - 10 ans		10 518 780	1 762 024	878 628	131 399	676
CASEP - PRC (10 ans)		(518 384)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(1 113 130)	(321 198)	(162 710)	(24 091)	(40)
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) ( 8,5 % )		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	(317 704)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients Investissement total 55 433 384	(372 300) 39 642 384	(75 721) 12 306 950	0 2 493 725	0 879 109	0 110 411	0 805
Coût diopération		828 846	974 637	1 065 646	1 079 172	1 079 212
Coût d'opération PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	974 637	0 000	1079172	0
Amortissement comptable		2 386 470	2 591 172	2 702 522	2 715 761	2 715 160
Taxes sur les serv. publics		732 128	731 365	714 729	675 887	634 835
Redevances		79 893	731 303	73 705	73 974	73 981
Impôts		635 494	256 236	288 541	296 378	304 655
Rendement		2 958 682	3 153 387	3 103 931	2 954 160	2 782 394
Taxe sur le capital		0	0 100 007	0	0	0
Revenu requis		7 621 514	7 778 807	7 949 075	7 795 334	7 590 238
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		16,4650	17,9795	18,1956	18,2474	18,2451
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,000	0,000	0,0000	0,0000	0,000
Revenu de distribution (¢/m³)		16,4650	17,9795	18,1956	18,2474	18,2451
Revenu de distribution (\$)		12 464 868	12 268 391	12 708 052	12 790 850	12 790 430
Contribution tarifaire annuelle		(4 843 354)	(4 489 583)	(4 758 977)	(4 995 516)	(5 200 192)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(5 702 223)	(5 889 095)	(6 074 810)	(6 261 676)	(6 450 450)
			<u> </u>			
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (12 475 450)		Contribution tarifaire (15 ans)			(56 578 285)	
Contribution tarifaire ( 5 ans ) (20 196 368)		Contribution tarifaire ( 20 ans )			(70 498 798)	
Contribution tarifaire ( 10 ans ) (38 732 283)		Contribution tarifaire (40 ans)			#########	
	<u> </u>					
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		· >		

Signataire supérieur - Ventes

--- >

Taux de rendement interne (TRI 40 ar

16,64%



2014 CII Total	Type de projet		Cumul	Représentant		REPRÉSENTANT
	Région		Cumul	Conseiller		CONSEILLER
Cumul	Type de client		COMMERCIAL	OTP		10-cumul
	Coût en capital I	D-2011-194	7,52%			
	Coût en capital p		6,37%			
Nombre de clients	0	1 3 162	3 041	3 3 052	4 3 054	5 3 054
		3 162 85 577,1		78 025,8	78 084,5	78 091,1
Volume en 1000 m³		85 577,1	77 753,0	78 025,8	78 084,5	78 091,1
Frais de conduites	13 686 271	0	0	0	0	0
Frais de branchements	14 980 111	199 389	58 839	12 660	1 407	0
Frais généraux (12,56% )	3 600 498	25 043	7 390	1 590	177	0
PRC - 5 ans	0 000 100	1 920 551	23 941	7 065	1 520	169
PRC - 10 ans		7 886 142	95 765	28 260	6 080	676
CASEP - PRC (10 ans)		(203 936)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(365 046)	(5 630)	(1 662)	(357)	(40)
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	(290 690)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(39 833)	(17 050)	0	0	0	0
Investissement total 41 619 300	31 936 356	9 445 094	180 306	47 913	8 826	805
Coût d'opération		496 466	477 449	479 130	479 491	479 531
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		2 020 601	2 030 122	2 036 251	2 037 556	2 037 696
Taxes sur les serv. publics		592 778	561 756	532 652	502 391	471 857
Redevances		90 311	82 054	82 342	82 404	82 411
Impôts		514 778	185 802	201 133	210 126	217 025
Rendement		2 393 471	2 447 906	2 326 156	2 198 235	2 068 702
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		6 108 406	5 785 090	5 657 664	5 510 203	5 357 222
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m³)		15,0385	15,1916	15,1612	15,1762	15,1744
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m³)		15,0385	15,1916	15,1612	15,1762	15,1744
Revenu de distribution (\$)		12 869 494	11 811 947	11 829 651	11 850 265	11 849 846
Contribution tarifaire annuelle	1	(6 761 088)	(6 026 857)	(6 171 987)	(6 340 062)	(6 492 624)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	-	(7 011 584)	(7 137 972)	(7 262 640)	(7 387 929)	(7 514 629)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (16 811 058)		Contribution tarifaire (	15 ans )		(67 817 864)	
Contribution tarifaire ( 5 ans ) (26 531 342)		Contribution tarifaire (			(82 355 886)	
Contribution tarifaire (10 ans) (48 726 466)		Contribution tarifaire (			(113 693 890)	
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		>		
				-		
Taux de rendement interne (TRI 40 ar 21,66%		Signataire supérieu	ır - Ventes	>		



2014 CII Ajouts	Type de projet Région Type de client		Extension - Grille Laurentides COMM Comptes majeurs	Représentant Conseiller OTP Longueur en mètres linéaires		DANIEL LAV DANIEL LAV 10-000000
	Coût en capital Coût en capital	D-2011-194 prospectif pondéré	7,52% 6,37%	Coût d'été/hiver Coût unit. conduites (\$/mln)		été 0
	0	1	2	3	4	
Nombre de clients		653	653	653	653	
Volume en 1000 m³		18 774,7	18 774,7	18 774,7	18 774,7	18 77
Frais de conduites	0	0	0	0	0	
Frais de branchements	2 321 291	0	0	0	0	
Frais généraux (12,56%)	291 554	0	0	0	0	
PRC - 5 ans		368 315	0	0	0	
PRC - 10 ans		1 473 258	0	0	0	
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	
Frais administratifs		0	0	0	0	
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0	0	0	
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	
Contributions clients	0	0	0	0	0	
Investissement total 4 454 418	2 612 845	1 841 573	0	0	0	
investissement total + 454 410	2 012 043	1041373				
Coût d'opération		102 564	102 564	102 564	102 564	102
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	
Amortissement comptable		302 483	302 483	302 483	302 483	302
Taxes sur les serv. publics		62 279	57 742	53 205	48 667	44
Redevances		19 813	19 813	19 813	19 813	19
Impôts		55 709	31 321	30 347	29 171	27
Rendement		238 018	254 844	235 576	216 308	197
Taxe sur le capital		0	0	0	0	
Revenu requis		780 866	768 768	743 988	719 007	693
Revenus		0	0	0	0	
Taux de Distribution (¢/m³)		13,2428	13,2428	13,2428	13,2428	13,2
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0
Revenu de distribution ( ¢/m³)		13,2428	13,2428	13,2428	13,2428	13,2
Revenu de distribution (\$)		2 486 296	2 486 296	2 486 296	2 486 296	2 486
Contribution tarifaire annuelle		(1 705 430)	(1 717 528)	(1 742 308)	(1 767 289)	(1 792
		6	7	8	9	
Contribution tarifaire annuelle		(1 887 492)	(1 906 156)	(1 924 976)	(1 943 945)	(1 963
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (4 568 941)		Contribution tarifaire (	15 ans )		(17 950 014)	-
Contribution tarifaire ( 5 ans ) (7 265 720)		Contribution tarifaire (	20 ans )		(21 521 819)	
Contribution tarifaire ( 10 ans ) (13 154 219)		Contribution tarifaire (	40 ans )		(28 823 813)	
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		> COMM Comptes majeurs		Niveau 6



2011 011 110			F 0	<b>5</b> /		B
2014 CII NC	Type de projet		Extension - Grille	Représentant		DANIEL LAVO
	Région		Laurentides	Conseiller		DANIEL LAV
	Type de client		COMM Partenariat	OTP		10-000000
	C-^4it-l	D 0044 404	7.500/	Longueur en mètres linéaires Coût d'été/hiver		444
	Coût en capital		7,52% 6,37%			été 0
	Coût en capital p	rospectii pondere	6,37%	Coût unit. conduites (\$/mln)		U
	0	1	2	3	4	
Nombre de clients		2 509	2 388	2 399	2 401	2 4
Volume en 1000 m³		66 802,4	58 978,3	59 251,1	59 309,8	59 31
		_	_	_	_	
Frais de conduites	13 686 271	0	0	0	0	
Frais de branchements	12 658 820	199 389	58 839	12 660	1 407	
Frais généraux (12,56% )	3 308 943	25 043	7 390	1 590	177	
PRC - 5 ans		1 552 237	23 941	7 065	1 520	1
PRC - 10 ans		6 412 883	95 765	28 260	6 080	6
CASEP - PRC (10 ans)		(203 936)	0	0	0	
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(365 046)	(5 630)	(1 662)	(357)	
Frais administratifs		0	0	0	0	
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0	0	0	
CASEP - Immobilisations	(290 690)	0	0	0	0	
Subventions extérieures	) o	0	0	0	0	
Contributions clients	(39 833)	(17 050)	0	0	0	
Investissement total 37 164 882	29 323 511	7 603 521	180 306	47 913	8 826	
Coût d'opération		393 902	374 885	376 566	376 927	376 9
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	3703
Amortissement comptable		1 718 118	1 727 639	1 733 768	1 735 073	1 735
Taxes sur les serv. publics		530 499	504 015	479 447	453 724	427
•				62 529		
Redevances		70 498	62 241		62 591	62
Impôts		459 070	154 481	170 786	180 955	189
Rendement		2 155 454	2 193 062	2 090 580	1 981 927	1 871
Taxe sur le capital Revenu requis		0 5 327 540	0 5 016 323	0 4 913 676	0 4 791 196	4 663
·						4 000
Revenus		0	0	0	0	
Taux de Distribution (¢/m³)		15,5431	15,8120	15,7691	15,7882	15,7
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0
Revenu de distribution (¢/m³)		15,5431	15,8120	15,7691	15,7882	15,7
Revenu de distribution (\$)		10 383 198	9 325 651	9 343 355	9 363 969	9 363
Contribution tarifaire annuelle		(5 055 657)	(4 309 328)	(4 429 679)	(4 572 773)	(4 700
		6	7	8	9	
Contribution tarifaire annuelle		(5 124 092)	(5 231 816)	(5 337 663)	(5 443 984)	(5 551
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (12 242 117)		Contribution tarifaire (	15 ans )		(49 867 850)	
Contribution tarifaire ( 5 ans ) (19 265 622)		Contribution tarifaire (	20 ans )		(60 834 067)	
Contribution tarifaire ( 10 ans ) (35 572 247)		Contribution tarifaire (	,		(84 870 077)	
Deint mont to ifning (non-fee)		Grille utilisée		> COMM Partenariat		Niveau 5
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisee		- Committee and the contract of the contract o		



				<u> </u>		
2014 Résid Total	Type de projet		Cumul	Représentant		REPRÉSENTANT
2014 Roold Total	Région		Cumul	Conseiller		CONSEILLER
Cumul	Type de client		RÉSIDENTIEL	OTP		10-cumul
Cullul	Nbr de clients p	octontials	0	OIF		10-cumui
	Coût en capital		7,52%			
		prospectif pondéré	6,37%			
	Cout en capital p	prospectii pondere	6,37%			
	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 960	4 010	4 579	4 663	4 663
Volume en m³		9 143 461,8	9 497 662,5	10 830 867,1	11 027 341,0	11 027 341,0
Forth decount No.	0.504.005					
Frais de conduites	3 524 325	0	0	0	0	0
Frais de branchements	5 974 725	1 526 951	855 302	126 046	0	0
Frais généraux (12,56%)	1 193 081	191 785	107 426	15 831	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		4 245 319	1 666 259	850 368	125 318	0
CASEP - PRC (10 ans)		(314 447)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(748 085)	(315 567)	(161 048)	(23 734)	0
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) ( 8,5 % )		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	(27 014)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(332 467)	(58 671)	0	0	0	0
Investissement total 18 421 703	10 332 651	4 842 852	2 313 419	831 196	101 585	0
Coût d'opération		464 774	629 582	718 910	732 075	732 075
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		682 724	877 905	983 126	995 060	994 320
Taxes sur les serv. publics		203 712	229 217	236 933	223 599	208 329
Redevances		9 649	10 023	11 430	11 637	11 637
Impôts		177 936	103 503	119 315	116 795	116 617
Rendement		809 797	968 711	1 020 821	978 788	916 371
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		2 348 592	2 818 941	3 090 536	3 057 955	2 979 348
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m³)		23,5768	31,7636	31,7496	31,7478	31,7478
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		23,5768	31,7636	31,7496	31,7478	31,7478
Revenu de distribution (\$)	-	2 155 732	3 016 801	3 438 758	3 500 942	3 500 942
Contribution tarifaire annuelle		192 860	(197 860)	(348 222)	(442 987)	(521 593)
Commoditi tarriano arritatio		102 000	(.07 000)	(370 222)	(442 301)	(021 000)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(601 018)	(681 489)	(762 681)	(844 552)	(927 059)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (282 895)		Contribution tarifaire (	15 ans \		(6 965 505)	
		Contribution tarifaire (				
					(9 990 677)	
Contribution tarifaire (10 ans) (3 318 948)		Contribution tarifaire (	40 ans )		(17 064 111)	
Point mort tarifaire (années) 1,97		Grille utilisée		>		
1,01						
Taux de rendement interne (TRI 40 ar 11,57%		Signataire supérieu	ur - Ventes	>		



2014 Résid Ajouts	Type de projet		Extension - Grille	Représentant		DANIEL
2014 Nesiu Ajouts	Région		Laurentides	Conseiller		DANIEL
	Type de client		RÉSIDENTIEL - NCR	OTP		10-00000
	Nbr de clients po	ntentiels	0	Longueur en mètres linéaires		10 00000
	Coût en capital		7,52%	Coût d'été/hiver		été
	Coût en capital pi		6,37%	Coût unit. conduites (\$/mln)		0
	0	1	2	3	4	
Nombre de clients	U	190	190	190	190	
Volume en m³		240 460,3	240 460,3	240 460,3	240 460,3	24
Frais de conduites	0	0	0	0	0	
Frais de branchements	12 240	0	0	0	0	
Frais généraux (12,56% )	1 537	0	0	0	0	
PRC - 5 ans		0	0	0	0	
PRC - 10 ans		139 423	0	0	0	
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement Frais administratifs	0	0	0	0	0	
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) ( 8,5 % )		0	0	0	0	
CASEP - Immobilisations	0	0	0		0	
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	
Contributions clients	0	0	0	0	0	
Investissement total 153 200	13 777	139 423	0	0	0	
Coût d'opération		29 830	29 830	29 830	29 830	
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	
Amortissement comptable		14 372	14 372	14 372	14 372	
Taxes sur les serv. publics		2 082	1 867	1 651	1 436	
Redevances		254	254	254	254	
Impôts		1 511	1 748	1 560	1 371	
Rendement		6 568	8 386	7 470	6 555	
Taxe sur le capital Revenu requis		0 54 618	0 56 456	0 55 137	0 53 817	
Persona		0	0	0	0	
Revenus Taux de Distribution ( ¢/m³)		30,7997	30,7997	30,7997	30,7997	
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,000	0,0000	0,0000	0,0000	Ι ,
Revenu de distribution ( ¢/m³)		30,7997	30,7997	30,7997	30,7997	
Revenu de distribution (\$)		74 061	74 061	74 061	74 061	
Contribution tarifaire annuelle		(19 443)	(17 605)	(18 924)	(20 244)	
	Г	6	7	8	9	
Contribution tarifaire annuelle		(22 888)	(24 211)	(25 534)	(26 859)	
	<u>,                                      </u>					
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (49 562)		Contribution tarifaire (			(255 070)	
Contribution tarifaire ( 5 ans ) (81 212) Contribution tarifaire ( 10 ans ) (158 912)		Contribution tarifaire ( Contribution tarifaire (			(325 947) (466 478)	
Point mort tarifaire (années) 1,00		Grille utilisée		> RÉSIDENTIEL - NCR		Niveau 3



2014 Résid NC Cumul	Coût en capital	Région		Représentant Conseiller OTP		REPRÉSENTANT CONSEILLER 10-cumul
	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients	_	2 770	3 820	4 389	4 473	4 473
Volume en m <sup>3</sup>		8 903 001,5	9 257 202,2	10 590 406,7	10 786 880,7	10 786 880,7
			_	_		_
Frais de conduites	3 524 325	0	0	0	0	0
Frais de branchements	5 962 485	1 526 951	855 302	126 046	0	0
Frais généraux (12,56% )	1 191 543	191 785	107 426	15 831	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		4 105 896	1 666 259	850 368	125 318	0
CASEP - PRC (10 ans)		(314 447)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(748 085)	(315 567)	(161 048)	(23 734)	0
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) ( 8,5 % )		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	(27 014)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(332 467)	(58 671)	0	0	0	0
Investissement total 18 268 503	10 318 873	4 703 429	2 313 419	831 196	101 585	0
Coût d'opération PRC compensation d'intérêts (0\$) Amortissement comptable Taxes sur les serv. publics Redevances Impôts Rendement Taxe sur le capital Revenu requis		434 944 0 668 352 201 630 9 396 176 425 803 228 0 2 293 974	599 752 0 863 533 227 350 9 769 101 755 960 325 0 2 762 485	689 080 0 968 755 235 282 11 176 117 755 1 013 351 0 3 035 399	702 245 0 980 688 222 164 11 384 115 424 972 234 0 3 004 138	702 245 0 979 948 207 108 11 384 115 436 910 732 0 2 926 853
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		23,3817	31,7887	31,7712	31,7690	31,7690
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		23,3817	31,7887	31,7712	31,7690	31,7690
Revenu de distribution (\$)		2 081 671	2 942 740	3 364 697	3 426 881	3 426 881
Contribution tarifaire annuelle		212 303	(180 255)	(329 298)	(422 743)	(500 028)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(578 131)	(657 279)	(737 147)	(817 692)	(898 875)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) (233 333) Contribution tarifaire ( 5 ans ) (930 747) Contribution tarifaire ( 10 ans ) (3 160 036)  Point mort tarifaire (années) 2,10		Contribution tarifaire ( Contribution tarifaire ( Contribution tarifaire ( Grille utilisée	20 ans )	>	(6 710 435) (9 664 730) (16 597 634)	
Taux de rendement interne (TRI 40 ar 11,46%		Signataire supérieu	ur - Ventes	>		



REVENU REQUIS Compatible Excel 2007/2013 SRR-VERSION 14.0

Nouveaux Paramètres	Région Type de client Nbr de clients potent Coût en capital D-20 <sup>o</sup> Coût en capital prospe	13-106	Laurentides RÉSIDENTIEL 0 7,36% 5,63%	Conseiller OTP Longueur en mètres lir Coût d'été/hiver Coût unit. conduites (\$		DANIEL LAVOIE 10-000000 25943 mètres été 0
Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		1 212	2 203	2 930	3 363	3 444
Volume en m³		681 892,0	1 885 848,0	2 794 999,0	3 418 435,0	3 659 210,0
Frais de conduites 2 910 734	2 910 734	0	0	0	0	0
Frais de branchements 4 178 150	1 758 169	1 080 835	777 264	470 172	91 710	0
Frais généraux (13,43% ) 952 037	627 034	145 156	104 387	63 144	12 317	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans 4 607 150		1 617 750	1 293 800	1 001 900	565 900	127 800
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Empla (1 027 800)	0	(360 300)	(296 100)	(217 500)	(129 600)	(24 300)
Frais administratifs		0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients (36 000)	(36 000)	0	0	0	0	0
Investissement total 11 584 271	5 259 937	2 483 441	1 879 351	1 317 716	540 327	103 500
Coût d'opération		190 284	345 871	460 010	527 991	540 708
PRC compensation d'intérêts (0\$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		298 072	454 400	572 819	639 240	651 224
Taxes sur les serv. publics		98 694	124 271	139 490	143 127	134 892
Redevances		733	2 028	3 006	3 676	3 935
Impôts		81 333	54 078	68 765	76 156	74 791
Rendement		350 799	456 808	522 322	545 396	522 414
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		1 019 915	1 437 456	1 766 410	1 935 585	1 927 964
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m³)		39,5311	40,0373	40,4002	40,5536	40,6657
Taux Fonds vert ( ¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		39,5311	40,0373	40,4002	40,5536	40,6657
Revenu de distribution (\$)		269 559	755 043	1 129 186	1 386 298	1 488 043
Contribution tarifaire annuelle		750 355	682 413	637 225	549 287	439 921
					•	•
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		374 809	326 581	277 637	228 287	178 557
Contribution tarifaire ( 3 ans ) 1 862 638		Contribution tarif			2 941 449	<del></del>
Contribution tarifaire ( 5 ans ) 2 638 385		Contribution tarif			2 122 096	
Contribution tarifaire ( 10 ans ) 3 552 620		Contribution tarif	aire ( 40 ans )		(316 555)	
D		0-111				
Point mort tarifaire (années) 36,83		Grille utilisée		>		

REVENU REQUIS

Version - Excel SRR-VERSION 13.2 FrGénDéb SB

Cumul Individuel HR et SR Anciens paramètres	Type de projet Région Type de client Nbr de clients pote Coût en capital D-2 Coût en capital pros	011-194	Extension - Grille Laurentides RÉSIDENTIEL 0 7,52% 6,37%	Représentant Conseiller OTP Longueur en mètres lir Coût d'été/hiver Coût unit. conduites (\$		DANIEL LAVOIE DANIEL LAVOIE 10-000000 25943 mètres été 0
	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients	j	1 212	2 203	2 930	3 363	3 444
Volume en m³		681 892,0	1 885 848,0	2 794 999,0	3 418 435,0	3 659 210,0
Frais de conduites	2 910 734	0	0	0	0	0
Frais de branchements	1 758 169	1 080 835	777 264	470 172	91 710	0
Frais généraux (12,56%)	586 414	135 753	97 624	59 054	11 519	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		1 617 750	1 293 800	1 001 900	565 900	127 800
CASEP - PRC (10 ans)		0	-	0	0	0
Actif non amortissable	0	(360 300)	0 (296 100)	(217.500)	-	(34 300)
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement Frais administratifs	I	(360 300)	(296 100)	(217 500)	(129 600) 0	(24 300)
Financement - PCAF (0,00 \$ mens ) (8,5 %)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(36 000)	0	0	0	0	0
Investissement total 11 522 598	5 219 317	2 474 038	1 872 588	1 313 626	539 529	103 500
Coût d'opération PRC compensation d'intérêts (0\$) Amortissement comptable Taxes sur les serv. publics Redevances Impôts Rendement Taxe sur le capital Revenu requis  Revenus Taux de Distribution (¢/m³) Taux Fonds vert (¢/m³) Revenu de distribution (\$¢/m³) Revenu de distribution (\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$		52 116 0 297 201 98 098 720 82 431 394 347 0 924 913 0 37,6486 0,0000 37,6486 256 723	92 305 0 453 289 123 550 1 990 53 925 513 754 0 1 238 813 0 38,1308 0,0000 38,1308 719 089	121 584 0 571 531 138 687 2 950 68 583 587 525 0 1 490 860 0 38,4764 0,0000 38,4764 1 075 415	138 749 0 637 844 142 284 3 608 75 948 613 457 0 1 611 889 0 38,6225 0,0000 38,6225 1 320 284	141 366 0 649 801 134 058 3 862 74 569 587 493 0 1 591 150 0 38,7292 0,0000 38,7292 1 417 184
Contribution tarifaire annuelle		668 190	519 724	415 446	291 605	173 966
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		104 885	51 913	(1 771)	(55 857)	(110 320)
Contribution tarifaire ( 3 ans ) 1 432 705		Contribution tarif	aire ( 15 ans )		577 231	
Contribution tarifaire (5 ans) 1 788 239 Contribution tarifaire (10 ans) 1 801 728		Contribution tarif			(649 353) (3 661 272)	
Point mort tarifaire (années) 13,97		Grille utilisée		>		

# PMO par secteur Comparaison du budget 2014 au réel 2012

	Budget 2014	Réel 2012	Variation
	PMO	PMO	PMO
1 Présidence			
2 Salaires	1	1	0
3			
4 Vérification et contrôle interne			
5 Salaires	9	8	1
6			
7 Stratégies, communication et dvlp durable			
8 Salaires	150	153	(3)
9			
10 Approvisionnement et Réglementation			
11 Salaires	230	192	38
12			
13 Finances et affaires corporative			
14 Salaires	86	78	8
15			
16 Exploitation			
17 Salaires	708	668	40
18			
19 Employés et culture	400	00	
20 Salaires	103	92	11
21 22 <b>Ventes</b>			
23 Salaires	127	120	7
24	127	120	,
25 Total corporatif avant réduction			
26	1 414	1 312	102
27 Réduction corporative liée au mouvement de personnel - salaires	(31)	. 012	(31)
28	(0.)		(0.)
29 Total corporatif	1 383	1 312	71

# a) Vérification et contrôle interne

Postes additionnels / abolis		
Daq	ANR	Total
0,75	0,25	1

Postes vacants		
Daq	ANR	Total

Le transfert d'un poste de secrétaire administrative historiquement au secteur Exploitation. Cet ajout de poste consiste essentiellement à un changement dans la structure budgétaire car en réalité, le secteur Vérification et contrôle interne recevait déjà le service de la secrétaire administrative.

# b) Direction affaires gouvernementales

Postes additionnels / abolis		
Daq	ANR	Total

Postes vacants		
Daq	ANR	Total
2		2

Les deux postes cadres qui ont été vacants en 2012 sont actuellement comblés. Depuis 2010, le secteur a subi plusieurs changements quant à sa mission et à ses fonctions. Ce secteur comprend désormais les activités suivantes : les relations gouvernementales (municipales, provinciales et fédérales), le développement durable et les dons et commandites corporatives.

# c) Relations publiques et commerciales

Original: 2014.01.30

Postes additionnels / abolis		
Daq	ANR	Total
(2)		(2)

Postes vacants		
Daq	ANR	Total
2		2

Des deux postes qui étaient vacants en 2012, un poste a été aboli au budget 2013 et un autre poste a été transféré au secteur Croissance.

# d) Approvisionnement et Réglementation

Postes additionnels / abolis		
Daq	ANR	Total
17		17

Postes vacants		
Daq	ANR	Total
9		9

L'ajout de ressources internes dans ce secteur permettra, entre autres, de réaliser des économies significatives en frais de services professionnels, en primes versées en temps supplémentaires et d'assurer un meilleur suivi et contrôle des services fournis par les entrepreneurs de GM.

Notez également que le nombre d'employés requis varie d'année en année en fonction du portefeuille de projets devant être réalisés, dont bon nombre sont de nature capitalisable.

# Postes additionnels: (+17)

- Approvisionnement biens et services et logistiques (+8,7)
  - 4 postes de cadre pour (i) supporter les projets d'amélioration du secteur, (ii) supporter le projet Côte-Nord (salaires capitalisés) et (iii) assurer une supervision plus étroite des relations contractuelles avec les entrepreneurs;
  - o 1 poste de bureau pour supporter le projet Côte-Nord (salaire capitalisé); et
  - 3,7 postes d'employés à l'heure reliés principalement à l'augmentation du niveau d'activités et à la nécessité de mieux gérer certaines pointes de façon à diminuer le recours au temps supplémentaire;
- Approvisionnement gazier (+1)
  - 1 poste de bureau pour supporter l'augmentation du niveau d'activités dans ce groupe;
- Gestion de l'information (+7)
  - 3 postes de cadre principalement reliés à la nécessité d'augmenter la sécurité et la stabilité des infrastructures et applications informatiques tel qu'expliqué à la réponse à la question 12.3 de la Régie; et
  - 4 postes de cadre qui seront attitrés à différents projets en 2013 et qui permettront de réduire le recours à des consultants externes en diminuant les dépenses liées aux services professionnels comme expliqué à Gaz Métro-12, Doc. 15, page 2 (2).

#### Postes vacants: (+9)

Bon nombre des postes qui n'avaient pas été comblés en 2012 l'ont été depuis.

Notez que les postes vacants s'expliquent principalement par les mouvements de personnel et la rareté des ressources disponibles sur le marché pour les remplacer rapidement, tel qu'expliqué à la réponse à la question 12.3 de la Régie. De plus, il importe de souligner que les difficultés rencontrées en 2012 à combler certains postes ont eu un impact important sur la capacité du secteur à livrer certains projets qui ont donc dû être reportés à l'exercice 2013.

# e) Croissance

Postes additionnels / abolis		
Daq	ANR	Total
(10)		(10)

Postes vacants		
Daq	ANR	Total
6		6

<sup>\*\*\*</sup> Les pièces Gaz Métro-12, Document 13, Gaz Métro-12, Document 14 et Gaz Métro-12, Document 16 ont été révisées pour tenir compte d'abolitions de poste qui sont reflétées dans les salaires (\$) du budget 2013, mais qui n'avaient pas été reflétées dans le PMO du budget 2013.

# Abolitions nettes de postes : (-10)

- Abolitions nettes de 11,9 postes de bureau dont :
  - 13,9 postes ont été abolis à la suite de l'implantation du projet Héritage;

#### atténuées par :

- le transfert de 2 postes liés à la gestion des encaissements historiquement affectés au secteur Finance et affaires corporatives;
- Additions nettes de 2 postes cadre;
  - le transfert de 1 poste lié à la gestion des encaissements historiquement affectés au secteur Finance et Affaires corporatives;
  - le transfert de 1 poste lié à l'amélioration des processus du service à la clientèle/ spécialiste Ti, historiquement affecté au secteur Employés et culture ;
  - le transfert de 1 poste lié à la satisfaction de la clientèle historiquement affecté au secteur Relations publiques et commerciales;
  - l'ajout temporaire de 1 poste en vue de former une relève pour remplacer un départ à la retraite au service à la clientèle; et
  - l'ajout de 1 poste à la gestion de la facturation en vue de rééquilibrer le ratio d'encadrement du personnel ;

#### atténuées par :

- 3 postes qui ont été abolis à la suite de l'implantation du projet Héritage.

# Postes vacants: (+6)

Les 6 postes vacants en 2012 dans le secteur Croissance seront comblés en 2013. Les vacances s'expliquent par un mouvement de personnel.

# f) Finances et Affaires corporatives

Postes additionnels / abolis		
Daq	ANR	Total
2,7	2,3	5

Postes vacants		
Daq	ANR	Total
3		3

# Postes additionnels: (+5)

Additions nettes de postes de cadre (+6)

- l'ajout de 1 poste en fiscalité dont 50 % est alloué au ANR et l'autre 50 % attribuable à Gaz Métro-daQ dans l'objectif de réduire les honoraires professionnels;
- l'ajout de 1 poste pour la modélisation financière de projets d'expansion (20 % daQ et 80 % ANR);
- l'ajout de 1 poste en relations aux investisseurs (ANR à 100 %);
- l'ajout de 1 poste en comptabilité pour supporter la hausse des demandes de la Régie et des intervenants;
- l'ajout de 1 poste à la gestion des immobilisations pour supporter la hausse des activités de construction et pour supporter les changements contractuels avec les divers entrepreneurs;
- l'ajout de 1 poste à la trésorerie pour supporter les projets d'amélioration du secteur tels que la mise à jour des politiques et procédures; et
- l'ajout de 1 poste pour combler le mouvement de personnel (entre autres, congés de maternité);

### atténuée par :

 le transfert de 1 poste lié à la gestion des encaissements désormais affecté au secteur Croissance.

# Abolition nette de poste de bureau (-1)

- le transfert de 2 postes liés à la gestion des encaissements désormais affectés au secteur Croissance;

### atténuée par :

- l'ajout de 1 poste aux comptes à payer pour supporter le nombre de factures à la hausse depuis quelques années. .

# Postes vacants: (+3)

Les 3 postes vacants en 2012 dans ce secteur seront comblés en 2013. Les vacances s'expliquent par un mouvement de personnel (par exemple délai d'embauche et congés de maternité).

# g) Exploitation

Postes additionnels / abolis						
Daq	ANR	Total				
20		20				

Postes vacants						
Daq	ANR	Total				
(2)		(2)				

# Postes additionnels: (+20)

Additions nettes de postes de cadre (+13,5)

- l'ajout de 10,3 postes pour supporter le projet d'extension vers la Côte-Nord (salaires capitalisés);
- l'ajout de 2 postes pour supporter la hausse du nombre de projets notamment pour le développement et la réalisation de projets majeurs; et
- l'ajout de 3,2 postes en ingénierie pour (i) assurer l'intégrité du réseau de transmission (ii) répondre aux besoins des municipalités avec un devis technique de performance (iii) assurer le support technique et opérationnel de même que les projets d'amélioration requis pour l'usine LSR et le réseau de transmission;

#### atténuées par :

- le transfert de 1 poste lié au développement de l'utilisation du gaz naturel dans de nouveaux secteurs désormais affectés au secteur Ventes; et
- le transfert de 1 poste de secrétaire administrative désormais affectés au secteur Vérification et contrôle interne.

Additions de postes de bureau/employés à l'heure (+6,5)

- l'ajout de 1,5 poste pour supporter le projet Côte-Nord (salaires capitalisés);
- l'ajout de 3 postes pour pallier la demande grandissante des divers projets de développements du réseau et à la réalisation des activités découlant de la gestion des actifs (régulateurs intérieurs, conduites arrière-lot, etc.) notamment afin de réduire le temps supplémentaire; et
- l'ajout de 2 postes pour gérer (i) la croissance importante des demandes de localisation pour l'ensemble du réseau en plus de l'ajout de l'extension du réseau Thedford Mines, (ii) la croissance (de 9,1 % en 2012) du nombre de traitement des avis correctifs au réseau et (iii) pour supporter les activités d'ECDA comme expliqué à la réponse à la question 12.4 de la Régie.

#### Postes vacants: (-2)

- Cette situation s'explique par les effets de mouvement de personnel (par exemple, temps de formation lors de remplacement de poste).

## h) Employés et culture

Postes additionnels / abolis						
Daq	ANR	Total				
(5)		(5)				

Postes vacants							
Daq	ANR	Total					
15		15					

# Abolitions de postes: (-5)

- L'abolition de 4 postes d'employés à l'heure selon la prévision des besoins de la cohorte 2013; le PMO relié à la cohorte est basé sur le nombre de retraites possibles et le mouvement de main-d'œuvre des techniciens en gaz; et
- le transfert de 1 poste cadre lié à l'amélioration des processus du service à la clientèle, désormais affecté au secteur Croissance.

#### Postes vacants: (+15)

- En 2012, 10 postes reliés à la cohorte ont été vacants étant donné qu'il y a eu moins de retraites que ce qui avaient été planifiées; et
- 5 postes ont été vacants en 2012 dans ce secteur et seront comblés en 2013. Les vacances s'expliquent par un mouvement de personnel (par exemple délai d'embauche, des congés de maternité et départs à la retraite).

#### i) Ventes

Postes additionnels / abolis						
Daq	ANR	Total				
3		3				

Postes vacants						
Daq	ANR	Total				
3		3				

# Postes additionnels: (+3)

Additions de postes de cadre (3)

- le transfert de 1 poste lié au développement de l'utilisation du gaz naturel dans de nouveaux secteurs historiquement affecté au secteur Exploitation;
- l'ajout de 1 poste pour les besoins croissants en développement et assistance technologique auprès des clients (DATECH); et
- l'ajout temporaire de 1 poste en vue de former une relève pour remplacer un départ à la retraite;

Postes vacants: (+3)

Le	es	3	postes	vacants	en	2012	dans	ce	secteur	seront	comblés	en	2013.	Les	vacances
s'e	exp	pilq	uent pa	r un mou	vem	ent de	perso	nne	l (par exe	emple, le	e délai d'e	mba	uche).		

Société	en comi	mandi	te Gaz	Métro
Cause	tarifaire	2014,	R-383	7-2013

L'annexe 5 est déposée sous pli confidentiel.

Société	en comi	mandi	te Gaz	: Métro
Cause	tarifaire	2014,	R-383	7-2013

L'annexe 6 est déposée sous pli confidentie	L'annexe	est d	éposée	sous	pli	confidenti	el
---	----------	-------	--------	------	-----	------------	----

SUMMARY: YEAR ROUND LEAK SURVEY

YEAR ROUND LEAK SURVEY										
Company:	Cie 1	Cie 2	Cie 3	Cie 4	Cie 5	Cie 6	Cie 7	Cie 8	Cie 9	Cie 10
Name:										
Phone:										
Email:										
Question 1: Do you conduct pedestrian leak										
detection patrol all year around?	NO	NO	NO	NO	YES	NO	NO	NO	NO	YES
a) For which period of the year leak detection is			No policies prohibit leak survey during any particular time of year - but are not permitted when 'Frost Penetration'				March timeframe in areas that have wall to wall pavement/cement for significant lenghts (i.e. more than one	An inside basement survey is completed from November to March each year. A walking survey is completed during the spring, summer and survey. With an additional Mobile	Generally we don't do it in the winter when the ground is frozen. We do however do monthly inspections in our downtown core areas (i.e. Edmotron and Calgary). Our normal practice is	
not allowed?	October to March	mid June to late September.	could impact survey.			Winter months	downtown commercial areas.	Patrol during the winter months.	to do a leak survey on a 5 year cycle.	N/A
b) Why don't you allow leak detection patrol during this period?		leak surveys. In farming areas we don't allow surveys on farm land until crops have been harvested approximately mid June to late September. We expect our leak survey contractor				Frost conditions may not allow gas leakage to surface in the area you are walking. Also deep snow conditions make walking not practical.	Frost cap prevents accurate survey results.	Mobile patrols are performed during the winter months on our cast iron system. Due to snow and ice its safer to complete walking surveys during the non-winter months.	Becasuse of snow and ice conditions (i.e. frozen ground) affect the imigration of any gas leaks which makes it difficult to identify and locate Becasuse of snow and ice conditions	N/A
		to use good judgement, and when the		After Heavy rains.we are in a rain			Voc. if around is not wated with water		(i.e. frozen ground) affect the	
<ul> <li>c) Are there other situations where you would prohibit leak detection (e.g.: after heavy</li> </ul>		ground is heavily saturated as it is during and after several days of heavy	Look Surveys typically not completed	forest here so that does pose some			Yes - if ground is saturated with water due to rain or early spring due to snow		migration of any gas leaks which	
rains,)?			on windy days, or rainy days.	limitations.		Yes - rainy conditions	melt, surveys are not to be completed.	NO	makes it difficult to identify and locate	N/Δ
d) Which technology (equipment) do you use		rain they remain from Surveying.	Flame Ionization - Heath Detecto Pack	iiiiitauoris.		163 - Idilly Collations	men, surveys are not to be completed.	140	makes it difficult to identify and locate	IVA
for pedestrian leak detection patrol		Flame Ionization units	IV	Flame ionization and Infra red		Flame Ionization units.	Flame Ionization units.	Flame Ionization units.	Heath Tek Detecto Packs	Heath FI Units
Question 2: Do you conduct motorized leak										
detection patrol all year around?	N/A see Comment	NO	NO	NO, does not use motorized leak detection	YES	NO	NO	YES	NO	YES
		Our current procedure specifies that the leak survey be done at a "moderate walking pace". In rural areas our contractor sometimes uses small all terrain vehicles adapted for performing leak surveys - going no faster than a moderate walking pace								
a) Farmbish assist of the man last, detection in		of about 6 Km per hour. This is only								
a) For which period of the year leak detection is not allowed?		done after crops are off the fields.	Same as above			During winter months				N/Δ
b) Why don't you allow leak detection patrol									We walk everything, including the rural areas. Too many fences etc. to use a	
during this period?		Same as above	Same as above			Same reasons as above.			motorized unit.	N/A
c) Are there other situations where you would										
prohibit leak detection (e.g.: after heavy rains,)?		Same as above	Same as above			Same reasons as above.			Same as above.	N/A
14113,):		Carrie as above	ATV mounted Flame Ionization Unit - used			Carrie reasons as above.			Carrie as above.	IVA
d) Which technology (equipment) do you use			only for leak survey on rural steel pipeline							
for motorized leak detection patrol		Flame Ionization Unit	right-of-ways			Flame Ionization units.		The technology is OMD	Same as above.	Heath FI Units
Question 3: For motorized leak detection patrol, do your procedures require that the patrol go over the pipe or do you have a tolerance?		YES	NO, No specific procedures		NO, The detection unit must be within 1 m of the centreline of the main.	YES		YES, The patrol travels as close to the main as possible, most mains are located either in the road or adjacent sidewalk.	Not applicable	NO, See Comments
Question 4: For motorized leak detection			spoomo procodarco		2. 2.0 controlle of the main.	1			===:::::::::::::::::::::::::::::::	,
patrol, how do you manage situations where there are obstacles (e.g. cars parked along the		We don't do motorized leak patrol in urban areas, and the farmers fields generally aren't too crowded.	N/A - Used only for rural pipelines on		No particular action is taken if there are	We only use motorized leak detection in		There is no choice, the obstacle is driven		Discount of the distance
street) above the main?	Not applicable	crowded.	cleared right-of-ways		obstacles over the main.	remote rural areas - muskeg, etc.		around.	Not applicable	Drive around parked vehicles.
Additional comments:	does not conduct a motorized leak survey. The survey is conducted entirely by walking. Additionally, we conduct leak surveys most often between the months of April through Sentember						We are currently not completing any motorized leakage surveys, but we are very interested in knowing what others are doing -especially if using ATV's with Optical Methane Detection or Laser Technology and if anyone is using Laser Technology with a low flying plane or helicopter in unral areas.			Has a medium pressure distribution system (up to 100 ps) which consists of carbilicially protected coated steel and high density PE pipe. Does not have any bare steel or cast iron pipe. During "Frest Season" (typically late Docember through April) our surveys the entire distribution system every 2-3 weeks using trucks with installed Heath Fl units. This results in the entire distribution system being surveyed many times each calendar year. Given that we does not have a low pressure system; we have good success detecting leaks during mobile leak surveys. are when leaks sources are within green belts or under parked cars. Mobile surveys are as conducted during one-witter months but not at the frequency they are in the winter. The only times where we would not conduct mobil or walking surveys would be when environmental conditions made doing so hazardous (ice
Additionnal document	Сористивн.	1			1		in rarar arous.		1	torris, oto.j.
Additionnal document	I .	1	1	I	II.	I.	I.	l .	IL.	1

#### SUMMARY: YEAR ROUND LEAK SURVEY

10													
Company:		#	%	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Question 1: Do you conduct pedestrian leak													
detection patrol all year around?	YES	2	20%					1					1
	NO	8	80%	1	1	1	1		1	1	1	1	
a) For which period of the year leak detection													
is not allowed?	Year round	2	20%				1						1
	NO Frost	6	60%	1	1	1			1	1	1	1	
	Other	1	10%		•	1							
	comments	1	10%								1		
b) Why don't you allow leak detection patrol													
during this period?		6	60%		•	1 1			1	1	1	1	
c) Are there other situations where you would													
prohibit leak detection (e.g.: after heavy													
rains,)?		6	60%		1	1	1		1	1		1	
d) Which technology (equipment) do you use	Flame												
for <b>pedestrian</b> leak detection patrol	Ionization	9	90%		1	1	1	1	1	1	1	1	1
Question 2: Do you conduct motorized leak													
detection patrol all year around?	YES	3	30%					1			1		1
	NO	5	50%		1	1			1	1		1	
	N/A	2	20%	1			1						
a) For which period of the year leak detection													
is not allowed?	Year round	1	10%										1
	NO Frost	3	30%		1	1			1				
	other	0	0%										
	comments	1	10%		1			1					
b) Why don't you allow leak detection patrol								1					
during this period?		3	30%		1				1			1	
c) Are there other situations where you would					-								
prohibit leak detection (e.g.: after heavy													
rains,)?		3	30%		1				1			1	
d) Which technology (equipment) do you use	Flame												
for motorized leak detection patrol	Ionization	4	40%		1	1			1			1	
	OMD										1		
Question 3: For motorized leak detection													
patrol, do your procedures require that the													
patrol go over the pipe or do you have a													
tolerance?	YES	3	30%		1				1		1		
	NO	3	30%			1		1					1
	N/A	1	10%					İ				1	
Question 4: For motorized leak detection													
patrol, how do you manage situations where													
there are obstacles (e.g. cars parked along the													
street) above the main?	Nothing	3	30%					1			1		1
	N/A	4	40%	1	1	1						1	
	Rural only	1	10%					1	1				
						1		1			İ		
Additional comments:		2	20%							1			1
Additionnal document		1	10%		1								

# DÉPENSES D'OPÉRATION PAR NATURE POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LES 30 SEPTEMBRE 2013 ET 2014 INFORMATIONS PAR SECTEUR (000 \$)

No de ligne	Secteur	Budget 2014	Budget 2013	Projection 2013	Réel 2012	Écart P2013- B2013	Écart B2014 - B2013	Écart B2014 - P2013	Écart R2012- B2014
-		(1)	(2)	(3)	(4)	(4)=(3)-(2)	(5)=(1)-(2)	(6)=(1)-(3)	(7)=(1)-(4)
	Avantages sociaux								
1	Salaires et avantages sociaux								
2	Salaires réguliers et garde					-	-	-	_
3	Temps supplémentaire					-	-	-	-
4	Sous-total salaires	-	-	-	-	-	-	-	-
5								-	
6	Avantages sociaux	71 127	68 937	68 937	49 059	-	2 190	2 190	22 068
7									
8									
9									
10	Démanasa							-	
11 12	<b>Dépenses</b> Services professionnels	225			218		225	- 225	7
13	Services professionnels Services externes	223	-	-	210	_	225	- 223	_ ′
14	Matériaux	-	-	-	-	-	-	-	-
15	Loyer et assurances	_	-	_	_	_	_	_	_
16	Frais de déplacement, de représentation et d'adhésion	-	_	_	_	-	-	-	_
17	Téléphonie	-	-	_	-	-	-	-	-
18	Carburant et huile	-	-	-	-	-	-	-	-
19	Fournitures de bureau	-	-	-	4	-	-	-	(4)
20	Dons et commandites	-	-	-	-	-	-	-	-
21	Jetons des administrateurs	-	-	-	-	-	-	-	-
22	Mauvaises créances	-	-	-	-	-	-	-	-
23	Électricité et gaz	-	-	-	-	-	-	-	-
24	Publicité	-	-	-	-	-	-	-	-
25	Revenus	(158)	-	-	(238)	-	(158)	(158)	80
26	Cotisations professionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-
27 28	Autres	67	-	<u> </u>	(16)		67	- 67	83
28 29		07	-	-	(16)	-	67	67	03
30	TOTAL DÉPENSES D'OPÉRATION	71 194	68 937	68 937	49 043		2 257	2 257	22 151
31	TOTAL DEL ENGES D'OT ENATION	71 134	00 931	00 937	49 043		2 231	2 231	-
32	Frais généraux imputés aux immobilisations	-	_		-	-	-	-	_
33	Main d'oeuvre imputée aux immobilisations	-	-		-	-	-	-	-
34	Frais imputés aux ANR	-	-		-	-	-	-	-
35	Frais de gestion					-	-	-	-
36	Projet Côte-Nord					-	-	-	-
37	Provision pour la 53e période de paie et autres					-	-	-	-
38	Coupure Décision CT 2013								-
39 40	TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	71 194	68 937	68 937	49 043		2 257	2 257	22 151
40	TOTAL DEFENSES D'EXPLOITATION	71 194	00 937	00 937	49 043	-	2 231	2 231	22 131

Société en commandite Gaz Métro Cause tarifaire 2013, R-3809-2012

# Réponse :

Les salaires et avantages sociaux des employés qui sont dédiés au projet de la Côte-Nord sont imputés aux dépenses par le biais de l'enregistrement de la paie, comme c'est le cas pour tous les employés de Gaz Métro. Dans un deuxième temps, les salaires et avantages sociaux dédiés au projet de la Côte-Nord sont crédités des dépenses pour être imputés au compte de frais reportés du projet de la Côte-Nord.

Le traitement des autres dépenses reliées au projet de la Côte-Nord diffère en ce sens que ces autres dépenses sont imputées directement au compte de frais reportés. Contrairement aux salaires et avantages sociaux, les autres dépenses ne transitent pas par la masse des dépenses d'exploitation pour être ensuite retranchées. Ainsi, dans le cadre d'une prévision budgétaire, seuls les salaires et avantages sociaux du projet sont prévus dans la masse des dépenses pour ensuite être retranchés, reflétant la façon dont ces dépenses seront comptabilisées au réel.

**11. Référence :** Pièce B-0173, pages 1 à 11.

#### Préambule:

Original: 2014.01.30

Gaz Métro présente, par secteur et division, les charges d'exploitation pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2013, incluant les salaires, avantages sociaux et les charges d'exploitation.

La Régie a regroupé les différentes données présentées à cette pièce pour l'année projetée 2012-2013, telles que présentées au tableau ci-dessous.

Page 28 de 127

Nature des dépenses (000 \$)	Projeté	<b>Réel</b> 2011-2012	Écart	Projeté 2012-2013
Salaires et avantages sociaux				
Salaires réguliers et garde				110 023
Temps supplémentaire				4 861
				114 884
Avantages sociaux				68 937
Dépenses				
Services professionnels				17 407
Services externes				9 305
Matériaux				5 602
Loyer et assurances				4 141
Frais déplacement et représentation				3 637
Téléphonie				2 867
Carburant et huile				2 678
Fournitures de bureau				2 454
Dons et commandites				1 165
Jetons des administrateurs				1 088
Mauvaises créances				1 010
Électricité et gaz				853
Publicité				203
Revenus				(940)
Autres (par différence)				2 177
				54 678
Main d'œuvre imputée aux immobilisations				(39 694)
Frais généraux imputés aux immobilisations				(4 505)
Frais imputés aux ANR (salaires et avantages sociaux	<u>.</u>			(6 497)
Frais de gestion				1 250
Projet Côte-Nord				(1 696)
Provisions autres				321
Total - Dépenses d'exploitation				187 678

### **Demandes:**

11.1 Veuillez compléter le tableau ci-dessus pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.

# Réponse:

La pièce B-0173, Gaz Métro-12, Document 14, pour les pages 1 à 12 a été élaborée dans le but de mettre en évidence uniquement les dépenses d'opération majeures respectives à chaque secteur. Le total pour chacune de ces catégories de dépenses a été repris à la page 11. Ainsi, le total de chaque catégorie ne correspond pas nécessairement au total pour l'ensemble de l'organisation, considérant que certains types de dépense, en raison de leur importance relative, n'ont pas été précisés dans certains secteurs. De plus, certains postes de dépenses d'opération n'étaient simplement pas présentés distinctement pour des raisons d'importance relative.

Gaz Métro présente donc l'annexe 3 tel que demandé par la Régie, en y apportant certaines modifications visant à répondre aux questionnements de la Régie. La ventilation des autres

dépenses réfère à des catégories additionnelles et le montant indiqué pour chacune d'elles représente le total pour l'ensemble de l'organisation. Ainsi, le montant résiduel, présenté à la ligne 24, se trouve donc considérablement réduit. Ainsi, les chiffres présentés pour l'année projetée 2013, à la colonne 11, se trouvent légèrement différents par rapport à ce qui a été présenté dans la pièce original.

Gaz Métro tient à informer la Régie qu'elle révisera la page 11 de la pièce Gaz Métro-12, Document 14 afin de présenter les dépenses pour l'ensemble de l'organisation.

11.2 Veuillez expliquer la nature des autres charges de 2 177 k\$, obtenues par différence, pour l'année projetée 2012-2013.

# Réponse :

Tel que mentionné à la réponse 11.1 ci-dessus, Gaz Métro a redressé, à la colonne 11 de l'annexe 3, les données présentées par la Régie dans le préambule. Selon ce redressement, il est possible de constater que le poste « Autres » se solde plutôt à 686 000 \$ et celui-ci est majoritairement composé de dépenses de formation.

11.3 Veuillez détailler et justifier les montants reliés aux postes « Services professionnels », « Services externes », « Frais de déplacement et représentation » et « Dons et commandites ».

#### Réponse :

Tel que mentionné à la réponse 11.1 ci-dessus, Gaz Métro a redressé, à la colonne 11 de l'annexe 3, les données présentées par la Régie dans le préambule. Les explications sur les postes demandées à la présente question sont basées sur les chiffres redressés de cette annexe.

# **Explications relatives au poste « Services professionnels » :**

Les dépenses d'opération du poste de « services professionnels » représentent des honoraires professionnels et de consultants externes pour des services conseils ou autres pour lesquels Gaz Métro n'a pas les ressources disponibles à l'interne. Ces dépenses d'opération sont principalement constituées :

- d'honoraires pour des services d'expertise et de maintenance des serveurs et logiciels utilisés par Gaz Métro, tels que Windows, Unix, Mainframe, SAP, Khalix et autres (3 827 000 \$);
- d'honoraires professionnels relatifs à la mise en place de campagnes commerciales pour l'automne 2012 et l'hiver 2013, d'une campagne de positionnement du produit et de l'entreprise qui débutera au cours de l'année 2013 et d'honoraires de promotion des

- activités auprès de différents marchés, notamment pour les marchés Résidentiel, Affaires et Ventes grandes entreprises (2 357 000 \$);
- d'honoraires professionnels relatifs à des contrats avec des firmes spécialisées pour différents mandats d'entretien et de sécurité du réseau gazier (tests et analyses de corrosion, services de consultants en génie civil, consultants dans le domaine électrique, inspections en métallurgie, etc.) et d'honoraires relatifs à l'analyse de projets d'injection de biométhane pour l'interchangeabilité du gaz naturel et la mise en place de réseaux dédiés tel qu'expliqué à la réponse de la question 12.4 (1 762 000 \$);
- d'honoraires légaux externes pour divers dossiers courants et réglementaires (autres que ceux portant sur la Cause tarifaire 2013 et le dossier du taux de rendement), d'honoraires des auditeurs externes, d'honoraires de fiducie pour les titres de créances et pour les envois aux prêteurs, de frais annuels de maintien des cotes de crédit et de frais d'utilisation, de licence et de maintenance des systèmes associés aux suivis et à l'analyse des dérivés financiers (1 549 000 \$);
- de services légaux externes pour la Cause tarifaire 2013, le dossier du taux de rendement et autres. Veuillez vous référer à la réponse à la question 9.3 du présent document (1 432 000 \$);
- de frais associés à des études de génie-conseils pour évaluer la faisabilité des projets de soutien aux ventes et pour la contribution annuelle au Centre des technologies du gaz naturel (1 340 000 \$);
- d'honoraires professionnels de consultants en psychologie industrielle (liés notamment aux techniciens acquisitions et exploitation et à la cause Actions Travail Femmes), de frais associés aux litiges juridiques des employés, d'honoraires associés au recrutement (service de référence et soutien pour le système de publication des postes en ligne), de frais de gestion des ressources humaines et de frais liés à des formations externes et corporatives (1 004 000 \$);
- de frais et d'honoraires de firmes externes pour des services divers de graphisme, de surveillance média, de relations de presse, de communication interne, de services pour l'intranet et les droits d'utilisation, pour des services conseils en communication et affaires publiques, pour la traduction et le placement des avis publiques, pour l'organisation des conférences de presse et la production des brochures d'information (434 000 \$);
- d'honoraires relatifs à la prévision de la demande associés à des études de marché diverses, à l'acquisition de données requises pour des analyses internes pour les marchés Résidentiel et Affaires, à des recherches effectuées pour les divers segments de marchés et à des sondages relativement aux nouvelles technologies ou sources d'énergie (358 000 \$); et
- d'honoraires de consultation dans le cadre d'un projet lié à l'éthique et afin d'analyser la ségrégation des tâches et des fonctions incompatibles et les contrôles informatisés (143 000 \$).

# **Explications relatives au poste « Services externes » :**

Les dépenses d'opération du poste de « services externes » représentent des dépenses associées à des ententes de services qui sont liées directement à l'exploitation et à l'approvisionnement chez Gaz Métro. Ces dépenses d'opération sont principalement constituées :

- de dépenses relatives à l'embauche de sous-traitants pour la réalisation de projets, tels que les inspections spécialisées du réseau, les frais liés aux entrepreneurs en excavation et aux consultants pour les analyses requises à la suite de ces inspections, de frais d'analyse et d'entretien général ainsi que de frais relatifs au contrôle de la végétation sur les servitudes des conduites de transmission (3 880 000 \$);
- de dépenses relatives à l'entretien général des immeubles (tels que pour l'entretien de la plomberie, des génératrices et des extincteurs, le déneigement et le ramassage des déchets) et au service de sécurité (1 506 000 \$);
- de dépenses relatives à l'entretien de la flotte d'équipements (tels que les ateliers mécaniques, les services sur la route, etc.) et des pièces majeures, à la location d'équipements pour des besoins spécifiques ou temporaires de Gaz Métro et à la disposition des matières résiduelles ou dangereuses (979 000 \$); de frais d'entretien du matériel informatique et de frais de services pour la relève informatique et l'hébergement des serveurs (490 000 \$); et
- de frais d'assistance technique du Centre des technologies du gaz naturel (426 000 \$).

# Explications relatives au poste « Frais de déplacement et représentation » :

Les dépenses d'opération du poste de « Frais de déplacement et représentation » représentent des dépenses associées aux déplacements d'employés, à des allocations et divers frais de représentation. Ces dépenses d'opération sont principalement constituées :

- de frais de repas et d'allocations forfaitaires, principalement engagés dans les secteurs Ventes, Exploitation et Employés culture (1 310 000 \$);
- de frais d'hébergement et de déplacement tels que des billets d'avion, location de voiture, hôtels, etc., principalement engagés par les secteurs Exploitation, Employés culture et Approvisionnement (1 268 000 \$);
- de frais d'inscription, d'associations et de regroupements, tels que des frais annuels d'adhésion à des associations d'affaire, des frais d'inscription à des séminaires ou à de la formation ainsi que des frais de représentation, principalement engagés par les secteurs Relations publiques et commerciales, Ventes et Exploitation (1 258 000 \$); et
- d'allocations de kilométrage pour voitures principalement engagées dans les secteurs Ventes et Exploitation (640 000 \$).

# **Explications relatives au poste « Dons et commandites » :**

Les dépenses d'opération du poste de « dons et commandites » représentent des dons effectués à des organismes de bienfaisance et des commandites à divers organismes ou

événements. La prévision budgétaire de ce poste est établie au moyen d'une enveloppe globale de dépenses en fonction des dons et commandites réels octroyés au cours de l'exercice précédent, compte tenu que ces derniers ne sont, pour la plupart, pas connus au moment de l'établissement de la prévision. Le budget 2013 prévoit donc une enveloppe globale de 1 631 000 \$, comparativement à des dépenses réelles de 1 783 000 \$ pour l'année 2012. Parmi les dons et commandites octroyés au cours de l'année 2012, on compte notamment:

- des dons à l'organisme Projet 80 dans le cadre du projet Ruelle de l'Avenir (404 000 \$);
- des dons à l'organisme Centraide (176 000 \$); et
- divers dons et commandites (de 50 000 \$ ou moins) à différents organismes, tels que la Fondation du Père Sablon, la Fondation CHU Sainte-Justine, la Fondation CHU de Québec, la Fondation Marie-Vincent, la Société canadienne du cancer, la Croix rouge, etc. (1 203 000 \$).

Gaz Métro – 18, Document 1 Original: 2013.02.27 Page 33 de 127

### **CHARGES D'EXPLOITATION**

**12. Références :** (i) Pièce B-0174, page 1;

(ii) Pièce B-0174, page 2;

(iii) Pièce B-0175.

#### Préambule:

- (i) Gaz Métro présente, par secteur, une analyse comparative des Salaires et des Autres charges projetées pour l'année 2013 avec les données réelles de l'année 2012.
- (ii) Gaz Métro explique les principaux écarts entre les données projetées pour l'année 2013 et les données réelles de l'année 2012, observés à la référence (i), dont :
  - une augmentation des charges de 881 k\$ reliée à des besoins de main d'œuvre pour la division Gestion de l'information, jumelée à l'impact de l'annualisation des postes comblés en 2012;
  - une hausse de 1 485 k\$ pour des services professionnels et de sous-traitance;
  - une hausse de 850 k\$ pour la modification de conventions comptables liée à l'étape clé de la capitalisation, et
  - une baisse du taux de capitalisation de la main-d'œuvre aux immobilisations en 2013, passant de 45,41 % en 2012 à 43,25 % en 2013, créant un impact à la hausse de 1 935 k\$ sur les charges d'exploitation.
- (iii) Gaz Métro présente les composantes de la masse salariale projetées pour l'année 2013 et réelles pour l'année 2012. Pour l'année 2013, on observe entre autre une hausse de 74 ETP (équivalent temps plein) ainsi qu'une baisse des salaires capitalisés de 916 k\$.

#### **Demandes:**

12.1 Veuillez compléter le tableau de la référence (i) en y ajoutant, pour chaque secteur, le plan de main-d'œuvre (PMO) prévu et le PMO réel de l'année 2012. Veuillez justifier les écarts du PMO pour chaque secteur et la nécessité de recourir à de la main-d'œuvre additionnelle le cas échéant.

# **Réponse:**

De façon générale, il importe de faire une analyse globale de l'évolution du nombre d'employés nécessaires à Gaz Métro afin de livrer un service de qualité et sécuritaire aux consommateurs de gaz naturel au Québec (daQ), et ce, dans le respect des normes et standards qui ne cessent d'évoluer.

Outre les particularités propres à chacun des secteurs qui seront détaillées par la suite, précisons tout d'abord que les données utilisées, bien qu'indicatives de la croissance de la main-d'œuvre observée (nombre de postes en équivalent temps plein), ne permettent pas, à elles seules, de tirer des conclusions définitives sur le caractère approprié du plan de main-

d'œuvre de Gaz Métro. Il est donc nécessaire de mettre ces données en relief avec d'autres observations.

Les derniers exercices ont été caractérisés par un roulement plus élevé qu'historiquement de la main-d'œuvre, jumelée à des difficultés grandissantes à remplacer les postes vacants. Cette situation a eu comme effet de diminuer le nombre de postes en équivalent temps plein de l'exercice 2012 à 1 312 ressources par rapport à ce qui avait été anticipé au budget 2012. Toutefois, ces postes vacants, nécessaires à la bonne conduite des opérations, ont été comblés en partie avant la fin de l'exercice 2012. En fait, Gaz Métro avait 1 348 employés actifs afin de supporter les activités de la daQ au 30 septembre 2012. Lorsque l'on compare cette donnée avec le nombre de postes en équivalent temps plein budgété pour l'exercice 2013 qui s'élève à 1 380 postes, force est de constater que Gaz Métro est demeurée conservatrice dans ses prévisions. En effet, l'évolution historique du plan de main-d'œuvre réel des trois derniers exercices, basée sur les données publiées au rapport de gestion 2012 de Gaz Métro s'élève à environ 1,6 %, reflétant l'augmentation du niveau d'activités global de l'entreprise.

Bon nombre d'indicateurs témoignent de l'augmentation de ce niveau d'activités au cours des dernières années, dont l'accroissement du nombre de clients branchés, du nombre d'interventions au point de vue opérationnel sur le réseau vieillissant, l'accroissement des normes et standards en matière de gouvernance et de sécurité à respecter pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous vous invitons donc à analyser les informations qui suivent en conservant cette analyse globale de la situation en filigrane.

Veuillez trouver aux annexes 4 et 5 le plan de main-d'œuvre (PMO) prévu et réel par secteur pour les années 2008 à 2013, ainsi que les justifications des écarts du PMO pour chaque secteur entre le budget 2013 et le réel 2012. Les écarts de PMO sont composés de postes additionnels ainsi que de postes vacants. La majorité des postes vacants en 2012 ont été reconduits dans le budget 2013. Gaz Métro tient à rappeler, tel que mentionné à Gaz Métro-12, Document 16 (d), que le PMO présenté pour 2012 est estimatif. Il est établi à partir d'une statistique du nombre d'heures payées en 2012. Ce calcul permet d'établir une moyenne pondérée annuelle du nombre d'employés. Par conséquent, l'analogie entre une moyenne estimative pour l'année 2012 et le budget 2013 comporte des limites.

De plus, veuillez noter que les trois pièces suivantes (Gaz Métro-12, Document 13, Gaz Métro-12, Document 14 et Gaz Métro-12, Document 16) ont été révisées pour corriger le PMO budget 2013.

12.2 Veuillez déposer le tableau de la référence (i), modifié afin de tenir compte de la réponse à la demande ci-dessus, pour chaque année de la période 2009 à 2012. Ainsi, le corporatif total (CT) 2012 devrait être comparé au réel 2011, le CT 2011 devrait être comparé au réel 2010 et ainsi de suite.

#### Réponse:

Veuillez vous référer à la réponse à la question 12.1.

12.3 Veuillez fournir de plus amples détails sur la nécessité de recourir à de la main-d'œuvre additionnelle en 2013 pour la division Gestion de l'information, tel que mentionné à la référence (ii).

#### Réponse :

La recherche d'une efficience accrue des activités au sein des entreprises et la nécessité de fournir et d'obtenir des informations plus rapidement et plus pointues passent inévitablement par une automatisation de plus en plus accentuée des opérations, et Gaz Métro ne fait pas exception à cet égard.

La croissance des exigences en matière de conformité réglementaires et les normes auxquelles Gaz Métro doit se soumettre (CSA Z662, santé et sécurité, système de contrôle de la qualité, normes sur la sécurité informatique, pour n'en nommer que quelques-unes) sont également des facteurs qui mettent beaucoup de pression sur les équipes de la division Gestion de l'information.

Au cours des dernières années, Gaz Métro, comme bien des entreprises, connaît des difficultés à remplacer rapidement les ressources TI qui quittent pour la retraite ou pour d'autres motifs en raison principalement de la rareté des ressources disponibles sur le marché. Par souci d'efficience budgétaire, Gaz Métro a maintenu jusqu'ici (et le fera aussi longtemps que possible) comme pratique de ne pas dupliquer les postes reliés aux fonctions TI et les ressources sont donc remplacées au moment où elles quittent leur poste dans une grande majorité des cas.

Cette difficulté entraîne pour le groupe des TI la nécessité de composer avec moins d'effectifs durant certaines périodes, entraînant ainsi inévitablement un retard dans la livraison des projets, dans la qualité de service offert à l'entreprise, en plus de générer un stress accru chez les équipes sur le terrain qui comprennent heureusement que tous les efforts sont investis afin de remédier à la situation le plus rapidement possible. L'année 2012 a été l'une de ces périodes.

L'écart budgétaire observé entre les années 2012 et 2013 est le résultat combiné d'un manque d'effectifs sur le terrain en 2012 en raison de la difficulté à combler les postes aussi rapidement qu'espéré ainsi que d'une nécessité d'augmenter les niveaux de sécurité et de fiabilité des systèmes d'information.

La main-d'œuvre additionnelle requise pour 2013 est donc justifiée et de première importance à la saine gestion des opérations de Gaz Métro.

12.4 Veuillez détailler et expliquer la hausse de 1 485 k\$ reliés aux services professionnels et de sous-traitance présentés à la référence (ii).

#### **Réponse :**

Voici les principaux éléments qui expliquent la hausse de 1 485 000 \$ reliée aux services professionnels et de sous-traitance :

- Hausse de 490 000 \$ pour les travaux effectués sur les postes de livraison, de mesurage et de détente : Les travaux effectués sur les postes de livraison, de mesurage et de détente sont constitués de travaux d'entretien et de réfection de nature non capitalisable, tels que la réparation de bâtiments, de toitures, de clôtures, etc. Étant donné que ces travaux dépendent d'événements imprévisibles et hors du contrôle de Gaz Métro, tels les bris, les vols et l'usure des équipements et des bâtiments, les dépenses sont variables d'une année à l'autre et très difficiles à prévoir. L'année 2012 fut marquée par une diminution de ces dépenses par rapport à l'historique des dernières années puisque ces postes ont nécessité moins de réparations et d'entretien et en raison d'une attribution différente des ressources considérant la nature des travaux requis et leur priorisation. Le budget de l'année 2013 fut établi en fonction de l'historique des dépenses réelles des dernières années, excluant l'année 2012, ce qui explique cette hausse de dépenses prévues de 490 000 \$.
- Hausse de 300 000 \$ pour la direction Développement des affaires, Énergie renouvelable: Cette hausse s'explique par les coûts relatifs à des études qui seront menées en 2013 pour de nouveaux sites de biométhane afin d'évaluer leur potentiel, leur faisabilité technique et économique, dont l'interchangeabilité du gaz naturel. De plus, toujours dans le cadre des activités réglementées de Gaz Métro, le faible prix du gaz naturel nous amène en 2013 à envisager la mise en place de réseaux dédiés au gaz naturel pour les régions qui ne sont actuellement pas reliés au réseau de Gaz Métro et par conséquent, des honoraires pour services professionnels ont également été prévus à cet effet en 2013. Gaz Métro souligne que ces coûts associés au biométhane sont tributaires de la décision de la Régie dans le dossier R-3824-2012 et que des ajustements pourraient devoir être apportés lorsque la Régie aura rendu celle-ci.
- Hausse de 300 000 \$ pour le projet ECDA Distribution (External Corrosion Direct Assessment): Dans le cadre de ce projet, des tests et analyses de corrosion des conduites de transmission sont effectués à des endroits stratégiques du réseau gazier afin d'en assurer l'intégrité. Pour ce faire, des firmes externes sont engagées par le secteur Exploitation afin de réaliser des inspections internes des conduites de transmission (pig run). La planification de ce type d'opération est plutôt complexe en raison de la nécessité de coordonner la disponibilité des sous-traitants avec celle de la main-d'œuvre interne qui travaillent conjointement à la réalisation de ces travaux. Ainsi, en 2012, des conflits d'horaire ont empêché la réalisation de l'ensemble des travaux requis à cet effet. Ces travaux devront donc reprendre en 2013, et ceux qui étaient prévus initialement pour 2012 devront être réalisés également car l'objectif

interne de Gaz Métro est de terminer ces inspections d'ici 2014. Les retards accumulés en 2012 ont donc été traités à l'automne dernier et les travaux initialement prévus en 2013 (lors de la prévision 2012) seront également réalisés au cours de l'année 2013, d'où la hausse de 300 000 \$ anticipée au budget 2013.

- Hausse globale de 250 000 \$ pour le secteur Exploitation : Cette hausse s'explique par le fait que dans certaines régions, des évaluations par des consultants sont requises afin d'établir si des renforcements au réseau de Gaz Métro sont nécessaires, considérant notamment des changements dans la consommation attendue de clients. Certaines évaluations, prévues initialement en 2012, n'ont pas pu être exécutées en 2012 par les consultants, compte tenu de la non-disponibilité de ces derniers. Ces évaluations sont donc requises en 2013. De plus, étant donné qu'on prévoit un ajout de clients importants à Bécancour, des études supplémentaires devront être réalisées par des consultants au cours de l'année 2013.
- Hausse de 100 000 \$ pour le projet des compteurs surdimensionnés : Dans ce projet, Gaz Métro remplacera des compteurs qui ne sont plus adaptés à la consommation réelle de certains clients considérant l'évolution de leurs besoins dans le temps. Ce projet prévu initialement en 2012 fut reporté à l'année 2013, sans impact direct sur l'intégrité du réseau. Ce report a été effectué à la suite d'une attribution différente des ressources considérant la nature des travaux requis et leur priorisation, ce qui explique la hausse de 100 000 \$ de l'année 2013 par rapport aux dépenses réelles de l'année 2012.
- Hausse de 45 000 \$ pour l'inspection des conduites suspendues : Cette hausse s'explique par le fait que des coûts initialement prévus en 2012 ont dû être reportés en 2013 en raison d'un manque de disponibilité de firmes externes qui étaient plutôt occupées à d'autres projets (dont le pont Jacques-Cartier).
- 12.5 Veuillez indiquer si la modification de la convention comptable liée à l'étape clé de la capitalisation, mentionnée à la référence (ii), a également un impact sur les salaires en 2013. Le cas échéant, veuillez chiffrer cet impact et indiquer de quelle façon il a été pris en compte pour l'année 2013.

#### Réponse :

La modification à la convention comptable liée à l'étape clé de la capitalisation n'a pas d'impact au niveau de la masse salariale incluse dans les dépenses d'opération. Cette modification n'entraîne aucun changement au plan de main-d'œuvre. Par ailleurs cette modification aura un impact au niveau de la capitalisation de la main-d'œuvre. En effet, les heures consacrées aux activités d'estimation qui étaient auparavant capitalisables ne le seront plus (voir D-2012-077), ce qui entraînera une baisse de la main-d'œuvre capitalisée (taux standards) et incidemment une augmentation des dépenses d'exploitation. Depuis le dépôt du dossier 3773-2011, Gaz Métro a continué d'analyser la répartition des coûts entre l'étape d'estimation (qui n'est pas capitalisable) et l'étape de la planification (qui est

capitalisable selon la nature des travaux). À la suite de cette analyse, Gaz Métro prévoit que la quasi-totalité des frais d'estimation de 850 000 \$ seront, pour l'année 2013, des coûts de main-d'œuvre (et non des autres dépenses comme présentées au tableau de la référence (i)). Ainsi, la présentation des autres dépenses auraient du être réduites de 850 000 \$ de même que la main d'œuvre capitalisée.

12.6 Veuillez justifier la baisse du taux de capitalisation en 2013 comparativement à 2012, tel que présenté à la référence (ii).

#### Réponse :

Un ralentissement du développement est prévu pour certains secteurs en 2013 par rapport à 2012. De façon générale, l'année 2012 a été marquée par plusieurs événements ponctuels et non anticipés qui ont mené à l'augmentation des activités capitalisables.

Tout d'abord, en 2012, il y a eu un nombre important de repavages dans différentes municipalités et lorsque cela se produit, Gaz Métro profite de l'occasion pour effectuer des travaux d'amélioration ou de gestion des risques, tels que le remplacement de joints mécaniques et de vannes souterraines. Ces travaux non anticipés qui sont de nature capitalisable ont entraîné une hausse du taux de capitalisation de 2012.

De plus, plusieurs autres améliorations de nature capitalisable ont été réalisées en 2012 alors qu'elles n'avaient pas été prévues au budget. Des correctifs ont notamment été apportés à certains postes de mesurage et enveloppes de protection cathodique à la suite d'identification de problèmes dans le cadre d'entretiens préventifs effectués sur une base régulière par Gaz Métro sur son réseau. Bien que Gaz Métro ait prévu au budget 2012 des dépenses liées à ce type d'activités, le niveau réel a été supérieur à ce qui avait été prévu, ce qui a donc influencé à la hausse le taux de capitalisation de l'année 2012.

Ainsi, la combinaison de ces événements a eu un impact à la hausse sur le pourcentage de capitalisation de 2012.

Le tableau ci-dessous, présentant les taux de capitalisation historiques de Gaz Métro, nous permet de constater que le taux de capitalisation de 45,41 % de 2012 est effectivement plus élevé que ceux des années précédentes.

	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Budget 2013
Pourcentage de						
capitalisation	42,85 %	43,94 %	39,91 %	41,83 %	45,41 %	43,25 %

Ce tableau permet de mettre en évidence le fait que le pourcentage de capitalisation de 2012 n'est pas représentatif de l'historique de l'entreprise et découle de la nature des travaux effectués dans l'année, tel qu'expliqué ci-dessus.

Comme certains des travaux de nature capitalisable décrits précédemment sont non récurrents et propres à 2012, le taux projeté pour 2013 est inférieur à celui de 2012.

12.7 Veuillez déposer, pour chaque année de la période 2009 à 2012, le taux de capitalisation projeté et réel de la main-d'œuvre aux immobilisations, selon le même modèle que les taux de capitalisation présentés à la référence (ii).

#### Réponse :

% capitalisation	2009	2010	2011	2012
Réels	43,94 %	39,91 %	41,83 %	45,41 %
Projetés	39,80 %	40,35 %	39,26 %	40,16 %

12.8 Veuillez déposer les salaires capitalisés réels, tels que soustraits des salaires selon la référence (iii), pour chaque année de la période 2009-2012.

#### Réponse :

(en milliers)	2009	2010	2011	2012
Salaires capitalisés réels	(731)	(524)	(2 564)	(2 445)

12.9 Veuillez justifier la baisse des salaires capitalisables en 2013 présentée à la référence (iii).

#### Réponse:

La baisse des salaires capitalisables en 2013 s'explique principalement par la fin du projet Héritage (ou SAP2B) qui représentait 1,6 M\$ en 2012. Par ailleurs, cette baisse est partiellement compensée par le projet de « Simplification de l'environnement de base de données SAP » (0,3 M\$) (R-3821-2012) qui sera réalisé en 2013. De plus, plusieurs petits projets de mise à niveau de différents systèmes périphériques ont dû être retardés à 2013, nos ressources ayant été essentiellement dédiées au projet Héritage en 2012.

12.10 Veuillez indiquer si les PMO projetés tiennent compte d'un taux de postes vacants.

#### Réponse :

Dans le PMO projeté, certaines vacances de postes sont reflétées. Ainsi, les postes prévus pour des périodes de pointe, des projets spéciaux, des remplacements de vacances d'été ou de congés de maternité sont inclus au PMO en considérant la durée du mandat. Par conséquent, ces postes ne sont pas inclus au PMO projeté pour les 12 mois de l'année. De plus, pour les nouveaux postes inclus au PMO projeté, l'embauche peut être prévue en cours d'année et non pas nécessairement en début d'année.

Pour les postes réguliers et existants, au moment de la préparation du budget, Gaz Métro prévoit que ces postes seront comblés durant les 12 mois de l'année projetée, à moins d'une indication contraire, comme par exemple, un départ à la retraite annoncé, qui pourrait être intégré au budget.

#### Personnel cadre

	Cotisation		
Année	Rapport actuariel <sup>(1)</sup>	Effet lié à la période <sup>(2)</sup>	Coût réel <sup>(3)</sup>
2012	5 713 400	2 276 801	7 990 201
2011	8 050 800	(1 512 234)	6 538 566
2010	3 981 200	2 084 500	6 065 700
2009	3 796 100	27 271	3 823 371
2008	2 092 800	820 430	2 913 230

- (1) Rapport actuariel: Les rapports produits par nos actuaires Aon portent sur la période du 1er juillet au 30 juin, soit une date de mesure au 30 juin de chaque année.
- (2) Effet lié à la période : Pour préparer les états financiers au 30 septembre, Gaz Métro utilise les cotisations versées du 1er octobre au 30 septembre. Ainsi, la colonne « Effet lié à la période » permet d'obtenir cette période et correspond au net des éléments suivants :
  - Exclure les cotisations versées du 1er juillet au 30 septembre de l'année précédente; et
  - Inclure les cotisations versées du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre de l'année courante.
- (3) Coût réel : Le coût réel des régimes de retraite du personnel régi par une convention collective et le personnel cadre représente les cotisations versées du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre de l'année courante.

#### **Ouestion 3**

#### Références:

- (i) GM-12, Doc-15
- (ii) GM-12, Doc-12, page1

#### **Questions:**

3.1 Veuillez justifier la croissance de 103 000 \$ (50 %) des Autres dépenses liées à la Présidence.

#### Réponse :

Gaz Métro précise que la croissance à laquelle la FCEI réfère dans sa question est constatée entre les résultats réels 2012 et le budget 2013. Gaz Métro souligne que les sommes budgétées en 2012 et celles budgétées en 2013 n'affichent aucune

Original: 2013.03.01 Gaz Métro – 18. Document 2 Révisé: 2013.03.15

croissance. Ceci étant dit, le budget des « Autres dépenses » de la Présidence est composé de dépenses discrétionnaires utiles pour la saine gestion de Gaz Métro. Les dépenses réelles de 2011-2012 de la Présidence étaient inférieures à ce qui avait été prévu étant donné, entre autres, que le nombre de représentations et de déplacements ont été moins nombreux que ceux prévus au budget. Considérant que le rôle de la présidente est de promouvoir Gaz Métro auprès des clients, des partenaires d'affaires (fournisseurs, banquiers, etc.) et des employés, les dépenses de la Présidence sont tributaires des opportunités et des événements qui se produisent en cours d'année. Par conséquent, ces coûts sont relativement variables d'une année à l'autre et sont difficiles à prévoir. Dans ce sens, le budget 2012 a été reconduit pour le budget 2013.

3.2 Veuillez justifier la croissance de 103 000 \$ (50 %) des Autres dépenses liées à la direction Vérification et contrôle interne.

#### Réponse:

La croissance de 103 000 \$ est principalement expliquée par :

- une hausse des honoraires professionnels de consultation de l'ordre de 75 000 \$. Ces honoraires sont prévus pour des services pour lesquels Gaz Métro n'a pas les ressources disponibles à l'interne. Plus précisément, 50 000 \$ sont prévus pour l'audit des accès de SAP afin d'analyser la ségrégation des tâches, la ségrégation des fonctions incompatibles et les contrôles informatisés, et 25 000 \$ sont prévus pour les honoraires d'un expert qui assistera Gaz Métro en matière d'éthique; et
- des coûts de l'ordre de 10 000 \$ sont prévus pour la mise en place d'un service de signalement 24/7 lié à l'éthique.
- 3.3 Veuillez justifier la croissance de 81 000 \$ (25 %) des Autres dépenses liées à la Direction des affaires gouvernementales.

#### Réponse :

La croissance de 81 000 \$ est principalement expliquée par les facteurs suivants :

- Les dépenses relatives aux frais de déplacement, de repas, de formation et autres prévues pour l'année 2013 sont supérieures aux dépenses réelles de l'année 2012 puisque deux postes sur un total de quatre qui étaient vacants en 2012 seront comblés en 2013:
- Gaz Métro devra avoir recours à des consultants externes en 2013 relativement aux politiques gouvernementales et plans d'action

Original: 2013.03.01 Gaz Métro – 18. Document 2 Révisé: 2013.03.15 Page 12 de 59

gouvernementaux dont notamment, les politiques énergétique, de transport et industrielle, le plan d'action sur les changements climatiques, l'entrée en vigueur du système de plafonnement et d'échange des émissions de gaz à effet de serre; et

- Gaz Métro a mis en branle un plan de relations municipales qui prévoit notamment de rencontrer plus de 250 municipalités au cours des deux prochaines années. Ce plan de relations municipales a pour principal objectif de discuter avec les municipalités des conditions d'installation du réseau de distribution de gaz naturel de Gaz Métro, des risques associés à celui-ci, des croisements entre les réseaux gazier et d'égouts ainsi que de les sensibiliser à la gestion des bris du réseau par les tiers. Les frais de déplacement, incluant notamment les frais de transport et d'hébergement, seront donc plus importants en 2013, comparativement aux dépenses réelles de l'année 2012. Une partie de la hausse des dépenses s'explique également par la présence accrue d'un délégué aux affaires municipales dans les diverses régions du Québec et ce, toujours en lien avec le plan de relations municipales.
- 3.4 Veuillez justifier la croissance de 100 000 \$ (50 %) des Autres dépenses liées à la direction Vérification et contrôle.

#### **Réponse:**

Gaz Métro comprend que la croissance de 100 000 \$ des Autres dépenses liées à la direction Vérification et contrôle aurait dû se lire la croissance de 103 000 \$ des « Autres dépenses » liées à la direction Vérification et contrôle interne.

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.

3.5 Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez présenter le montant réel de services professionnels engagés pour 2010-2011 et 2011-2012, et le montant budgété pour 2012-2013. Veuillez ventiler ces montants par contrat, indiquer la nature de chaque contrat et expliquer l'évolution dans le temps.

#### **Réponse:**

Le tableau ci-dessous présente les montants engagés pour des services professionnels au sein de la direction Réglementation pour les exercices 2010-2011, 2011-2012 et pour le budget 2012-2013.

Nature du dossier	Réel 2010-2011 (\$)	Réel 2011-2012 (\$)	Budget 2012-2013 (\$)
Taux de rendement	70 180	191 299	1 200 000
Autres dossiers :			
Projet Saguenay	-	49 643	
Mécanisme incitatif	93 043	3 291	
Préparation du dossier tarifaire	37 606	28 018	
Divers	25 126	11 663	
Total des Autres dossiers	155 775	92 615	232 000
Total des services professionnels	225 955	283 914	1 432 000

Les coûts associés aux dossiers du taux de rendement correspondent à des frais d'experts pour les exercices 2011 et 2012 et à des frais d'experts et services juridiques pour l'exercice 2013. Les coûts associés au projet Saguenay et au mécanisme incitatif correspondent à des frais d'experts exclusivement. Les coûts associés à la préparation du dossier tarifaire correspondent à des honoraires de consultants externes. Veuillez vous référer à la réponse à la question 9.3 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18 Document 1 pour les coûts associés aux autres dossiers.

Notez que 100 % du budget relié au dossier du taux de rendement pour la Cause tarifaire 2013 a été regroupé dans le centre de coûts de la Réglementation pour fins de simplification, et cela même si en bout de piste, les dépenses relatives aux services juridiques seront imputées dans un centre de coûts distinct, comme ils l'ont historiquement été.

Tel qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessus, le niveau de services professionnels engagés pour 2010-2011 et 2011-2012 est relativement comparable. Quant à l'évolution des services professionnels prévus au budget 2012-2013 par rapport au réel 2011-2012, veuillez vous référer à la réponse à la question 9.3 de la Régie de l'énergie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

3.6 Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez expliquer en quoi consistent les crédits non récurrents pour un montant de 551 000 \$. Veuillez présenter le montant absolu des crédits pour 2011-2012 et 2012-2013.

#### Réponse :

Le tableau ci-dessous présente la nature, la valeur absolue et les explications relatives à l'évolution des crédits non récurrents pour l'exercice 2011-2012 et le budget 2012-2013.

	Réel 2011-2012 (\$)	Budget 2012-2013 (\$)	Écarts	Explications
Renversement en 2012 d'une provision prise en 2011	(87 730)	-	(87 730)	Effet non récurrent en 2012 relatif à la capitalisation de dépenses encourues en 2011 dans le cadre du dossier de tarifs avec TCPL
Jetons de présence à un conseil d'administration externe	(24 441)	(24 000)	(441)	
Escomptes de volumes - fournisseurs de produits et services	(447 507)	(300 000)	(147 507)	Niveau d'escompte très élevé en 2012 car le volume d'achats était anormalement élevé. (moyenne de 140 000 \$ en 2010 et 2011)
Crédits reliés à la gestion des inventaires et des matériaux	(298 690)	-	(298 690)	Les ajustements varient d'une année à l'autre (favorables ou défavorables) dépendamment, entre autres, des écarts notés lors de la prise d'inventaire à chaque année.
Revenus de loyers - espaces non utilisés	(319 105)	(309 117)	(9 988)	Budgétés sur la base des contrats
Autres divers	(7 553)	-	(7 553)	
Total			(551 909)	

Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez 3.7 présenter la valeur absolue des honoraires professionnels reliés à l'embauche de consultants pour 2011-2012 et 2012-2013. Veuillez expliquer la croissance de cette dépense.

#### **Réponse:**

Gaz Métro comprend que la FCEI réfère aux honoraires professionnels reliés à l'embauche de consultants dans la division Approvisionnements gaziers représentant un écart de 100 000 \$, tel que présenté à la pièce B-0174, Gaz Métro-12, Document 15, page 2, note 2. Ces honoraires de 100 000 \$ en 2013 sont relatifs à des services de consultation pour des études et des analyses reliées à la dynamique gazière en Amérique du Nord (vigie et optimisation du plan d'approvisionnement) (nil en 2012).

3.8 Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez présenter la valeur absolue des honoraires en lien avec la stabilisation Héritage pour 2011-2012 et 2012-2013. Veuillez expliquer la croissance de cette dépense.

#### **Réponse:**

Le projet Héritage (ou SAP2B) est un projet de transfert de l'ensemble de la facturation des clients de Gaz Métro sur une plate-forme SAP. Ce projet, dont les coûts ont été estimés à 25,4 M\$, a débuté au cours de l'exercice 2009-2010 et était complété à plus de 98 % en date du 30 septembre 2012. Tous les coûts reliés au développement de cette application ont été capitalisés au projet durant cette période.

La somme de 445 000 \$ représente la valeur absolue du budget prévu afin de stabiliser l'application avant le transfert de cette responsabilité aux équipes courantes. Ce type de dépense est normalement encouru à la suite de l'implantation de projets d'envergure qui ne sont pas très courants chez Gaz Métro.

3.9 Veuillez préciser si les dépenses liées au projet Héritage seront capitalisées.

Original: 2013.03.01 Gaz Métro – 18. Document 2 Révisé: 2013.03.15 Page 16 de 59

#### **Réponse:**

Les dépenses lies à la stabilisation du projet Héritage totalisant 0,4 M\$ (R-3809-2012, B-0171, Gaz Métro-12, Document 12, page 1, l. 22) ne sont pas de nature capitalisable. Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.8 pour un complément d'information.

3.10 Veuillez expliquer pourquoi les dépenses des secteurs Croissance et Finances et affaires corporatives augmentent d'environ 5% alors que l'inflation se rapproche de 2 %.

#### Réponse :

L'augmentation des dépenses du secteur Finances et affaires corporative provient essentiellement d'une hausse de la charge d'assurance partiellement compensée par une baisse des dépenses reliées aux services professionnels. Gaz Métro vous invite également à consulter la réponse de la question 3.20 du présent document pour plus de détails concernant les assurances.

La hausse des dépenses du secteur Croissance provient principalement d'une hausse des dépenses reliées aux services professionnels relatifs aux diverses campagnes commerciales médiatiques. Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution des dépenses reliées aux services professionnels, veuillez vous référer à la réponse à la question 11.3 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1. Dans une moindre mesure, le budget des honoraires liés aux services de contentieux et juridiques a légèrement augmenté par rapport au réel de 2012. Cette hausse s'explique par le remboursement ponctuel d'honoraires relatifs à un règlement devant les tribunaux pour lequel Gaz Métro a eu gain de cause au cours de l'exercice 2012.

3.11 Relativement aux dépenses en Exploitation, veuillez présenter le montant réel de service professionnel et sous-traitance pour 2010-2011 et 2011-2012 et le montant prévu pour 2012-2013. Veuillez ventiler ces budgets par type de service, indiquer la nature de chaque service et expliquer l'évolution dans le temps.

#### **Réponse :**

Le tableau suivant présente les dépenses par type de service ainsi que les montants réels engagés pour 2010-2011 et 2011-2012 et le budget 2013 et ce, uniquement pour les honoraires professionnels et de sous-traitance :

	Réel 2010-2011 (000 \$)	Réel 2011-2012 (000 \$)	Budget 2012-2013 (000 \$)
Services professionnels	1 295,0	668,5	1 762,1
Services de sous-traitance	259,0	178,7	570,4
	1 554,0	847,2	2 332,5

Les services professionnels regroupent principalement les frais liés à l'embauche de consultants externes. Pour le secteur Exploitation, cela représente principalement des dépenses liées à des contrats avec des firmes spécialisées pour différents mandats (analyse de corrosion, services de consultants en génie civil, consultants dans le domaine électrique, inspections en métallurgie, etc.). Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution de ces dépenses, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

Les frais de sous-traitance engagés par le secteur Exploitation représentent notamment des dépenses encourues relativement à l'embauche de sous-traitants réalisant des inspections internes de conduite (pig run) de transmission du gaz naturel, dans le cadre du projet ECDA (External Corrosion Direct Assessment). Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution de ces dépenses, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

3.12 Pour chaque projet présenté à la note 3 de la référence (i), veuillez décrire la nature du projet et présenter le coût réel pour 2010-2011 et 2011-2012 et prévu pour 2012-2013.

#### **Réponse:**

Le tableau suivant présente les coûts réels pour 2010-2011 et 2011-2012 et ceux prévus pour 2012-2013 par nature de projet.

	Réel 2010-2011 (000 \$)	Réel 2011-2012 (000 \$)	Budget 2012- 2013 (000 \$)
Services professionnels et de sous-traitance	1 554,0	847,2	2 332,5
Projet Cross bore (déplacement de conduites qui traversent un égout) et projet de sensibilisation des riverains*	1	-	400,0
Modification de conventions comptables, étape clé de la capitalisation*	-	-	850,0
Augmentation des dépenses non capitalisables liées :			
Aux fuites des branchements d'immeubles (BI) et de régulateurs	515,4	319,9	571,0
Aux BI non conformes	26,1	51,4	65,0

<sup>\*</sup> Il n'y avait pas de budget de dépenses alloué à ces projets avant 2013.

Pour les services professionnels et de sous-traitance, veuillez vous référer à la réponse à la question 3.11.

Le projet Cross bore ainsi que le projet de sensibilisation des riverains en sont à leur première année d'existence et ils généreront une hausse des dépenses d'exploitation de 300 000 \$ et 100 000 \$, respectivement. Le projet Cross Bore vise à répertorier et corriger les croisements d'égouts et de conduites de gaz sur le réseau de Gaz Métro. Ce projet impliquera, notamment, la mise en place d'un système d'intervention afin de détecter la présence de croisements d'égouts sur le réseau actuel de Gaz Métro, la réalisation d'inspections systématiques des égouts sanitaires dans les secteurs où des croisements d'égouts ont été trouvés et la collaboration avec les municipalités qui réalisent des travaux d'inspection de leurs égouts par caméra.

Le projet de sensibilisation des riverains vise à sensibiliser les riverains situés de part et d'autre des conduites de transmission. Ce budget sera alloué principalement à la réalisation de sondages et à l'impression de publications visant à sensibiliser la population située à proximité de ces conduites à détecter les fuites de gaz naturel ou autres situations anormales. Cette initiative découle notamment d'incidents survenus aux États-Unis qui auraient pu être évités si les personnes habitant à proximité de ces conduites avaient été informées sur les moyens de reconnaître les signes d'une fuite ainsi que des consignes à suivre dans ces situations.

La modification de la convention comptable reliée à l'étape clé de la capitalisation a été définie dans le cadre du dossier R-3773-2011, à la pièce Gaz Métro-1, Document 2. Tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2012-077, cette

modification de convention comptable est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2012, générant ainsi une hausse des dépenses d'exploitation de l'ordre de 850 000 \$ pour l'exercice 2013.

Les fuites de BI et de régulateurs ainsi que les BI non conformes varient d'une année à l'autre, tout comme les montants qui y sont dépensés. Le tableau cidessous présente un historique sur les cinq dernières années, afin de mieux expliquer la situation.

	Réel 2007- 2008 (000 \$)	Réel 2008- 2009 (000 \$)	Réel 2009- 2010 (000 \$)	Réel 2010- 2011 (000 \$)	Réel 2011- 2012 (000 \$)	Budget 2012- 2013 (000 \$)
Fuites des BI et de régulateurs	589,0	425,0	500,9	515,4	319,9	571,0
BI non conformes	62,5	60,3	58,2	26,1	51,4	65,0

On peut constater que le montant dépensé pour les fuites de BI et de régulateurs en 2012 est inférieur à la moyenne des dernières années. Le budget de 571 000 \$ pour 2013 a donc été établi sur la base des données historiques, excluant l'année 2012.

En ce qui a trait aux BI non conformes, les années 2011 et 2012 ont engendré moins de dépenses que prévues car plusieurs travaux répondaient également aux critères de capitalisation. Le budget de 65 000 \$ pour 2013 a donc été établi sur la base des données historiques, excluant les années 2011 et 2012.

3.13 Relativement aux dépenses en Exploitation, veuillez ventiler le montant de 400 000 \$ entre le projet Cross Bore et le projet de sensibilisation des riverains. Veuillez fournir les montants correspondants pour 2010-2011 et 2011-2012 et expliquer l'évolution dans le temps.

#### Réponse :

Le budget 2013 inclut 300 000 \$ pour le projet Cross bore et 100 000 \$ pour le projet de sensibilisation des riverains. Étant donné que ces deux projets sont nouveaux en 2013, aucun montant correspondant n'a été encouru en 2010-2011 et 2011-2012.

3.14 Veuillez préciser si les dépenses liées au projet Cross Bore seront capitalisées.

#### Réponse :

Les dépenses prévues pour 2012-2013 relativement au projet Cross bore sont principalement relatives à des travaux d'inspection qui ne rencontrent pas les critères de capitalisation.

3.15 Relativement aux dépenses en Exploitation, veuillez présenter le montant réel des dépenses non capitalisables liées aux fuites des branchements d'immeubles et de régulateurs ainsi qu'aux branchements d'immeubles non conformes réels pour 2010-2011 et 2011-2012 et le montant budgété pour 2012-2013. Veuillez expliquer l'évolution de cette dépense dans le temps.

#### Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.12.

3.16 Veuillez justifier la croissance de 807 000 \$ (45 %) des Autres dépenses liées à la direction Employés et Culture.

#### Réponse :

La hausse des autres dépenses liées à la direction Employés et Culture s'explique principalement par :

- la hausse des frais liés aux jetons des administrateurs ainsi que des honoraires de base de 200 000 \$. Les prévisions au budget 2013 sont fonction de 219 présences lors de 31 réunions, tandis qu'en 2012, il y a eu 191 présences lors de 28 réunions. L'augmentation des présences et du nombre de réunions par rapport à 2012 est due notamment à la création du nouveau comité sur l'environnement. Ce nouveau comité nécessitera de 3 à 5 administrateurs et environ 4 réunions. Ce comité a été créé à la suite de l'adoption de la Loi 89 par l'Assemblée nationale du Québec : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect qui, dans certaines circonstances, institue une présomption de responsabilité des administrateurs à moins qu'ils ne démontrent avoir fait preuve de diligence raisonnable;
- la hausse de 175 000 \$ des honoraires de services professionnels incluant, entre autres, (i) les services d'un psychologue industriel pour la mise en place et le suivi des mesures à prendre afin de rencontrer l'obligation de Gaz Métro de procéder à des embauches préférentielles de femmes pour certains postes, (ii) les services relatifs au sondage sur la mobilisation des employés, projet qui revient à tous les deux ans, (iii) à différentes certifications de programmes de qualité, tels la norme ISO 14001,

- l'attestation Z662 et autres et (iv) à des formations des membres du comité sectoriel sur la santé et sécurité au travail ainsi que des gestionnaires pour les enquêtes et les analyses des accidents de travail;
- la baisse des revenus de formation de 150 000 \$ par rapport à l'année 2012 qui fut exceptionnelle compte tenu des formations données aux entrepreneurs généraux dans le cadre du *Programme de certification des compétences* par l'ETG (revenus réels de 2011 de 818 000 \$ et revenus réels de 2012 de 1 050 000 \$);
- la hausse de 105 000 \$ de frais de contentieux et de frais juridiques. Les prévisions sont basées sur l'historique des dernières années, mais sont également sujettes à de nombreux impondérables et très difficiles à prévoir (les frais réels 2011 s'élevaient à 329 000 \$ et les frais réels 2012 s'élevaient à 71 000 \$);
- la hausse de 95 000 \$ des frais de promotion, de publicité et de communications internes explicable principalement par les mesures que Gaz Métro devra prendre relativement à son positionnement employeur, en lien avec son obligation liée à l'embauche préférentielle de femmes mentionné précédemment. Ce positionnement employeur aura pour but :
  - d'attirer une plus grande proportion de femmes pour les postes de technicien et technicienne acquisition / exploitation (de nouvelles candidatures) et de stimuler leur intérêt envers les postes concernés;
  - o de présenter une image corporative engagée vis-à-vis l'accès des femmes dans des métiers traditionnellement masculins;
  - o de démystifier les emplois de l'industrie gazière et de valoriser certaines carrières auprès du groupe visé; et
  - d'optimiser nos stratégies, activités et outils de promotion des métiers, tels que des activités de visibilité, le site Internet - section emploi, des activités de repérage (associations professionnelles, écoles de métiers, centres d'emploi), des journées portes ouvertes à l'École des technologies gazières et des campagnes de recrutement et d'information;
- la hausse de 50 000 \$ des frais d'hébergement, de repas et de déplacement, dont 40 000 \$ seront requis pour les négociations rattachées au renouvellement de la convention collective des représentants des ventes qui est venue à échéance le 30 septembre 2011. Le budget de ces frais a été établi en fonction des frais d'environ 40 000 \$ engagés en 2011 pour le renouvellement de la convention collective des employés de bureau. Un montant de 10 000 \$ sera également requis pour effectuer certains suivis en santé et sécurité au travail.

3.17 Veuillez justifier la croissance de 751 000 \$ (30 %) des Autres dépenses liées à la direction Ventes.

#### Réponse :

La hausse de 751 000 \$ dans les Autres dépenses liées à la direction Ventes s'explique principalement par :

- le fait que les dépenses du Centre des technologies du gaz naturel (« CTGN ») de 2012 ont été inférieures de 300 000 \$ étant donné la diminution du nombre d'analyses et de projets demandés par Gaz Métro au CTGN au cours de l'exercice 2012. Gaz Métro a prévu que le nombre d'analyses et de projets qu'elle allait demander au CTGN pour 2013 allait être à un niveau équivalant à ce qu'il était avant l'exercice 2012;
- une augmentation des frais de consultation de 100 000 \$ a été prévue afin de compléter des études de génie-conseil relativement à la faisabilité de plusieurs projets de soutien aux Ventes; et
- une hausse des « Autres dépenses » d'environ 350 000 \$ expliquée par certains postes vacants en 2012, par leur comblement au début de l'exercice 2013 et par la création de nouveaux postes en 2013.
- 3.18 Veuillez présenter le pourcentage de postes vacants réel en 2010-2011 et 2011-2012 et prévu en 2012-2013. Veuillez justifier l'évolution dans le temps.

#### Réponse :

Le tableau suivant présente le pourcentage de postes vacants aux 30 septembre 2011 et 2012 par rapport à leurs budgets respectifs. Pour ce qui est de 2013, Gaz Métro ne peut répondre à la question étant donné que l'exercice est en cours.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
% postes vacants	2,5 %	2,8 %	Non disponible

Pour ce qui est de la justification des postes vacants, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

3.19 Veuillez ventiler le poste Provision pour la 53<sup>e</sup> semaine de paye et autres entre la provision pour la 53<sup>e</sup> semaine de paie et les autres éléments. Veuillez expliquer

Révisé : 2013.03.15

l'évolution de la provision pour la 53<sup>e</sup> semaine. Veuillez expliquer l'évolution des autres éléments.

#### Réponse :

Ventilation provision 53 <sup>e</sup> semaine de paie et autres	2011	2012	2013
Provision 53 <sup>e</sup> semaine de paye	360	360	360
Revenus de frais d'administration et/ou coûts absorbés par Gaz Métro dans les projets de construction facturables	114	154	(250)
Autres dépense corporatives			
Relocalisation d'employés	117	103	200
Provision réévaluation postes employés syndiqués	300	(614)	0
Encaissement chèque faillite assurance		(275)	0
Chèques périmés de + de 3 ans	(258)	(130)	0
Honoraire de gestion du FEÉ	119	60	0
Autres	20	68	11
Total autres dépenses corporatives	297	(788)	211
Total 53 <sup>e</sup> semaine paye et autre dépenses	770	(274)	321

Tel que présenté dans le tableau ci-dessus, la provision pour la 53<sup>e</sup> semaine de paie ne varie pas d'une année à l'autre. Ce montant représente environ le 1/6 du coût de la semaine de paie supplémentaire qui arrive au terme de chaque cycle de six ans.

Les frais de relocalisation d'employés représentent les frais assumés par Gaz Métro, lorsque des employés sont appelés à déménager à travers la province dans le cadre de leurs fonctions.

Bien que difficilement prévisibles, les revenus de frais d'administration et/ou coûts absorbés par Gaz Métro dans les projets de construction facturables sont budgétés sur la base des revenus reliés aux frais d'administration qui seront facturés au cours d'une année sur les projets de construction facturables. Par ailleurs, au niveau du réel, dans certains cas litigieux, Gaz Métro n'est pas en mesure de récupérer 100 % des coûts facturés et en assume ainsi une partie qui se traduit par une dépense additionnelle par rapport au budget.

La variation dans les autres dépenses corporatives s'explique par des éléments non récurrents dont les montants sont imprévisibles tel qu'en 2012, le règlement du litige entourant la réévaluation de postes d'employés syndiqués qui a connu

Gaz Métro – 18. Document 2 Original: 2013.03.01 Révisé: 2013.03.15

son dénouement après plusieurs années ou encore par l'encaissement d'un remboursement provenant du règlement de la faillite d'une compagnie d'assurances.

Les honoraires de gestion du FEÉ vont en décroissant d'une année à l'autre puisque qu'ils reflètent la réduction des activités à la suite de la cessation du FEÉ à la fin 2012.

3.20 Relativement à la référence (ii), veuillez présenter le montant réel d'assurance pour 2010-2011 et 2011-2012 et le montant prévu pour 2012-2013. Veuillez expliquer l'évolution de cette dépense dans le temps.

**Réponse : Primes d'assurance** (programme de Gaz Métro, incluant véhicules de la flotte)

Période	Primes	Variation	Explication
30 sept. 2010 au 30 sept 2011 (dépense réelle)	2 141 973 \$		
30 sept. 2011 au 30 sept 2012 (dépense réelle)	2 195 976 \$	+ 54 003 \$	Hausse de 2,52 %, principalement expliquée par la prime d'assurance des véhicules de la flotte qui a augmenté de 51 955 \$, due principalement à l'ajustement des valeurs des véhicules. L'assureur ne tenait pas compte, par le passé, du coût des équipements intégrés aux véhicules.
30 sept. 2012 au 30 sept 2013 (dépense prévue au DT 2013)	2 616 487 \$	+ 420 511 \$	Hausse de 19,15 %, expliquée principalement par l'augmentation de la limite en responsabilité civile (+ 271 468 \$) et la hausse prévue des honoraires au courtier d'assurances (+ 96 631 \$). Une étude de risques a été menée avec l'aide d'un consultant en 2012 et, basée sur les résultats de cette étude, la décision a été prise d'augmenter la limite d'assurance en responsabilité civile pour le Québec.

Gaz Métro renouvelle la majeure partie de son programme d'assurance au 30 septembre et le reste au 31 octobre de chaque année et ce, pour la période de 12 mois suivant la date du renouvellement.

La prime d'assurance réelle est donc connue à ce jour pour l'exercice 2012-2013 puisque le renouvellement a été complété. Des ajustements peuvent toutefois être apportés en cours d'année, notamment au niveau de l'assurance des véhicules de la flotte (ajustement de prime en fin d'année en fonction du nombre réel de véhicules assurés) et d'assurances spécifiques qui pourraient être requises pour des projets en cours d'année.

La prime réelle pour 2012-2013 s'établit à 2 455 901 \$, soit 160 586 \$ moins élevée que la prime prévue au dossier tarifaire 2013. La différence s'explique principalement par des honoraires au courtier d'assurances plus faibles due à une imputation aux ANR et à la prime pour les véhicules de la flotte qui est moins élevée que prévue au dossier tarifaire 2013.

3.21 Veuillez produire l'équivalent de la page 1 de la référence (i) pour l'année réelle 2010-2011.

#### Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse de la question 12.2 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

3.22 À la référence (ii), ligne 17, veuillez préciser si les frais pour Services professionnels engagés – Cause tarifaire 2013 ont trait à la présente cause tarifaire ou à la prochaine. Si ces frais de rapportent à plus d'une cause ou à une cause avec plus d'une phase, veuillez ventiler par cause et par phase. Veuillez aussi ventiler selon le type de service (experts, avocats, etc.)

#### **Réponse :**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 9.3 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.



SUJET #2

# Coût de service, revenu requis et mode de partage

Présentée devant la Régie de l'énergie Le 24 avril 2013

Original: 2013.04.24

GazMétro
la vie en bleu
Gaz Métro – 12, Document 25
17 pages

### LES CHARGES D'EXPLOITATION EN RÉPONSE AU MÉMOIRE DE LA FCEI



	Expliqué dans les DDR par Gaz Métro	Explications additionnelles ci-après	Explications totales
Services professionnels au budget 2013 (p.7-8)	14,2 M\$	3,2 M\$	17,4 M\$
Services professionnels - Variation entre réel 2012 et budget 2013 (p.7-8)	2,7 M\$	0,4 M\$	3,1 M\$
Services externes au budget 2013 (p.9)	7,3 M\$	2,2 M\$	9,5 M\$
Matériaux - Variation entre réel 2012 et budget 2013 (p.10)	-	0,9 M\$	0,9 M\$

Demandes justifiées et fondées

### SERVICES PROFESSIONNELS



Secteurs	Référence ou explications additionnelles	Budget 2013 ('000\$)	Référence	Explications	variation versus réel 2012 ('000\$)
					_
Total selon la pièce	GM-18, doc. 1, P. 30, Q. 11,3	14 206	GM-18, doc.2, P. 18, Q 3,11	Voir détail à la pièce GM-18, doc. 1, P. 37, Q. 11,4 (écart de 391 000\$ se retrouve dans les serv. Externes)	1 094
Vérification et contr	râla intorna		GM-18, doc.2, P. 12, Q 3,2	Audit des accès SAP	50
vernication et contr	ore interne		GM-18, doc.2, P. 12, Q 3,2	Éthique	25
Direction des affaire	es gouvernementales				
GM-18,	doc. 2, P.12, Q. 3,3	152			
Consul	tants-politique gouvernementale etc				
Approvisionnement	et réglementation				
	nspections, gicleurs, sûreté et autres	1 686 250	GM-18, doc.2, P. 14, Q 3,5	Taux de rendement et autres dossier réglementaires	1 148
	mmunication	160	GM-18, doc.2, P. 16, Q 3,7	Approvisionnements gaziers	100
Droits o	d'utilisation, abonnement et		GM-12, doc.15, P.2, groupe 2	Augmentation de la Main	
donnée	es spécialisées- Appro. Gaziers	63		d'œuvre	(756)
	t architecture, Stabilisation héritage		GM-12, doc.15, P.2, groupe 2	Stabilisation Héritage	445
Manda	es mandats t-Intelligence et prévisions flux	1054			
•	(GM-18, doc. 2, P.16, Q.3,7)	100			
Frais de et autre	e traduction, agence de placement es	59			





	Référence ou explications	Budget 2013 ('000\$)			variation versus réel 2012 ('000\$)
Secteurs	additionnelles		Référence	Explications	_
Croissance	Frais d'avocats	398 240	GM-18, doc.2, P.17, Q 3,10	Remboursement ponctuel d'honoraires en 2012	180
	Édition de factures	75	GM-18, doc.2, P.17, Q 3,10	Campagnes commerciales médiatiques	330
	Enquête de titre	75			
Finances et	t <b>affaires corporatives</b> Frais de traduction Fiscalités (R&D, Tps/Tvq) et	385 160	Aucun référence au dossier	Honoraires professionnels	(150)
	assistance comptable Services évaluation actuarielle	195 30			
Exploitation	n	40			
Employés e	et culture	504	GM-18, doc.2, P.21, Q 3,16	Honoraires professionnels	175
	Sondage mobilisation et rencontre d'employés	168	GM-18, doc.2, P.22, Q 3,16	Honoraires de frais juridiques	105
	Expertises médicales et examen pré- emplois	180			
	Diverses formations	158			
Ventes		37	GM-18, doc.2, P. 23, Q 3,17 GM-18, doc.2, P. 23, Q 3,17	Honoraire CTGN Études de faisabilité	300 100
	écart	14	écart		8
Total	GM-18, doc. 1, Annexe 3, Col.11, Li 9	17 422	=		3 154

### SERVICES EXTERNES



Budget 2013 ('000\$)

Secteurs		férence ou explications additionnelles	
		18, doc. 1, Page 32, Q. 11,3 Dications déjà au dossier	7281
Présidence			7
Vérification (	et Contrôle interne		10
Relations pu	bliques et commerciales		10
• •	nement et réglementation Équipement téléphonie Entretien équipement télécom		394 250 150
Croissance			54
Finances et a	ffaires corporatives		0
	Interventions d'urgence en régions éloigné Déneigement (Bureau d'affaires) Déglacage- voute Contrôle de végétation autre que sur les se Excavation Cross-Bore GM-1: Signalisation (dont 150 000\$ représente de du MTQ)	rvitudes des conduites transmissior 3, doc.2 p.19, Q.3,12	100 315 240 100 300 300 275
Employés et	<b>culture</b> Développement des compétences		104
Total	GM-1	8, doc. 1, Annexe 3, Col.11, Li 10	9490



### MATÉRIAUX



		variation versus réel 2012 ('000\$)
Secteurs	Explications	
	Gm-18, doc. 1, annexe 3, col.8, li. 11	4 776
Approvisionnement et réglementation	Correction pontuelle favorable en 2012 de la valeur du coût unitaire moyen de certaines composantes de l'atelier de fabrication	220
	Correction ponctuelle favorable en 2012 à la suite d'un changement de processus au centre de distribution (liés à la gestion de nos inventaires)	122
	Pièces majeures, difficiles à prévoir ce qui a conduit à des économies de 42 000\$ en 2012	42
Exploitation	Matériaux liés au revêtement de branchements d'immeubles- vient du retard de 2012	300
	Matériaux liés aux fuites sur les branchements d'immeubles et de régulateurs ainsi qu'aux branchement d'immeubles non conformes GM-12, doc.15, P.3	265
	Écart	(2)
Total	GM-18, doc. 1, Annexe 3, Col.11, Li 11	5 723



# **SupremeX**

Original: 2014.01.30





> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# FORFAIT **AGRICULTURE**











#### APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15e année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **AGRICULTURE** pour votre bâtiment situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre bâtiment en y intégrant des appareils à haute efficacité permettant des économies d'énergie. L'infrarouge est l'appareil de chauffage qui procure une sensation de chaleur instantanée. L'aérotherme à haute efficacité fournit pour sa part une performance supérieure pour chauffer de grands espaces. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Nafalii buci

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



<sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 1 13-09-23 14:28









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

## FORFAIT **BUREAU**











#### APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15° année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **BUREAU** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre immeuble en y intégrant une unité de toit et un chauffe-eau à haute efficacité. Ces appareils vous permettront d'offrir davantage de confort aux occupants. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natalii bun

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 2 13-09-23 14:28

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*

## FORFAIT **CLINIQUE**











#### APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15<sup>e</sup> année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **CLINIQUE** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Gérez plus efficacement vos coûts énergétiques avec une chaudière et un chauffe-eau à haute efficacité. La chaudière procure une efficacité de chauffage supérieure et offre un confort accru aux clients et aux employés. Quant au chauffe-eau centralisé, il offre un rendement exceptionnel et élimine les risques de dégâts d'eau. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux.

De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Na la lu buc.
Natalie Saucier, ing.

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



¹ Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 3 13-09-23 14:28









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# FORFAIT COMMERCIAL









GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>

#### APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15<sup>e</sup> année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **COMMERCIAL** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre commerce en y intégrant une unité de toit, un chauffe-eau et le chauffage infrarouge. Vous offrirez davantage de confort à vos clients et à vos employés. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natalii bui

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



¹ Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 4 13-09-23 14:29









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

# FORFAIT CULTUREL









ÉCONOMIES<sup>2</sup>

## APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15° année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **CULTUREL** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre immeuble en y intégrant une unité de toit et un chauffe-eau à haute efficacité. Vous offrirez ainsi davantage de confort à vos clients et à vos employés. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natalia Equipor ing

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



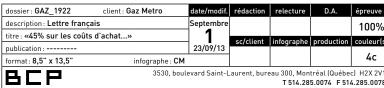
<sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>a</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 5

13-09-23 14:29











> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*

## FORFAIT **ENTREPÔT**











### APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15° année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **ENTREPÔT** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre bâtiment en y intégrant des appareils à haute efficacité. L'infrarouge procure une sensation de chaleur instantanée pour un confort inégalé. L'aérotherme à haute efficacité fournit pour sa part une performance exceptionnelle pour chauffer de grands espaces. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natali bun

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



¹ Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 6 13-09-23 14:29









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*

## FORFAIT **GARAGE**











### APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15° année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **GARAGE** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre bâtiment en y intégrant des appareils à haute efficacité. L'infrarouge procure une sensation de chaleur instantanée pour un confort inégalé. L'aérotherme à haute efficacité fournit pour sa part une performance exceptionnelle pour chauffer de grands espaces. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natali bui

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



¹ Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 7

13-09-23 14:29









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

# FORFAIT GARDERIE











### APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15° année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **GARDERIE** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre établissement en y intégrant une chaudière et un chauffe-eau à haute efficacité. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement. Vous pourrez donc veiller aux besoins des tout-petits tout en leur offrant un maximum de confort!

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natalii bui

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



<sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 8 13-09-23 14:29

## AGRICULTURAL PACKAGE



Infrared heating





Unit heater





**GREAT SAVINGS<sup>2</sup>** 

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



Additional financial assistance valid from August 21st to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com. <sup>2</sup> Savings can vary. Agricultural Package

dossier: GAZ_1922	client: Gaz Metro	date/modif.	rédaction	date/modif.  rédaction   relecture		D.A.   épreuve à
description: Carte Postale anglaise	le anglaise	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	embre »	_	1-11-1			0/00
publication:		04/10/13	sc/crient	sc/ctient   intographe   production   contentis)	production	content(s)
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				7†C
BCP	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T <b>514.28</b>	300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	c) H2X2V1 4.285.0078

### UNTIL NOVEMBER 30th

Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs.<sup>1</sup>

# **OFFICE** PACKAGE



Heating





Hot water





**GREAT SAVINGS**<sup>2</sup>

Call us today at
1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel/1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

Office Package

. GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture	rédaction	relecture	D.A.   épreuve à	épreuve à
tion: Carte Postale anglaise	anglaise	Septembre				100%
Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	1			2001
tion:		04/10/13	sc/crient	ınıograpne	sc/ctient   infographe   production   content   s	contentis
3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c
П	3530, boul	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Moni T 514.28	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	:) H2X2V1

# **CLINIC** PACKAGE



Heating





Hot water





**GREAT SAVINGS**<sup>2</sup>

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

Clinic Package

dossier: GAZ_1922	client: Gaz Metro	date/modif.	rédaction	date/modif.  rédaction   relecture		D.A.   épreuve à
description: Carte Postale anglaise	le anglaise	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	embre »	_	1-11-1			0/00
publication:		04/10/13	sc/crient	sc/ctient   intographe   production   contentis)	production	content(s)
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				7†C
BCP	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T <b>514.28</b>	300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	c) H2X2V1 4.285.0078

## BUSINESS PACKAGE



Heating





Hot water





**GREAT SAVINGS**<sup>2</sup>

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

Business Package

er: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture	rédaction	relecture	D.A.   épreuve à	épreuve à	
ription: Carte Postale anglaise	anglaise	Septembre				100%	
« Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	,			2/00	
cation:		04/10/13	sc/crient	Inrographe	sc/cuent   miographe   production   conteuris)	contentis	
at : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c	
ΔЫ	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.28!	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	) H2X 2V1	

descri descri titre: · public forma

## CULTURE PACKAGE



Heating





Hot water





**GREAT SAVINGS**<sup>2</sup>

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



Additional financial assistance valid from August 21st to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com. <sup>2</sup> Savings can vary. Clulture Package

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à
description: Carte Postale anglaise	e anglaise	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	,			2001
publication:		04/10/13	sc/crient	sc/cuent   Iniographie   production   content   s	production	content(s)
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c
8CP	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514, 285.0074 F 514, 285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X2V1 T514.285.0074 F514.285.0078	) H2X2V1

## WAREHOUSE PACKAGE



Infrared heating





Unit heater





**GREAT SAVINGS<sup>2</sup>** 

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



Additional financial assistance valid from August 21st to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com. <sup>2</sup> Savings can vary. Warehouse Package

er: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.   épreuve à	épreuve à
iption: Carte Postale anglaise	e anglaise	Septembre				100%
« Jusqu' au 30 novembre »	mbre »	_	1 1 1 1			0/00
ation:		04/10/13	sc/crient	iniographe	sc/cuent   miographe   production   conteuris)	contentis
at : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	duis				4c
ᆸ	3530, boul	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T <b>514.28</b>	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	.285.0078

dossie descri titre: <



Call us today at
1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

client : <b>Gaz Metro</b>	date/modif.	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à	
tion: Carte Postale anglaise	Septembre				100%	
Jusqu'au 30 novembre »	_	,			2001	
	04/10/13	sc/crient	Inrographe	production	contentis	
infographe: Marc	sink				4c	
3530, boule	vard Saint-L	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	réal (Québec 5.0074 F 512	1) H2X2V1	
	az Me	az Me	az Metro date/modit. Septembre   Septembre     04/10/13     infographe: Marquis     3530, boulevard Saint-La	az Metro date/modit. Septembre   Septembre     04/10/13     infographe: Marquis     3530, boulevard Saint-La	az Metro date/modit. Septembre   Septembre   04/10/13     infographe: Marquis   3530, boulevard Saint-La	Septembre   Sept

# DAYCARE PACKAGE



Heating





Hot water





**GREAT SAVINGS**<sup>2</sup>

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

Daycare Package

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture	rédaction	relecture	D.A.   épreuve à	épreuve à
description: Carte Postale anglaise	e anglaise	Septembre				100%
titre: « Jusqu' au 30 novembre »	mbre »	_				200
publication:		04/10/13	sc/client	sc/client   infographe   production   couleuris)	production	confenris
format : 3.25" x 9.25"	infoarabhe: Marauis	auis				74
日口日	3530, boul	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514,285.0074 F 514,285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514. 28!	300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	c) H2X 2V1 4.285.0078



Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture	rédaction	relecture		D.A.   épreuve à
description: Carte Postale anglaise	e anglaise	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	:		:	200
publication:		04/10/13	sc/client	sc/client   infographe   production   couleuris)	production	contenris
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4с
BLP	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.28!	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	:) H2X 2V1

# INDUSTRIAL PACKAGE



Infrared heating





Unit heater





**GREAT SAVINGS<sup>2</sup>** 

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

Industrial Package

-: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.  rédaction   relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à	
otion: Carte Postale anglaise		Septembre				100%	
Jusqu'au 30 novembre »	re »	_	1			000	
tion:		04/10/13	sc/crient	Inrographe	sc/ctient   mographe   production   contentis)	content(s)	
:3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	sink				74	
	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	.285.0078	

dossier:
descript
titre: «.
publicat
format:



## MULTI+ PACKAGE



Heating





Hot water





GREAT SAVINGS<sup>2</sup>

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.	rédaction	date/modif.   rédaction   relecture	D.A.	épreuve à
ion: Carte Postale anglaise	anglaise	Septembre				100%
Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	:			
		- 07/00/	sc/client	sc/client  intographe production couleurls)	production	confenris
ION:		04/10/13				
3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c
Д	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514, 285,0074 F 514, 285,0078	aurent, bure	au 300, Moni T 514, 28	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514, 285, 0074 F 514, 285, 0078	c) H2X2V1

## HERITAGE PACKAGE



Heating





Hot water





**GREAT SAVINGS**<sup>2</sup>

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Additional financial assistance valid from August 21<sup>st</sup> to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
<sup>2</sup> Savings can vary.

heritage Package

			:			,
dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modit.  redaction   relecture	redaction	relecture	D.A.	ebreuve a
description: Carte Postale anglaise	e anglaise	Septembre				100%
titre: « Jusau'au 30 novembre »	mbre »	_				200
-		- 2	sc/client	sc/client  infographe production couleur(s)	production	confent(s)
publication:		04/10/13				
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c
	3530, boul	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1	aurent, bure	au 300, Mon	tréal (Québec	c) H2X 2V1
				T 514.28	T 514.285.0074 F 514.285.0078	4.285.0078

# RECREATION PACKAGE



Heating





Hot water





**GREAT SAVINGS**<sup>2</sup>

Call us today at

1 855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel / 1234 St-Untel à Montréal



Additional financial assistance valid from August 21st to November 30th, 2013. Certain conditions apply. Details and eligibility requirements at gazmetro.com. <sup>2</sup> Savings can vary. Recreation Package

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture	rédaction	relecture	D.A.	D.A.   épreuve à
description: Carte Postale anglaise	anglaise	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	nbre »	_	1			0/00-
publication:		04/10/13	sc/crient	sc/cuent   miographie   production   content   s	production	contentis
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				7tc
BCP	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Moni T 514.28	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	c) H2X2V1 4.285.0078

## RESTAURANT PACKAGE



Heating





Cooking





**Hot Water** 



GREAT SAVINGS<sup>2</sup>

Call us today at
1855 355-1313 to learn more about
the financial assistance for
1234 St-Untel à Montréal
1234 St-Untel/1234 St-Untel à Montréal



<sup>1</sup> Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Cooking appliances are not eligible for financial assistance. Details and eligibility requirements at gazmetro.com. <sup>2</sup> Savings can vary. Restaurant Package

GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.	rédaction	date/modif.   rédaction   relecture	D.A.	épreuve à
ion: Carte Postale anglaise	le anglaise	Septembre				100%
Jusqu'au 30 novembre »	embre »	_	/			000
ion:		04/10/13	sc/client	Inrographe	intographe   production   conteuris	contentis
3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	sink				7 <sup>4</sup> C
	3530, boule	vard Saint-L	aurent, bure	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1	tréal (Québec	c) H2X 2V1
Ļ				T 514.28	T 514.285.0074 F 514.285.0078	.285.0078

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT AGRICULTURE



Chauffage infrarouge





Chauffage à aérotherme





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Agriculture

er : GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture	rédaction	relecture	D.A.   épreuve à	épreuve à
iption: Carte Postale française	e française	Septembre				100%
« Jusqu'au 30 novembre »	embre »	_	1-11-1			2/00
ation:		04/10/13	sc/crient	Inrographe	sc/ctient   iniographie   production   couteuris)	content(s)
t: 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				74
ᆸ	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514,285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T <b>514.</b> 28	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	1) H2X 2V1

dossiel descrip publica format

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT **BUREAU**



Chauffage





Eau chaude



\*\*\*

**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Bureau

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à
description: Carte Postale française	ıle française	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	embre »		:			200
		- 0 0 0 0 0	sc/client	sc/client  infographe production couleur(s)	production	confent(s)
publication:		04/10/13				
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				7ф
日口日	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V7 T 514, 285,0074 F 514,285,0079	aurent, bure	au 300, Mont T 514. 285	300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514,285.0074 F 514.285.0078	) H2X 2V1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT CLINIQUE



Chauffage





Eau chaude





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Clinique

er : GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à	
ription: Carte Postale française		Septembre				100%	
« Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	,			2/201	
cation:		04/10/13	sc/client		ntograpne   production   couleur(s)	contentis	
at : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				74	
	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	1) H2X 2V1	

dossie descri titre: public forma

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT COMMERCIAL



Chauffage





Eau chaude





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Commercial

dossier GAZ 1922	client Gaz Metro	date/modif rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.   éprejiye à	énreuve à
description: Carte Postale française		Septembre				100%
wordmoned OF the Tribail w. order	2 024	_				200
na e : « Jasada aa oo noven	inie "	_	+ucilo/oc	information	(a) information   production   coulcile)	(2)
		0 27 20 27 20	פר/רוופווור	IIIIO BI abile I	hi ogaccioni	(s) mannon
publication:		04/10/13				
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				7tC
	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1	aurent, bure	au 300, Mont	tréal (Québec	:) H2X 2V1
				T 514.28	T 514.285.0074 F 514.285.0078	.285.0078

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT CULTUREL



Chauffage





Eau chaude





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Culturel

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à	
description: Carte Postale française	e française	Septembre				100%	
titre: " lusqui'au 30 novembre »	mbre »	_				200	
une: w sasha aa so nove	iiinie "	_	tuoilo/22	cc/client   infographo   production   compurfet	l acitothora	Company	
publication:		04/10/13	วะ/าเลแเ	iniogi aprie	חוסממכנוסוו	(s) inainon	
format : 3 25" x 9 25"	infographe : Marguis	allis				7tc	
21. V 22.0	in a graphic : rich	طعات					
	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1	aurent, bure	au 300, Mont	réal (Québec	:) H2X 2V1	
				T 514.285	T 514.285.0074 F 514.285.0078	.285.0078	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre **45 % des coûts d'achat et d'installation**<sup>1</sup>.

## FORFAIT ENTREPÔT



Chauffage infrarouge





Chauffage à aérotherme





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Entrepöt

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.	rédaction	date/modif.   rédaction   relecture	D.A.	épreuve à	
description: Carte Postale française	e française	Septembre				100%	
« endmeyon Of the lingth » . entit	mhre »	_				200	
ane anada an an Ilake		_	cr/rliant	er/client   infographe   production   comburfe	neodiiction	combanefel	
publication:		04/10/13	200000	anda isomi		(c) manna	
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				74	
ᆸᆲᄝ	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514,285,0074 F 514,285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514,285.0074 F 514.285.0078	) H2X 2V1	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre **45 % des coûts d'achat et d'installation**<sup>1</sup>.

> FORFAIT **GARAGE**



Chauffage infrarouge





Chauffage à aérotherme





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Garage

dossier : GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à	
description: Carte Postale française	e française	Septembre				100%	
witre: « Jusqu' au 30 novembre	mbre »					200	
-		- 2	sc/client	sc/client  infographe production couleur(s)	production	confenr(s)	
publication:		04/10/13					
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				7+С	
ᆸᆲ뒴	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514. 285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514,285.0074 F 514.285.0078	:) H2X 2V1	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre **45 % des coûts d'achat et d'installation**<sup>1</sup>.

# FORFAIT GARDERIE



Chauffage





Eau chaude





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Garderie

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.	rédaction	date/modif.   rédaction   relecture	D.A.	épreuve à
description: Carte Postale française	le française	Septembre				100%
titre: « Jusqu' au 30 novembre »	embre »		: ,		:	200
doiteoildia		04/10/13	sc/client	sc/client   infographe   production   couleur(s)	production	confenris
papacaalon:		2/2/10				-
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				40
ᆸᆲ뒴	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0079	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	1) H2X 2V1 1.285.0078

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

## FORFAIT **HÔTELLERIE**



Chauffage



Cuisson



Eau chaude



**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Fortait Hotellerie

dossier: <b>GAZ_1922</b>	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à
description: Carte Postale française	le française	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	embre »	_	,			
publication:		04/10/13	sc/crient	sc/cuenc   miographe   production   content   s	production	content(s)
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c
ᆸᆲ뒴	3530, bouk	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514,285.0074 F 514.285.0078	:) H2X 2V1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT INDUSTRIEL



Chauffage infrarouge





Chauffage à aérotherme





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Industriel

er : GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à	
ription: Carte Postale française		Septembre				100%	
« Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	,			2/201	
cation:		04/10/13	sc/client		ntograpne   production   couleur(s)	contentis	
at : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				74	
	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	1) H2X 2V1	

dossie descri titre: public forma

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières

pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation¹.

FORFAIT MULTI+

Chauffage

+

**\$** 

Eau chaude

GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Multi+

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à
description: Carte Postale française	e française	Septembre				100%
titre: « Jusqu' au 30 novembre »	mbre »				-	200
		- 1	sc/client	sc/client  infographe production couleur(s)	production	confenris
publication:		04/10/13				
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	sinb.				7tc
BCP	3530, boul	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285,0074 F 514.285,0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	:) H2X 2V1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT PATRIMONIAL



Chauffage





Eau chaude





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Patrimonial

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   rédaction   relecture   D.A.   épreuve à	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à
description: Carte Postale française		Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	,,			200
publication:		04/10/13	sc/client	Inrographe	sc/ctient   Intographe   production   couteuris)	contentis
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c
ᆸᆲᄝ	3530, bouk	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T 514.28!	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	.285.0078

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

## FORFAJT **RECRÉO**



Chauffage





Eau chaude





**GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>** 

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal Forfait Récréo

dossier: GAZ_1922	client : Gaz Metro	date/modif. rédaction relecture	rédaction	relecture	D.A.	épreuve à
description: Carte Postale française	e française	Septembre				100%
titre: « Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_	, , ,			2001
publication:		04/10/13	sc/cilent	sc/cuenc   miographe   production   content   s	production	contentis
format : 3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	quis				4c
BCP	3530, boule	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	urent, bure	au 300, Mont T 514.285	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	285.0078

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com. <sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

# FORFAIT **RESTO**



Chauffage



Cuisson



Eau chaude



GRANDES ÉCONOMIES<sup>2</sup>

Appelez-nous dès maintenant au 1 855 355-1313 afin d'évaluer les aides financières pour le 1234 St-Untel à Montréal 1234 St-Untel 1234 St-Untel à Montréal

<sup>1</sup> Les aides financières bonifiées sont offertes du 21 août au 30 novembre 2013. Les appareils de cuisson ne sont pas admissibles aux aides financières. Détails et conditions d'admissibilité à gazmetro.com <sup>2</sup> Les économies peuvent varier. Forfait Resto

r : GA2_1922	client : Gaz Metro	date/modif.   redaction   relecture	redaction	relecture	D.A.   epreuve a	ebreuve a	
ption: Carte Postale française	e française	Septembre				100%	
< Jusqu'au 30 novembre »	mbre »	_				200	
		- 1	sc/client	sc/client  infographe production couleur(s)	production	confenris	
ation:		04/10/13					
:3,25" x 9,25"	infographe: Marquis	duis .				7+С	
	3530, bout	3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2X2V1 T 514,285.0074 F 514.285.0078	aurent, bure	au 300, Mont T <b>514. 28</b> 5	300, Montréal (Québec) H2X 2V1 T 514.285.0074 F 514.285.0078	:) H2X 2V1	









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*

# FORFAIT **HÔTELLERIE**















# APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15° année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **HÔTELLERIE** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre immeuble en y intégrant une unité de toit et un chauffe-eau à haute efficacité. Vous pourriez aussi ajouter une hotte à débit variable à votre forfait et augmenter la performance de votre cuisine. Tous ces appareils contribueront certainement à offrir un confort inégalé à vos clients et à vos employés. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natalii bui

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



<sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 9 13-09-23 14:29









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*

# FORFAIT INDUSTRIEL











# APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15<sup>e</sup> année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **INDUSTRIEL** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre bâtiment en y intégrant des appareils à haute efficacité permettant des économies d'énergie. L'infrarouge procure une sensation de chaleur instantanée et un confort inégalé. L'aérotherme à haute efficacité fournit pour sa part une performance exceptionnelle pour chauffer de grands espaces. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Nafali bun

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



¹ Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 10 13-09-23 14:29









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

# FORFAIT **MULTI+**











# APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que le mazout depuis neuf ans et que l'électricité pour une 15<sup>e</sup> année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **MULTI+** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Gérez plus efficacement vos coûts énergétiques avec une chaudière et un chauffe-eau à haute efficacité. La chaudière procure une efficacité de chauffage supérieure et offre un meilleur confort aux locataires. Quant au chauffe-eau centralisé, il offre un rendement exceptionnel et élimine les risques de dégâts d'eau. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Nakalii buin

Natalie Saucier, ing.
Directrice, Ventes et partenariat



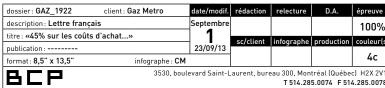
¹ Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>a</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 11

13-09-23 14:29











> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# FORFAIT PATRIMONIAL











# APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15e année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **PATRIMONIAL** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Gérez plus efficacement vos coûts énergétiques avec une chaudière et un chauffeeau à haute efficacité. La chaudière procure une efficacité de chauffage supérieure en plus d'offrir un confort accru aux occupants. Quant au chauffe-eau centralisé, il offre un rendement exceptionnel et élimine les risques de dégâts d'eau. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. Avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez vos investissements rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Nafali bun.

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



1 Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013, Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 12 13-09-23 14:29









> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# FORFAIT **RÉCRÉO**









ÉCONOMIES<sup>2</sup>

# APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15<sup>e</sup> année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **RÉCRÉO** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre immeuble en y intégrant une unité de toit et un chauffe-eau à haute efficacité. Ces appareils vous permettront d'offrir davantage de confort à vos clients et à vos employés. Grâce à notre offre actuelle, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natali bun

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



<sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>a</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 13

13-09-23 14:29











> 5-005740 EM L'AGENCE JEAN ÉCHANTILLON 338 ST-ANTOINE EST, BUR 101 MONTRÉAL QC H2Y 1A3

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# FORFAIT **RESTO**















# APPELEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE

pour bénéficier d'aides financières bonifiées réduisant jusqu'à 45 % les coûts d'achat et d'installation des appareils<sup>1</sup>.

Saviez-vous que le gaz naturel est moins cher que l'électricité pour une 15° année consécutive<sup>3</sup>? Choisissez le FORFAIT **RESTO** pour votre immeuble situé au 1234 St-Untel à Montréal.

Augmentez la performance énergétique de votre restaurant en y intégrant une unité de toit, une hotte à débit variable et un chauffe-eau à haute efficacité. Ces appareils efficaces vous permettront également d'offrir un confort accru à vos clients. Grâce à notre offre, les coûts d'achat et d'installation de ces appareils sont très avantageux. De plus, avec le bas prix du gaz naturel, vous récupérerez votre investissement rapidement.

Appelez dès maintenant pour connaître les aides financières dont vous pourriez profiter pour convertir vos appareils au gaz naturel.

1 855 355-1313

gazmetro.com/economie

Natali bui

**Natalie Saucier, ing.**Directrice, Ventes et partenariat



<sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Les appareils de cuisson ne sont pas admissibles aux aides financières. Détails et conditions d'admissibilité sur notre site web.

<sup>2</sup> Les économies peuvent varier.

<sup>3</sup> Principalement pour les commerces, établissements, immeubles multilocatifs et petites et moyennes entreprises utilisant le gaz naturel pour le chauffage de l'espace avec un appareil à haute efficacité énergétique.

GAZ\_1922\_Lettre\_FR.indd 14 13-09-23 14:30

# L'effet bleu n° 1

# L'effet bleu n° 5

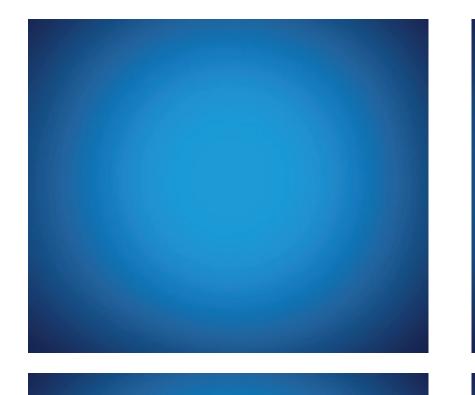
L'effet bleu n°8

L'effet bleu n°8 Chauffer aux nelures de hananes

L'effet bleu n°8 Chauffer aux pelures de bananes

Découvrez d'autres effets bleus





L'effet bleu n° 7 Chauller aux pelures de bananes

L'effet bleu n° 5 Trois camions valent

L'effet bleu n° 5 Trois camions valent mieux que quatre

Découvrez d'autres effets bleus Découvrez d'autres effets bleus

GazMétro
la vie en bleu

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada

**English** 



# JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Profitez d'aides financières pouvant atteindre 45 % des coûts d'achat et d'installation<sup>1</sup>.

Demandez une <u>soumission</u> dès maintenant ou appelez-nous au **1 855 404-1313** afin d'évaluer les aides financières pour le 1717 rue du Havre à Montréal.

- 1. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide du 21 août au 30 novembre 2013. Détails et conditions d'admissibilité sur gazmetro.com.
- 2. Les économies peuvent varier.



Benefit from financial assistance to save up to 45% on equipment and installation costs<sup>1</sup>.

Ask for a <u>quote</u> today or call us at **1 855 404-1313** to learn more about the financial assistance for 1717 du Havre St in Montreal.

- 1. Certain conditions apply. Offer valid from August 21st to November 30th, 2013. Details and eligibility requirements at gazmetro.com.
- 2. Savings can vary.

#### Transférer à un ami

Copyright © 2013 Gaz Métro, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous faites partie de notre liste d'envois.

#### Pour nous joindre:

Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal, Qc H2K 2X3 Canada



**Comparez vos** coûts annuels Gaz naturel =









Augmentez votre rentabilité

Le gaz naturel est moins cher que l'électricité depuis 15 ans, et que le mazout depuis 9 ans.

Selon les analystes, le prix du gaz naturel devrait demeurer bas pour les 15 prochaines années. Une autre raison de choisir le bleu<sup>e</sup>!

Appelez-nous

Obtenez une soumission

# **ILS SONT PASSÉS AU BLEU!**



#### **Rose Drummond**

« En optant pour le gaz naturel, c'est 90 % d'économies sur les coûts d'entretien des équipements de chauffage et de 15 % à 20 % d'économies sur les coûts d'énergie que nous réalisons annuellement. »

Unipneu Fredette
« Le gaz naturel s'est imposé comme source
d'énergie lors de l'agrandissement de mon
garage. J'ai économisé 21% sur mes coûts de
chauffage dans la dernière année. »



#### Fromagerie Boivin



Appelez-nous

Obtenez une soumission

# **FORFAITS SUR MESURE** 1% ÉCONOMISEZ JUSQU'À Avant le 30 novembre 2013

sur l'achat et l'installation d'appareils

### FORFAITS ADAPTÉS À VOTRE DOMAINE D'AFFAIRES

Appelez-nous

Obtenez une soumission





# L'effet bleu n° 1

FAIRE GRANDIR LE QUÉBEC



# CHEZ GAZ MÉTRO, NOUS RÊVONS D'UN QUÉBEC PLUS VERT ET PLUS PROSPÈRE.

SID LEE

Pour polluer moins et prospérer mieux, il faut tirer profit à la fois de l'électricité renouvelable et du gaz naturel, qui est le plus propre des combustibles et l'énergie la moins chère.

Le gaz naturel est une solution disponible maintenant afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs les plus émissifs du transport lourd et des industries, tout en favorisant le développement économique du Québec.

En saisissant aujourd'hui l'occasion de valoriser la complémentarité entre les diverses formes d'énergies, le Québec en sortira gagnant – et grandi.



**COULEURS**:

 CLIENT:
 Gaz Métro

 PUBLICATION:
 Devoir

 PARUTION:
 21 septembre 2013

 NO DOSSIER:
 100203817

 FORMAT:
 10 col x 292 li = 2920 LA

4 COULEURS





# Blue Effect No.1 A STRONGER QUEBEC

# AT GAZ MÉTRO, WE DREAM OF A GREENER AND MORE PROSPEROUS QUEBEC.

If we want to pollute less and grow better, we can't ignore the advantages offered by renewable electricity and natural gas – still the cleanest of all fossil fuels and the least expensive energy source around.

Natural gas is a solution now available to reduce greenhouse gas emissions in heavy-duty transport and industry sectors where emissions are highest, all the while encouraging the economic development of Quebec.

By promoting a relationship between diverse forms of energy today, we're building a stronger Quebec for tomorrow.



D107474\_100203817\_Gazette\_10\_5x20.86.indd 1

NO ANNONCE:

COULEURS:

01041241\_GazMet\_FleurDeLys\_Gazette CLIENT: Gaz Métro PUBLICATION: The Gazette PARUTION: 21 septembre 2013 NO DOSSIER: 100203817 FORMAT: 10 COL X 292 LI = 2920 LA

4 COULFURS

SID LEE ANNONCE 10,5"x20.8571" InDesign ■ CS4 MAGENTA BLACK D107474\_100203817\_Gazette\_10\_5x20.86 Montage à 100 % du format final GT Épreuve à 100 % du montage GAZ MÉTRO\_100203817 PAGE 1 Impression finale à 100 % ☐ Photos vérifiées 20/09/13 ÉPREUVE 1 ■ R.-C. Rédaction Client Direction artistique Service à la clientèle  $\square$  CD/DVD ATTENTION  $\square$ FTP

2013-09-20 4:11 PM

# L'effet bleu n° 5

#### TROIS CAMIONS VALENT MIEUX QUE QUATRE

Au Québec, le secteur du transport est celui produisant le plus d'émissions de gaz à effet de serre. Le gaz naturel offre une solution disponible immédiatement pour réduire l'empreinte environnementale des camions lourds. En plus d'être jusqu'à 40% plus économique que le diesel, le bleu permet une réduction des GES pouvant aller jusqu'à 25%. Ainsi, convertir au gaz naturel quatre camions lourds équivaut à en éliminer un de nos routes. Voilà une ressource qui permettra au Québec de faire du chemin.

Découvrez d'autres effets bleus à gazmetro.com/effetbleu.



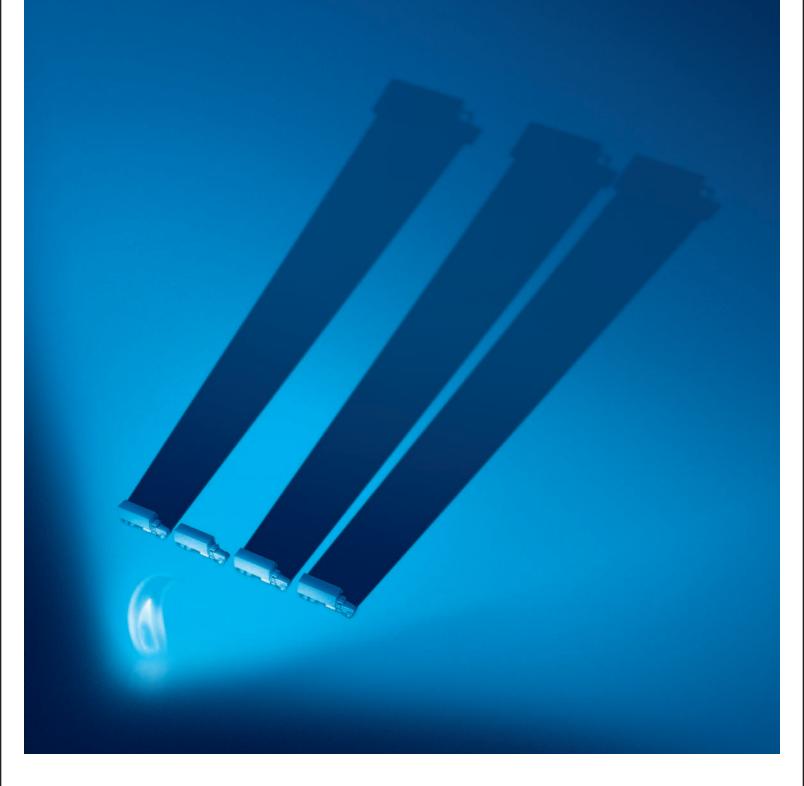


# Blue Effect No. 5

## THREE TRUCKS ARE BETTER THAN FOUR

In Quebec, transportation is the industry that produces the most greenhouse gases. Natural gas offers a solution for reducing the environmental footprint of heavy trucks, and it's available immediately. Not only is it 40% more cost-effective than diesel, but Blue can help reduce GHG by up to 25%. So, if four trucks switch to natural gas, it's as if there were one less truck on our roads. Just the type of resource that will make Quebec go even further.

Discover more Blue Effects at gazmetro.com/blueeffect.





# L'effet bleu n° 8

## LA NATURE ET L'ÉCONOMIE RESPIRENT MIEUX

Le bleu contribue à l'essor des entreprises d'ici en leur assurant performance et compétitivité. En plus de permettre aux usines québécoises de réduire d'au moins 30 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux produits pétroliers, le gaz naturel leur permet de réaliser des économies pouvant aller jusqu'à 60 %. Une solution à la fois écologique et économique, et une raison supplémentaire pour les compagnies hors Québec de venir s'établir ici. Assurons l'avenir du Québec en favorisant un développement économique durable.

Découvrez d'autres effets bleus à gazmetro.com/effetbleu.



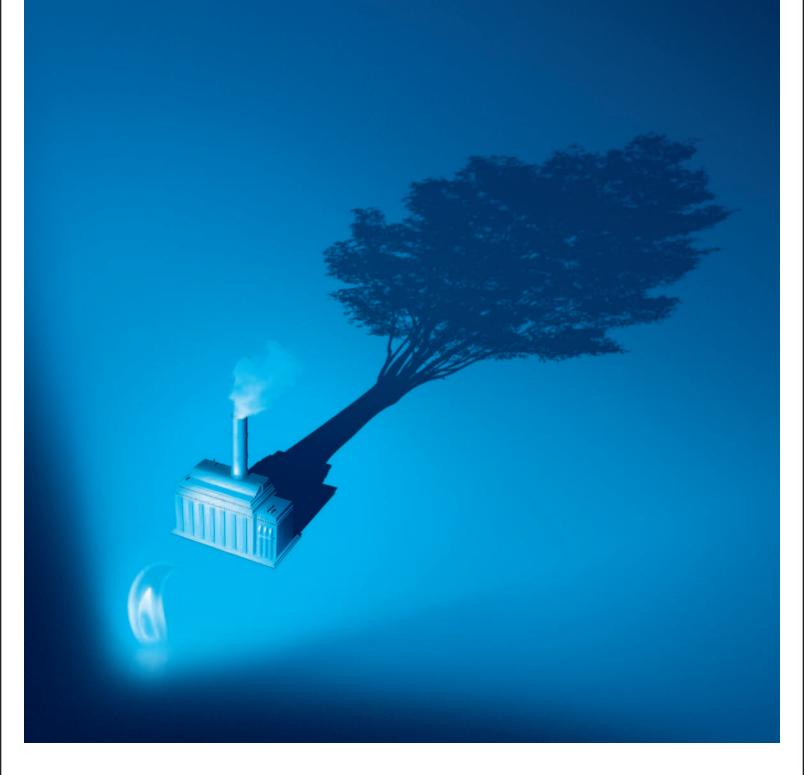


# Blue Effect No. 8

### NATURE AND THE ECONOMY BREATHE BETTER

Blue contributes to the growth of Quebec's companies by ensuring performance and competitiveness. Not only does it allow Quebec's factories to reduce at least 30% of greenhouse gases compared to petroleum products, but natural gas also allows a savings of up to 60% in costs. Therefore providing a solution that's both ecological and economical. It's also another draw for outside companies to establish themselves in Quebec. Let's ensure the future of our province by encouraging sustainable economic development.

Discover more Blue Effects at gazmetro.com/blueeffect.





# L'effet bleu n° 14

### **CHAUFFER AUX PELURES DE BANANES**

Gaz Métro rêve de biométhanisation. Qu'est-ce que c'est? Cela permet de transformer des matières organiques d'ici, comme les vieilles pelures de bananes, en gaz naturel renouvelable. Nous pourrions ainsi alimenter maisons, camions et entreprises du Québec en développant, de concert avec des partenaires locaux, une nouvelle façon de concevoir l'énergie.

Découvrez d'autres effets bleus à gazmetro.com/effetbleu.



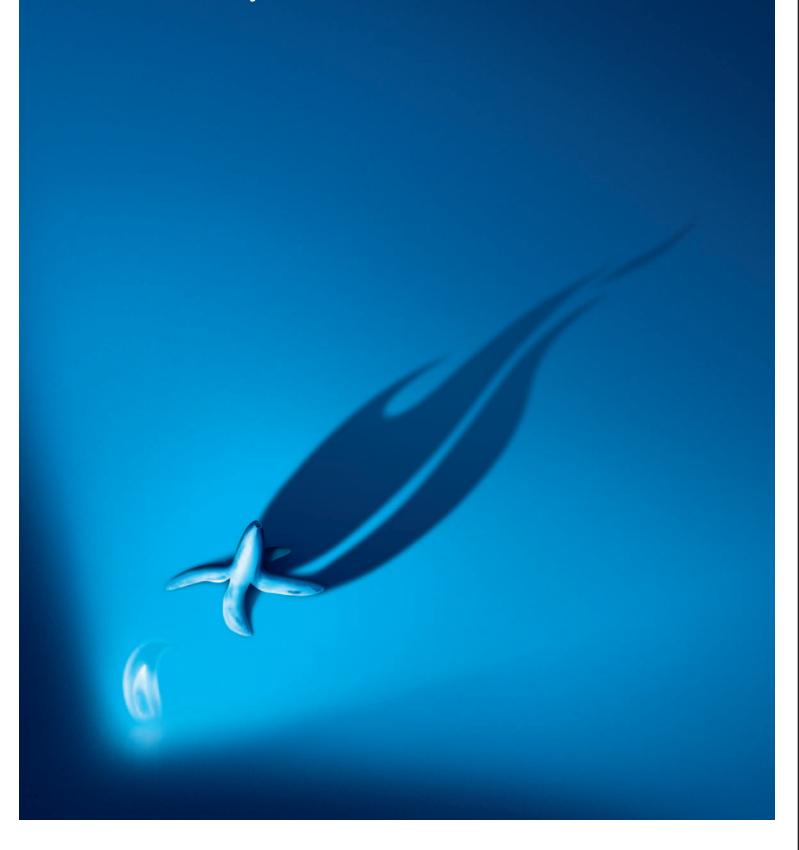


# Blue Effect No.14

### **HEATING WITH BANANA PEELS**

Gaz Métro dreams of biomethanization. What does it do? It's what transforms local organic matter such as old banana peels into renewable natural gas. In collaboration with local partners, we could therefore supply Quebec homes, vehicles and businesses by developing a new way to create energy.

Discover more Blue Effects at gazmetro.com/blueeffect.







EN AFFAIRES, IL FAUT PROFITER DE TOUS LES AVANTAGES CONCURRENTIELS - Y COMPRIS CEUX OFFERTS PAR LE GAZ NATUREL.

SID LEE

Saviez-vous qu'il est jusqu'à 50 % plus économique pour les PME? En plus, il permet de réduire d'au moins 30 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au mazout. Voilà un atout de taille pour votre entreprise et pour le développement économique durable du Québec.

Alors, pourquoi s'en priver? 1 800 567-1313 gazmetro.com/pme



100203723\_GazMet\_FleurDeLys\_JdMQ

9/27/13 10:01 AM

InDesign ■ CS4

CLIENT: Gaz Métro PUBLICATION: Soleil

PARUTION: 1er, 8 et 15 octobre 2013

PUBLICATION: La Tribune

Le Nouvelliste Le Quotidien

PARUTION: 1er, 10 et 15 octobre 2013

NO DOSSIER: FORMAT:

100203723 8,0937" x 8,875" = 704LA COULEURS 4 COULFURS

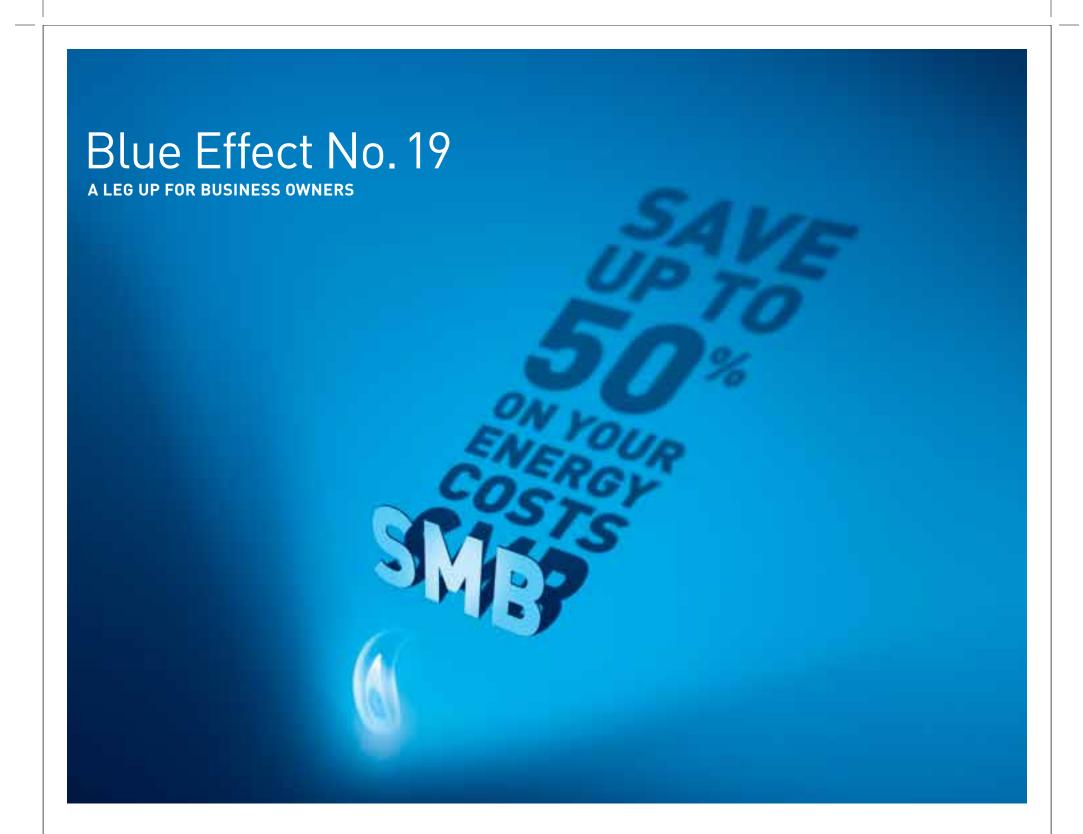
MAGENTA D107470A\_100203723\_GESCA\_SOLEIL\_8\_1x8\_9 GAZ MÉTRO\_100203723 27/09/13 Service à la clientèle

GΤ PAGE 1 ÉPREUVE 2

**BLACK** 

DEMI PAGE 8,09375"x 8,875" Montage à 100 % du format final Épreuve à 100 % du montage Impression finale à 100 % ATTENTION

☐ Photos vérifiées ■ R.-C. □ CD/DVD □FTP Date:



WHEN IT COMES TO YOUR BUSINESS, YOU WANT TO GET YOUR HANDS ON EVERY COMPETITIVE ADVANTAGE YOU CAN - AND THAT INCLUDES USING NATURAL GAS.

Did you know that natural gas is up to 50% less expensive for SMBs? Moreover, it allows for the reduction of at least 30% of greenhouse gas emissions compared to fuel oil. A big advantage for your bottom line and for Quebec's sustainable economic development.

Why miss out?

1800 567-1313 gazmetro.com/smb



D107470A\_100203723\_GAZETTE\_10\_5x10\_43\_V2.indd 1 9/27/13 10:40 AM

### **SID LEE**

NO ANNONCE: 100203723\_GazMet\_FleurDeLys\_JdMQ

CLIENT: Gaz Métro PUBLICATION: Gazette

COLII ELIBO

PARUTION: October 1, 10 and 15, 2013 NO DOSSIER: 100203723 FORMAT:

10,5" x 10,424"

MAGENTA D107470A\_100203723\_GAZETTE\_10\_5x10\_43\_V2 GAZ MÉTRO\_100203723 PAGE 1 27/09/13 ÉPREUVE 2

DEMI PAGE 5,031"x 11,43" InDesign ■ CS4 Montage à 100 % du format final Épreuve à 100 % du montage Impression finale à 100 %  $\square$  Photos vérifiées ■ R.-C. □ CD/DVD ATTENTION □FTP

### L'effet bleu n° 12

### **DES PREMIERS PAS JUSQU'AUX GRANDS HONNEURS**

Le bleu contribue à la croissance des entreprises d'ici. Gaz Métro respecte et admire les entrepreneurs qui, grâce à leur sens de l'innovation et leur créativité, participent à l'essor économique du Québec. Le bleu soutient l'entrepreneuriat québécois, de ses premiers pas jusqu'aux grands honneurs.

Découvrez d'autres effets bleus à gazmetro.com/effetbleu.







colpron.com

558, av. Notre-Dame, bureau 101 Saint-Lambert QC J4P 2K7 450 923-3030 - colpron.com 4963\_effet\_bleu\_12\_Arista\_IMP

Client: Gaz Métro Date de création:

Nathalie Maurer Date de modification: 30 April 2013 10:47 AM

Infographiste:

13/03/06

n/a

Format: 8" x 8" Date tombée: n/a
Description: Gala Arista Direction artistique: Hugo Aubin

C









# L'effet bleu n° 17

### CONSTRUIRE AUJOURD'HUI POUR BÂTIR DEMAIN

Le bleu contribue au développement du marché immobilier québécois. Gaz Métro appuie les constructeurs d'ici et reconnaît leur participation significative à l'essor économique du Québec.

Découvrez d'autres effets bleus à gazmetro.com/effetbleu.







4975\_effet\_bleu\_17\_Entrepre\_v2

Gaz Métro

Geneviève Couture

8,5" x 11" Description: L'Entrepreneur

Date de modification: 2 May 2013 2:22 PM

Date tombée: Direction artistique: Hugo Aubin Infographiste: n/a











GAZ MÉTRO EXPLOITE AU QUÉBEC UN RÉSEAU SOUTERRAIN DE CONDUITES DE GAZ NATUREL DE PLUS DE 10 000 KM QUI DESSERT 300 MUNICIPALITÉS ET REJOINT PRÈS DE 190 000 CLIENTS. ELLE PARTICIPE ÉGALEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL ET À LA CRÉATION DE PROJETS ÉNERGÉTIQUES NOVATEURS TELS QUE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL COMME CARBURANT DANS LE TRANSPORT LOURD, ET RÊVE DE CONTRIBUER À TRANSFORMER DES MATIÈRES ORGANIQUES EN BIOMÉTHANE.

# LE GAZ NATUREL, UNE PARTIE DE LA SOLUTION



CASCADES EST UN CLIENT ET PARTENAIRE DE LONGUE DATE DE GAZ MÉTRO. LE GAZ NATUREL A PERMIS DE BIEN DES FAÇONS À L'ENTREPRISE D'ÊTRE TOUJOURS UN PEU PLUS VERTE, CONFORMÉMENT À LA VOLONTÉ DES FRÈRES LEMAIRE, MÊME À UNE ÉPOQUE OÙ PERSONNE NE PARLAIT D'ENVIRONNEMENT.

ENTREVUE AVEC MARIO PLOURDE, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION.

### Quels sont les usages du gaz naturel chez Cascades?

La conversion au gaz naturel s'est faite graduellement, au fil des années, parce qu'il s'agit d'une forme d'énergie plus propre que d'autres.
Or, comme vous le savez,
Cascades a été un pionnier de l'environnement. C'est ainsi que le gaz naturel sert à la production de vapeur

utilisée pour faire sécher le papier produit dans nos usines.

Depuis déjà longtemps, nous avons aussi converti nos chaudières du mazout à l'électricité dans un premier temps et par la suite au gaz naturel. Nous nous servons du gaz aussi pour le chauffage des bâtiments et des entrepôts. Aujourd'hui, nous pouvons dire que 99 % de l'énergie thermique utilisée est issue du gaz naturel, du biogaz ou de la biomasse des résidus des papetières. Cela nous permet d'atteindre un très haut niveau d'efficacité énergétique.

Vous recourez également aux biogaz, comme vous venez

### de l'évoquer. Quelle utilisation en faitesvous dans un cadre industriel?

C'est un projet que nous avons réalisé à notre usine de Saint-Jérôme, où nous fabriquons du papier fin. En collaboration avec Gaz Métro et Waste Management, nous récupérons les biogaz du site d'enfouissement de Sainte-Sophie et nous les acheminons par un tuyau d'une dizaine de kilomètres jusqu'à l'usine, directement dans une chaudière qui produit la vapeur qui sert à sécher le papier. Entre 92 % et 95 % de l'énergie thermique dont nous avons besoin dans cette usine est issue des biogaz du site d'enfouissement. C'est une technologie efficace et verte, puisque nous utilisons un produit qui autrement s'échapperait tout simplement dans la nature. En termes financiers, le recours aux biogaz nous a par ailleurs fait réaliser d'importantes économies.

Tout cela a permis à l'usine de Saint-Jérôme d'être reconnue comme étant la plus écologique en Amérique du Nord. Dans un contexte où les gens veulent acheter vert, cela nous aide à mettre en marché de remarquables produits.

### En quoi le gaz naturel vient-il appuyer les efforts de développement durable de Cascades et quel est son avenir chez vous?

Le gaz naturel est une énergie que nous utilisons déjà abondamment. C'est un produit performant et plus propre que les autres combustibles fossiles. Chez Cascades, nous avons un groupe d'intervention en énergie qui existe déjà depuis plus de dix ans, composé d'une vingtaine d'ingénieurs dont le mandat est de travailler constamment à réduire la consommation d'énergie dans nos usines.

Quand nous avons des projets – que ce soit pour améliorer notre consommation d'énergie, notre efficacité énergétique, notre performance environnementale ou nos coûts – nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe de Gaz Métro qui nous propose diverses options, de nouveaux équipements et installations ou de nouvelles technologies. C'est dire que le gaz naturel



**Mario Plourde,** président et chef de la direction, Cascades

« NOUS CONSOMMONS 50 % MOINS D'ÉNERGIE ET CINQ FOIS MOINS D'EAU QUE LA MOYENNE DE L'INDUSTRIE. NOUS DEVONS UNE PARTIE DE CES RÉSULTATS À L'UTILISATION DU GAZ NATUREL. »

demeure au cœur de nos efforts de développement durable et qu'il continuera certainement de l'être.

### Avez-vous tiré des avantages de votre participation au programme d'efficacité énergétique?

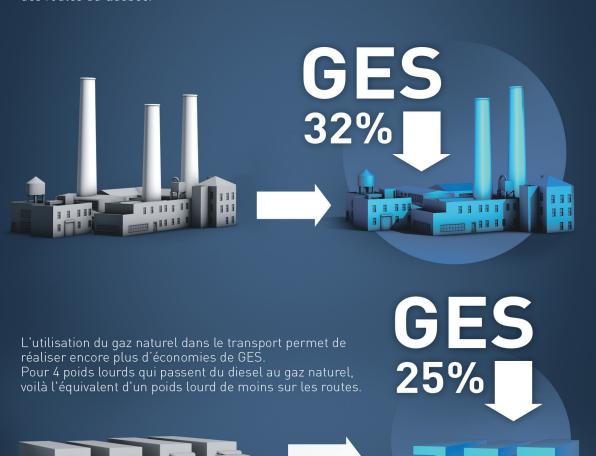
Bien sûr ! Le premier avantage étant la réduction de notre consommation d'énergie. À titre d'exemple, depuis 1990 nous avons réduit nos émissions de CO2 de 53 %, ce qui est largement supérieur aux objectifs qu'avait fixés le Protocole de Kyoto. Cela nous a permis d'être une entreprise plus verte et d'offrir à nos clients des produits plus écologiques.

Chez Cascades, le développement durable n'est pas seulement une image de marque. C'est carrément dans notre ADN, au centre de notre culture d'entreprise. N'oublions pas que l'entreprise a commencé dans la récupération, il y aura 50 ans l'an prochain. Depuis les tout débuts, nous cherchons à réduire la consommation d'énergie, d'eau, de fibres, etc. Ainsi, nous consommons 50 % moins d'énergie et cinq fois moins d'eau que la moyenne de l'industrie. Nous devons une partie de ces résultats à l'utilisation du gaz naturel.

## Le gaz naturel, un allié de taille dans la réduction des gaz à effet de serre

Chaque fois qu'une usine au Québec passe du mazout lourd au gaz naturel, elle contribue à diminuer de 32% ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

En participant aux programmes d'efficacité énergétique de Gaz Métro, l'usine améliore ce résultat. Ainsi, depuis 2000, les 86 000 projets réalisés dans le cadre de divers programmes ont permis de générer des économies de plus de 580 000 tonnes de GES. Cela équivaut à retirer 145 000 véhicules des routes du Québec.



# POUR FAIRE DU VERT, ON PREND DU BLEU

FORT HEUREUSEMENT, NOUS SOMMES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À CROIRE FERMEMENT QU'IL EST DE NOTRE DEVOIR DE NOUS DÉVELOPPER DE FAÇON DURABLE. CE PRINCIPE GUIDE L'ACTION QUOTIDIENNE DE GAZ MÉTRO ET DE PLUSIEURS DE NOS CLIENTS, DONT CASCADES.

Je me rappelle très bien ma première rencontre avec Bernard Lemaire. C'était il y a 25 ans. À l'époque, on parlait peu des enjeux environnementaux de la planète. Bernard m'avait exposé, avec la vigueur et la conviction qui caractérisent cette grande famille, pourquoi Cascades faisait le choix de consommer du gaz naturel au lieu du mazout lourd. Au fil des ans, Cascades a tenu le cap et mis en œuvre de nombreuses mesures de protection de l'environnement qui font d'elle une référence dans le monde industriel et la fierté des quelque 4000 hommes et femmes qui ont



**Sophie Brochu,** présidente et chef de la direction, Gaz Métro

la chance de travailler pour ce fleuron québécois.

Une entreprise qui délaisse le mazout au profit du gaz naturel, en plus de faire des économies considérables sur sa facture énergétique, diminue de 32 % ses émissions de gaz à effet de serre et réduit encore plus considérablement ses émissions de polluants et de particules fines : voilà un exemple de ce que nous appelons « l'effet bleu ». C'est pourquoi, à l'instar de Cascades, un nombre sans cesse croissant d'entreprises et d'institutions publiques optent pour le

« AU-DELÀ DES EFFORTS CONSENTIS POUR DÉPLACER DES ÉNERGIES PLUS POLLUANTES, NOUS OFFRONS AUSSI PLUS D'UNE VINGTAINE DE PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AFIN D'AIDER NOS 190 000 CLIENTS QUÉBÉCOIS À RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE. »

gaz naturel comme source d'énergie.

Mais au-delà des efforts consentis pour déplacer des énergies plus polluantes, nous offrons aussi plus d'une vingtaine de programmes d'efficacité énergétique afin d'aider nos 190 000 clients québécois à réduire leur

consommation d'énergie. Sur la période 2000-2012, ces mesures ont eu une portée équivalant au retrait de 145 000 véhicules de nos routes. Du coup, le Québec respire mieux.

Chez Gaz Métro, nous sommes fiers de distribuer du bleu afin d'aider le Québec à faire du vert.

Découvrez d'autres effets bleus à gazmetro.com/effetbleu



GAZ MÉTRO EXPLOITE AU QUÉBEC UN RÉSEAU SOUTERRAIN DE CONDUITES DE GAZ NATUREL DE PLUS DE 10 000 KM QUI DESSERT 300 MUNICIPALITÉS ET REJOINT PRÈS DE 190 000 CLIENTS. ELLE PARTICIPE ÉGALEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL ET À LA CRÉATION DE PROJETS ÉNERGÉTIQUES NOVATEURS TELS QUE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL COMME CARBURANT DANS LE TRANSPORT LOURD, ET RÊVE DE CONTRIBUER À TRANSFORMER DES MATIÈRES ORGANIQUES EN BIOMÉTHANE.

# LE GAZ NATUREL, MOTEUR ÉCONOMIQUE

DEPUIS LA FIN DE L'ANNÉE DERNIÈRE, LES ENTREPRISES, COMMERCES ET INSTITUTIONS DE LA RÉGION DE L'AMIANTE ONT ACCÈS AU RÉSEAU GAZIER DE GAZ MÉTRO, CE QUI LEUR OFFRE DES PERSPECTIVES INTÉRESSANTES, TANT AU POINT DE VUE DES COÛTS QUE DE LA COMPÉTITIVITÉ.

« Nous étions la seule grande ville au sud du fleuve Saint-Laurent qui n'était pas desservie par le gaz naturel, explique Luc Berthold, maire de Thetford Mines. Cela représentait un handicap majeur : quand vient le temps de diversifier son économie et qu'on n'a pas accès au gaz naturel, on ne peut pas se battre à armes égales avec les autres régions. »

Les travaux, qui ont duré tout au long de l'année 2012, ont consisté pour Gaz Métro à prolonger son réseau gazier sur environ 80 kilomètres, de Vallée-Jonction jusqu'à Thetford Mines, un investissement de plus de 25 millions

Pour la région de Thetford Mines, qui a connu ces dernières années sa part de difficultés économiques reliées à la fermeture des mines d'amiante, l'accès au gaz naturel apporte un nouveau souffle. « Ça aura beaucoup d'impact, assure Luc Berthold. Ça donnera à nos entreprises une force concurrentielle accrue. Le gaz naturel est la source d'énergie la plus abordable et la plus stable en terme de prix. »

par rapport à ce que la région avait prévu. « Grâce au gaz naturel, nous sommes en train de sortir d'un âge de pierre industriel, soutient le maire de voudrons faire de la prospection pour que des entreprises s'installent dans la région, nous aurons les atouts nécessaires pour bien nous positionner. » Le réseau de gaz naturel a été prolongé de quelque 80 km, de Vallée-Jonction à Thetford Mines

L'arrivée du gazoduc – combinée à l'augmentation du prix des métaux au cours des dernières années – suscite également l'espoir de lancer divers projets de valorisation des résidus miniers qui sont abondants dans la région. Le traitement de ces résidus nécessite en effet de grandes quantités d'énergie à diverses étapes, que ce soit le séchage, le broyage, la classification ou la concentration. Or, l'utilisation du gaz naturel permet de réaliser ces opérations à des coûts de 30 % à 50 % inférieurs à d'autres sources d'énergie disponibles.

LA RÉPONSE DES COMMERCES ET DES INDUSTRIES DE LA RÉGION EST ENTHOUSIASTE, PUISQUE TROIS FOIS PLUS DE DEMANDES DE CONNEXION AU RÉSEAU ONT ÉTÉ ACHEMINÉES PAR RAPPORT À CE QUE LA RÉGION AVAIT PRÉVU.

Déjà, la réponse des commerces et des industries de la région est enthousiaste, puisque trois fois plus de demandes de connexion au réseau ont été acheminées Thetford Mines. Désormais, quand nous



DEPUIS 27 ANS, JEAN-DENIS ET DIANE LAMPRON PILOTENT UNE ENTREPRISE QUI FAIT LA FIERTÉ DE DRUMMONDVILLE, LA CULTURE EN SERRE DE CENTAINES DE MILLIERS DE FLEURS, AUXQUELLES SE SONT RÉCEMMENT AJOUTÉS DES PRODUITS MARAÎCHERS. ROSE DRUMMOND EST AUJOURD'HUI LE SEUL PRODUCTEUR DE FLEURS COUPÉES AU QUÉBEC. POUR CONSERVER SA COMPÉTITIVITÉ ET SA RENTABILITÉ, ROSE DRUMMOND A CHOISI LE GAZ NATUREL.

ENTREVUE AVEC JEAN-DENIS LAMPRON, PRÉSIDENT DE ROSE DRUMMOND



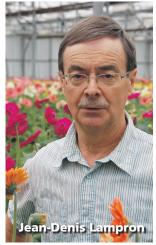
### Quel est le défi particulier d'une entreprise comme la vôtre, au plan énergétique?

Comme la production se fait 12 mois sur 12 dans nos 300 000 pieds carrés de serres, nos besoins en énergie sont considérables. Cela représente 30 % de nos coûts d'exploitation, ce qui a un effet direct sur notre rentabilité. Ce sont clairement les coûts de l'énergie qui ont mis fin aux activités de la plupart des entreprises horticoles québécoises comme la nôtre qui avaient démarré leurs activités à la fin des années 80.

### Comment avez-vous réagi à cette hausse marquée ?

Dans un premier temps, nous nous sommes convertis aux huiles usées, dont le coût était moins élevé, mais qui présentaient plusieurs désavantages et même certains dangers. La culture en serre exige une stabilité et une continuité sans faille des systèmes de chauffage et ne permet pas d'écart de température. L'utilisation d'huiles usées exigeait une surveillance de 24 heures sur 24, un entretien régulier et un nettoyage fréquent des chaudières. Malgré ces précautions, les chaudières flanchaient fréquemment, ce qui nous obligeait à réagir rapidement pour éviter des pertes de production.

Nous devions aussi entreposer les huiles usées dans un réservoir qui prenait beaucoup de place et payer des assurances supplémentaires en cas de déversement. Un jour, il est devenu évident que le gaz naturel était la bonne solution.



### Comment s'est passée la conversion au gaz naturel chez Rose Drummond?

Nous avions déjà accès au gaz naturel depuis plus de 25 ans, mais nous nous en servions comme énergie d'appoint seulement. L'automne dernier, l'occasion s'est présentée d'utiliser le gaz naturel à plus grande échelle, notamment grâce aux programmes commerciaux de Gaz Métro qui offrent une aide financière pour couvrir les frais de conversion et de modernisation d'équipements. À la suite d'un investissement de notre part de 470 000 \$ – ce qui est quand même important à l'échelle d'une entreprise comme la nôtre Rose Drummond est entièrement passée au gaz naturel depuis decembre dernier. C'est dire que le chauffage de nos serres est maintenant assuré à 100 %

### Quels sont les avantages pour votre entreprise de l'utilisation du gaz naturel?

par cette source d'énergie.

Les avantages sont d'abord économiques. Nous épargnons 90 % de nos coûts d'entretien sur les équipements de chauffage, ce qui est loin d'être négligeable. Par ailleurs, depuis décembre, nous enregistrons des

« LES AVANTAGES SONT D'ABORD ÉCONOMIQUES. NOUS ÉPARGNONS 90 % DE NOS COÛTS D'ENTRETIEN SUR LES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, CE QUI EST LOIN D'ÊTRE NÉGLIGEABLE. PAR AILLEURS, DEPUIS DÉCEMBRE, NOUS **ENREGISTRONS DES** ÉCONOMIES DE COÛTS DE L'ÉNERGIE DE 15 % À 20 %, CE QUI RÉDUIT NOS COÛTS D'EXPLOITATION. »

économies de coûts de l'énergie de 15 % à 20 %, ce qui réduit nos coûts d'exploitation. Ces économies générées nous permettent de mieux sécuriser une quarantaine d'emplois, ce qui est très important à nos yeux, en dégageant une marge de manoeuvre opérationnelle. Elles nous ont également permis d'ouvrir un petit café-restaurant attenant à notre kiosque de ventes et d'accélérer certains projets, dont l'implantation de certaines cultures maraîchères. Depuis six mois que nous utilisons le gaz naturel, nous profitons d'une fiabilité totale : nous n'avons pas enregistré la moindre panne ni le moindre problème. C'est une situation tout à fait nouvelle pour nous et nous l'apprécions énormément.

### tal, la conversion au gaz naturel présente-t-elle aussi des avantages?

Bien sûr. Nous estimons que l'utilisation du gaz naturel devrait entraîner une réduction de 21 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes fiers d'apporter une contribution à cet égard et l'image de marque de Rose Drummond s'en trouve bonifiée. Bref, la conversion au gaz naturel ne nous a apporté jusqu'à maintenant que des avantages.

## L'ÉNERGIE BLEUE POUR UN QUÉBEC PROSPÈRE ET PLUS VERT

AU QUÉBEC, COMME PARTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD, ON PASSE AU BLEU. UN NOMBRE CROISSANT D'ENTREPRISES ET D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PASSENT AU GAZ NATUREL. ET POUR CAUSE : IL EST DEVENU LA FORME D'ÉNERGIE LA PLUS ÉCONOMIQUE.

Les entreprises québécoises et autres organisations qui optent pour l'énergie bleue peuvent réaliser des économies pouvant aller jusqu'à 50 % par rapport aux autres choix. Cet avantage économique se double d'un atout environnemental : en passant du mazout lourd au gaz naturel, on réduit les émissions de gaz à effet de serre de 32 % et encore plus significativement celles de polluants et de particules fines.

Chez Gaz Métro, nous travaillons quotidiennement avec nos partenaires dans le but de rendre le gaz naturel disponible au plus



**Sophie Brochu,** présidente et chef de la direction, Gaz Métro

grand nombre possible de municipalités. L'an dernier, nous avons prolongé de 80 km notre réseau afin de relier Vallée-Jonction à Thetford Mines. Les intervenants régionaux se sont mobilisés autour de ce projet qu'ils estiment vital pour attirer de nouvelles entreprises et diversifier leur économie.

Les entreprises et les établissements publics de la région qui ont opté pour le gaz naturel réaliseront des économies annuelles récurrentes de plus de 1,7 million de dollars. Des sommes considérables qui

permettent aux entreprises d'être plus concurrentielles et dont l'école secondaire et le centre hospitalier ont bien besoin pour remplir leur mission auprès de la population.

La récente conversion complète au gaz naturel de Rose Drummond est un autre bel exemple. On se doute bien qu'avec les hivers québécois, les besoins en énergie représentent une part importante du budget de fonctionnement de cet immense ensemble de serres qui sont ouvertes toute l'année. Le moindre écart de température ou un mauvais fonctionnement des

appareils de chauffage peuvent être catastrophiques. La conversion au gaz naturel s'est avérée un atout indéniable pour cette entreprise de Drummondville.

Mais il nous reste collectivement beaucoup à faire. Notamment, comment tolérer que le Québec demeure encore la province où il se consomme le plus de mazout lourd? On doit remplacer les produits pétroliers par du gaz naturel, chaque fois que c'est possible.

Le Québec respire mieux. Notre économie aussi.



GAZ MÉTRO EXPLOITE AU QUÉBEC UN RÉSEAU SOUTERRAIN DE CONDUITES DE GAZ NATUREL DE PLUS DE 10 000 KM QUI DESSERT 300 MUNICIPALITÉS ET REJOINT PRÈS DE 190 000 CLIENTS. ELLE PARTICIPE ÉGALEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL ET À LA CRÉATION DE PROJETS ÉNERGÉTIQUES NOVATEURS TELS QUE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL COMME CARBURANT DANS LE TRANSPORT LOURD, ET RÊVE DE CONTRIBUER À TRANSFORMER DES MATIÈRES ORGANIQUES EN BIOMÉTHANE.

# GAZ NATUREL, UNE SOLUTION POUR LE TRANSPORT



TRANSPORT ROBERT A DÉCIDÉ IL Y A DÉJÀ PLUSIEURS ANNÉES DE RECHERCHER TOUTES LES SOLUTIONS POSSIBLES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE SA FLOTTE DE CAMIONS. À TITRE DE L'UNE DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER AU PAYS, LES CHOIX QU'ELLE FAIT POURRAIENT BIEN AVOIR UN EFFET D'ENTRAINEMENT DANS LE MONDE DU TRANSPORT. PARMI LES SOLUTIONS RETENUES : ROULER AU GAZ NATUREL.

ENTREVUE AVEC CLAUDE ROBERT, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, TRANSPORT ROBERT

Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à doter une partie de sa flotte de camions fonctionnant au gaz naturel?

C'est d'abord une réflexion que nous avons menée il y a quelques années, en nous demandant quelle serait l'énergie de l'avenir. Si nous ne voulions pas

traîner de la patte par rapport au reste de l'industrie, il fallait aller vers une énergie de remplacement.

Nous en sommes rapidement arrivés à la conclusion que le gaz naturel était une excellente ressource alternative. Nous sommes conscients que le transport routier est responsable

d'environ le tiers des émissions de gaz à effet de serre au Canada et nous nous sommes engagés à faire notre possible pour les diminuer de façon importante. Avant même la conversion d'une partie de notre flotte au gaz naturel, nous les avions réduites de 11 000 tonnes par année par d'autres mesures.

Comme un camion qui fonctionne au gaz naturel est de 27 % à 28 % moins polluant que celui qui fonctionne avec un moteur diesel, nous allons réduire considérablement notre empreinte environnementale. Enfin, il y a une question d'économie : même si le coût d'acquisition d'un camion roulant au gaz



**NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LE GAZ NATUREL SERA** LA PRINCIPALE SOURCE D'ÉNERGIE ALTERNATIVE QUI PRÉVAUDRA **AU COURS DES** 15 À 20 PROCHAINES ANNÉES, NOTAMMENT DANS L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER.

naturel est plus cher qu'un véhicule diesel, le gaz naturel est quand même plus abordable.

### Parlez-nous de votre expérience avec le gaz naturel.

Fin 2011, nous nous sommes engagés à acheter 180 camions Peterbilt alimentés au gaz naturel liquéfié, grâce au moteur mis en marché par Westport HD, une entreprise canadienne. Mais il fallait d'abord apprivoiser le gaz naturel comme carburant de transport routier. Nous avons donc, au départ, fait l'acquisition de huit camions usagés afin de nous adapter à ce mode de fonctionnement.

Pendant une bonne partie de l'année dernière, la compagnie a procédé à l'adaptation du moteur et des composantes d'un certain nombre de camions. Jusqu'à maintenant, 74 véhicules nous ont déjà été livrés et d'ici peu, 50 autres s'y ajouteront. De sorte qu'au début du mois de juin, 124 de nos 1 200 camions seront alimentés au gaz naturel.

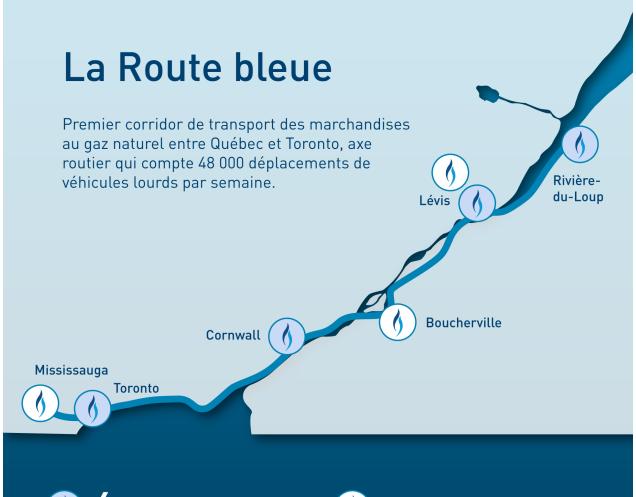
### Comment faites-vous le plein? Y a-t-il beaucoup de « stations-service »?

Le ravitaillement est assuré par Gaz Métro Solutions Transport, une filiale de Gaz Métro qui a aménagé trois installations privées de distribution dans le corridor formé par l'autoroute 401 en Ontario et l'autoroute 20 au Québec. Jusqu'à présent, ces trois stations alimentent nos camions. Elles sont situées à Mississauga en Ontario, à Boucherville et à Lévis. Un camion alimenté au gaz naturel liquéfié a une autonomie trois fois plus grande qu'un camion fonctionnant au diesel.

À vos yeux, cette expérience est-elle suffisamment concluante pour commander d'autres véhicules alimentés au gaz naturel dans un avenir relativement proche?

Il est certain que nous allons poursuivre dans cette voie, qui est nettement plus écologique et plus économique à long terme. Nous sommes encore en période d'adaptation. Il s'agit d'une technologie nouvelle qui requiert des ajustements constants dans la phase où nous sommes.

Nous sommes convaincus que le gaz naturel sera la principale source d'énergie alternative qui prévaudra au cours des 15 à 20 prochaines années, notamment dans l'industrie du transport routier Mais d'ici là, il faudra que les réseaux de ravitaillement se multiplient, comme c'est déjà le cas aux États-Unis. Pour l'instant, dans tout le Canada, nous n'avons que quatre stations de ravitaillement au gaz naturel liquéfié. Il faudrait que ce chiffre augmente rapidement pour avoir un impact majeur sur l'ensemble de l'industrie du transport.





stations publiques prévues en 2013-2014



3 stations privées en fonction

800 à 1 000 km d'autonomie par plein



1800 km

de Route bleue sur l'axe



A-20/A-30/A-401



25% moins d'émission de GES\*

\*Économies basées sur des données historiques et pouvant varier selon le type de véhicules lourds, la taille du parc de véhicules et l'évolution des prix du gaz naturel et du diesel.

# LE TANDEM GAZ NATUREL-ÉLECTRICITÉ POUR UN TRANSPORT PLUS VERT

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A FAIT CONNAÎTRE SON DÉSIR DE RÉDUIRE DE 25 %, D'ICI 2020, LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ENREGISTRÉES EN 1990. CETTE CIBLE EST LA PLUS AMBITIEUSE DU CONTINENT.

Si on veut pouvoir l'atteindre, on doit absolument s'attaquer de façon urgente et décisive au domaine du transport qui génère, à lui seul, 42,5 % de toutes les émissions de GES du Québec.

Pour y arriver, nous pouvons compter sur un tandem de choix : l'électricité et le gaz naturel. Les transports collectifs et personnels doivent connaître une électrification à grande échelle. Et, sous l'impulsion de leaders comme Claude Robert, le transport lourd de marchandises se tournera de plus en plus vers le bleu.



et chef de la direction, Gaz Métro

La première fois que j'ai rencontré cet entrepreneur qui est à la tête d'une des plus importantes entreprises de transport routier de l'est de l'Amérique du Nord, j'ai été impressionnée par sa vision. Claude voulait prendre le leadership d'une révolution écologique du camionnage. Le défi est grand : les camions lourds représentent moins de 2 % des véhicules sur nos routes, mais ils génèrent près du tiers de tous les GES émis par le secteur des transports.

**Sophie Brochu,** présidente Son rêve est devenu réalité. Sur les routes du Québec, Transport

Robert opère déjà une centaine de camions au gaz naturel liquéfié (GNL). L'an prochain, il en aura près du double. Le GNL permet des économies de coût de carburant qui peuvent atteindre 40 % par rapport au diesel. Et il réduit les GES d'au moins 25 %. Pour Claude Robert et un nombre croissant de transporteurs, c'est l'avenir de l'industrie du camionnage.

Gaz Métro soutient cette véritable transformation de l'industrie avec la mise en place de la Route bleue, une série de stations de ravitaillement en GNL déployées

dans le corridor Québec-Toronto qui est l'axe routier le plus achalandé au Canada.

Le GNL, c'est bon aussi pour les navires. La Société des traversiers du Québec a fait le choix du gaz naturel liquéfié pour ses trois futurs traversiers. En misant sur la complémentarité entre l'électricité et le gaz naturel dans le secteur du transport, le Québec fait plus que faire avancer des automobiles, des camions, des autobus et des navires, il transporte son économie et l'environnement vers

Partagez vos idées pour un transport plus vert au lapresse.ca/gaz-metro





### Découvrez l'effet bleu →

Nouvelle campagne publicitaire

### Résidentiel

J'aimerais devenir client + Je suis client →

### Affaires

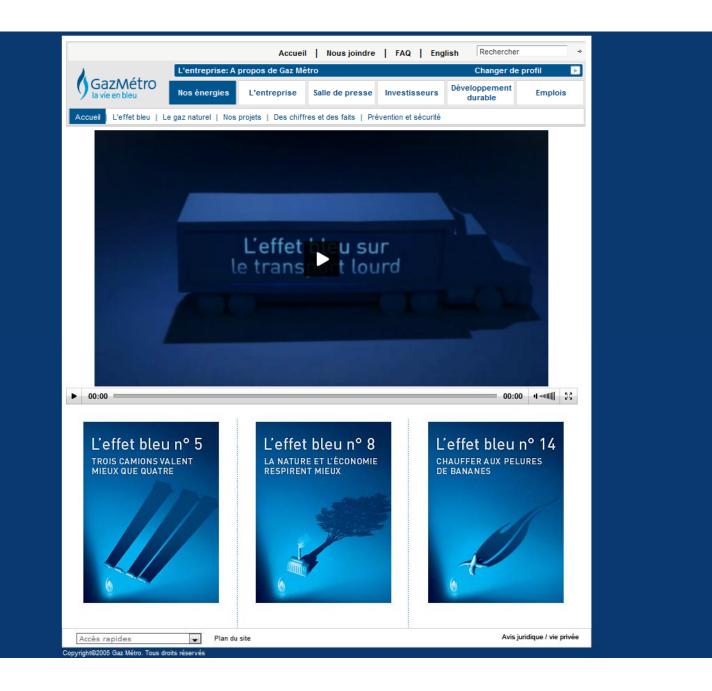
J'aimerais devenir client + Je suis client +

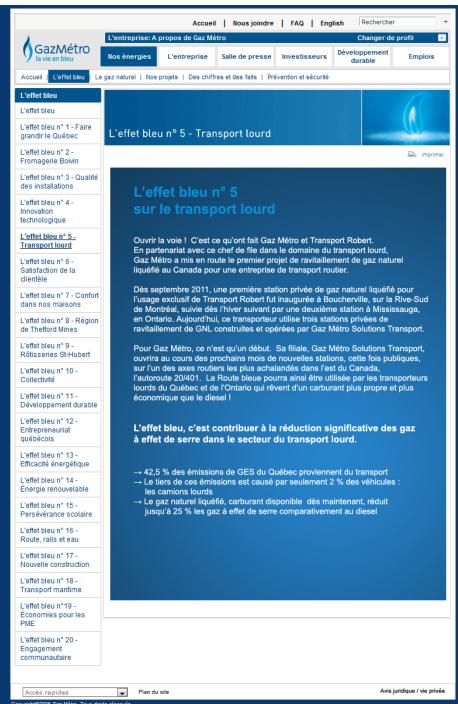
### L'Entreprise

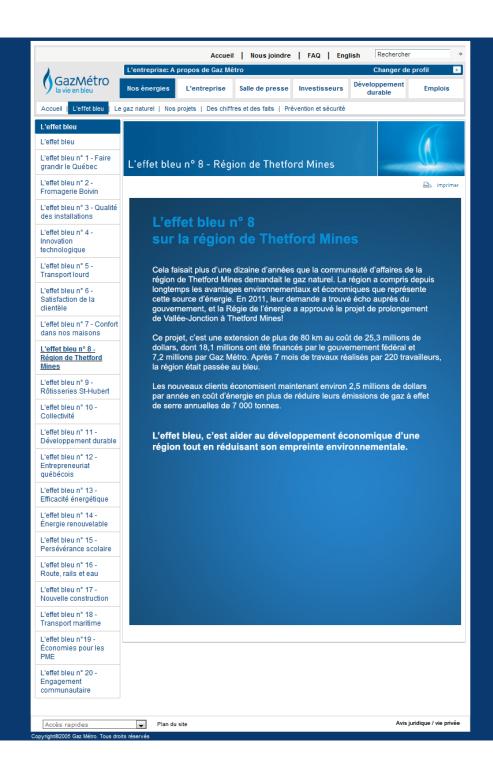
À propos de Gaz Métro + Sécurité et prévention + Emplois + Investisseurs + Salle de presse + Partenaires et fournisseurs +

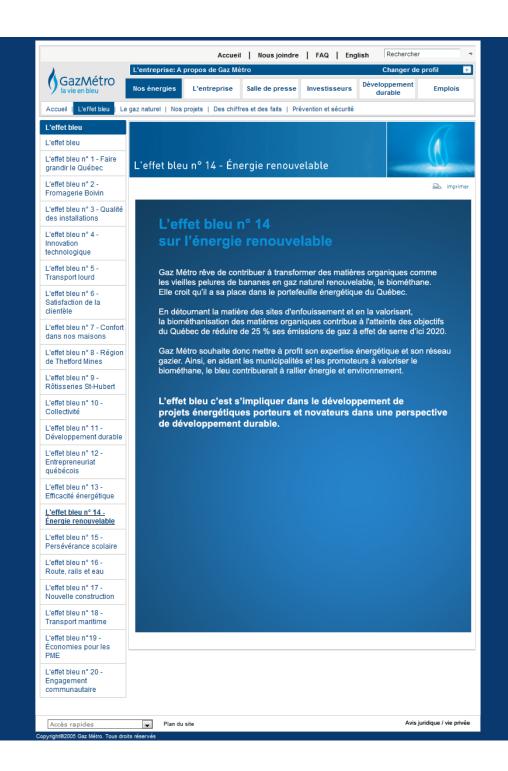
École de technologie gazière + Tout sur le gaz naturel +

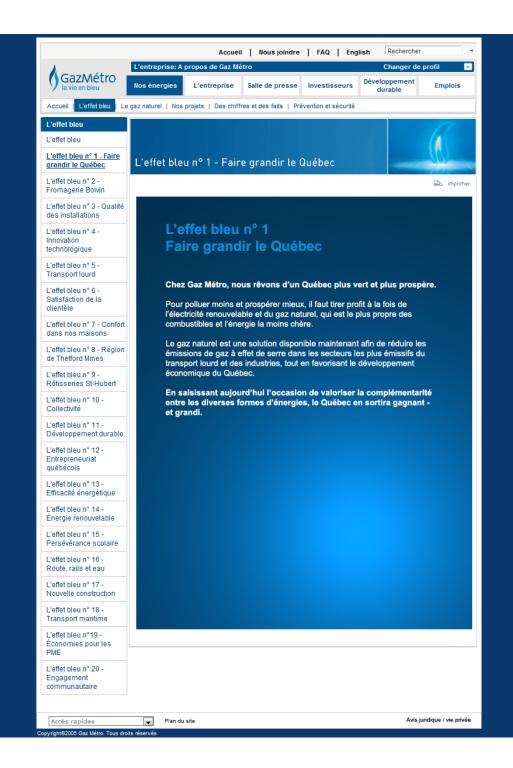


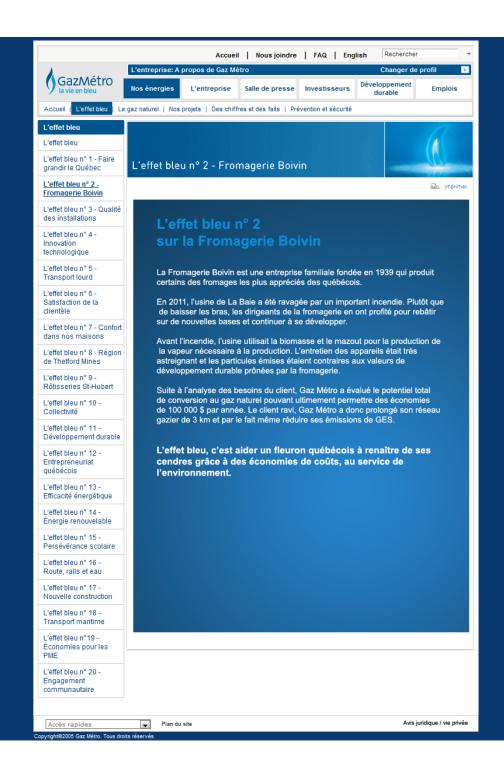


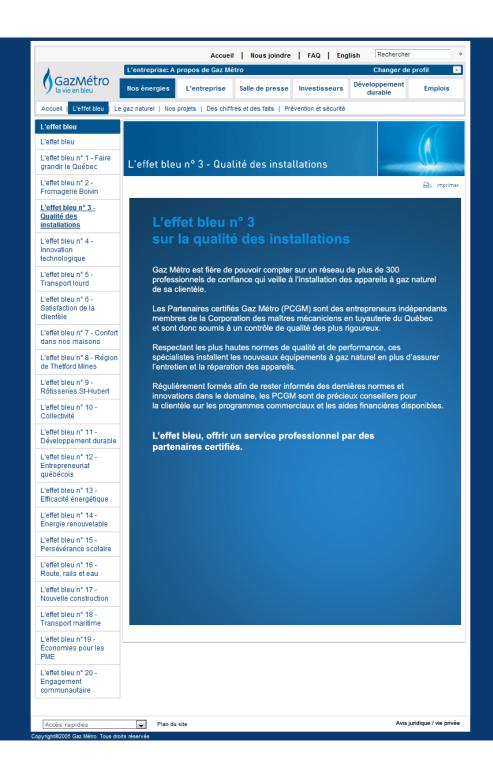




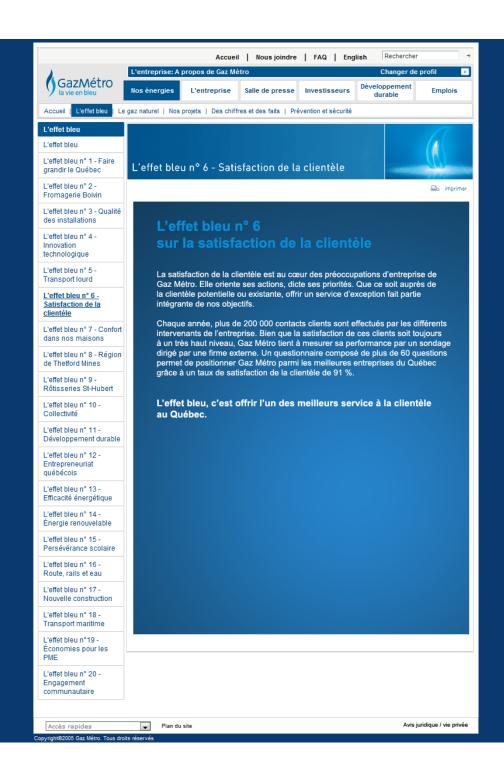




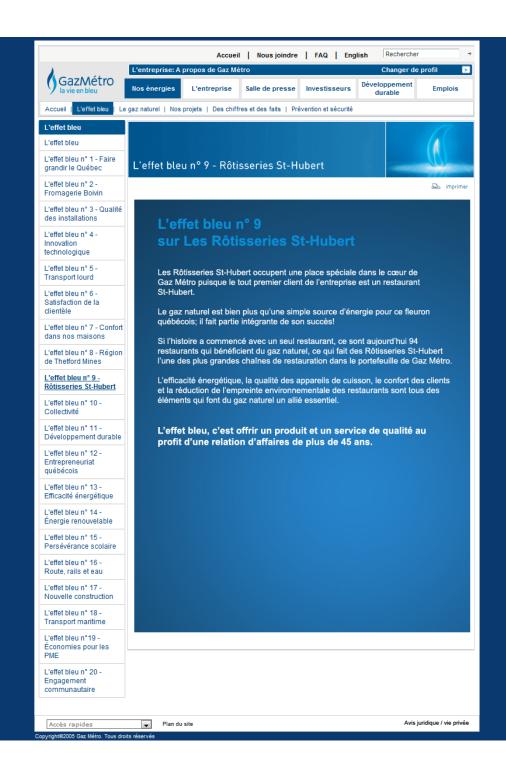




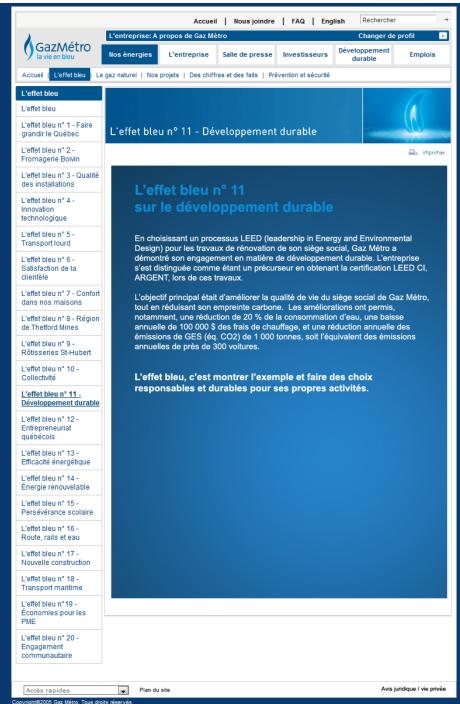


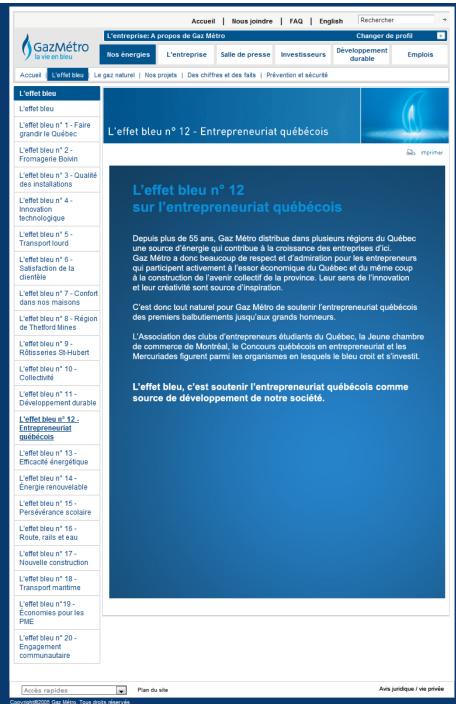


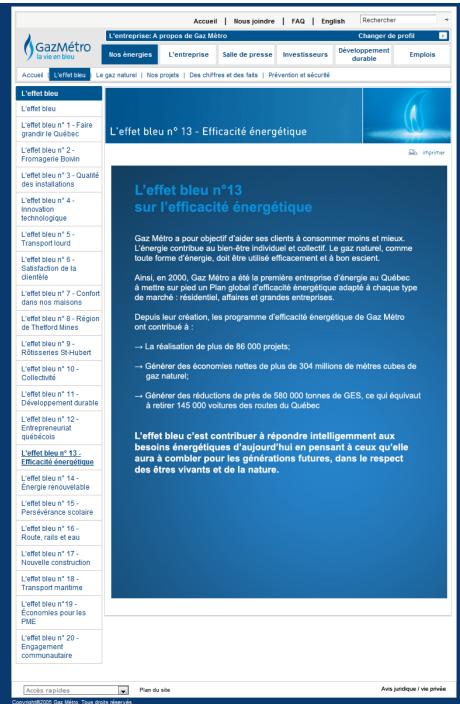


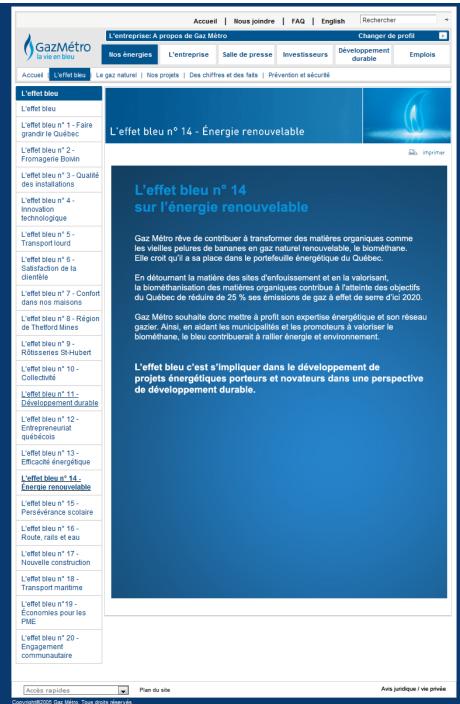


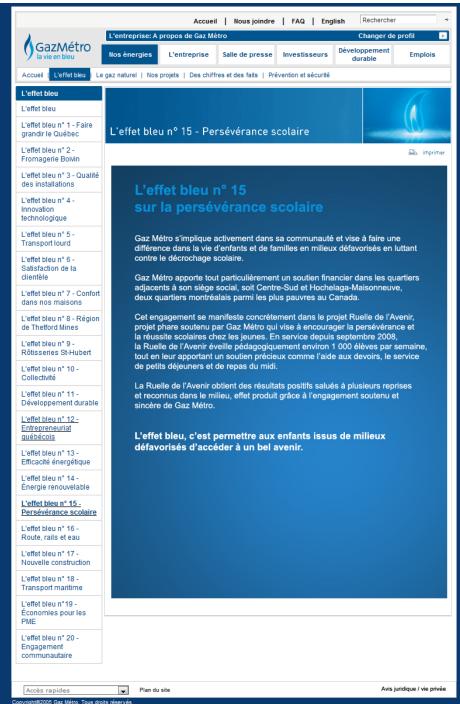




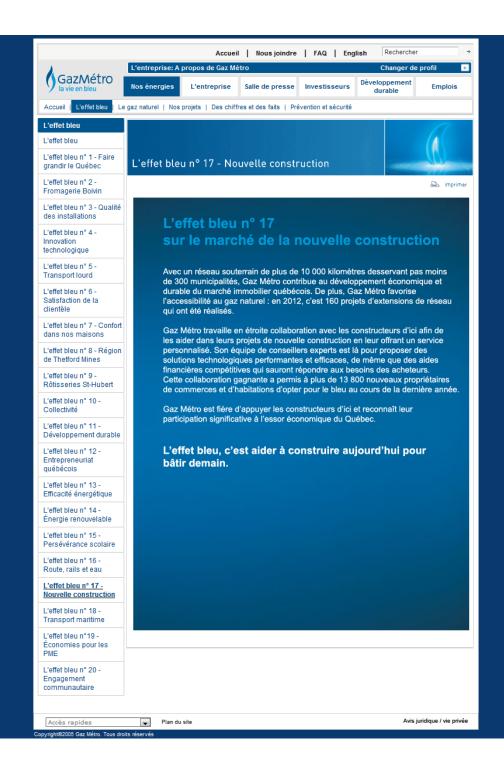




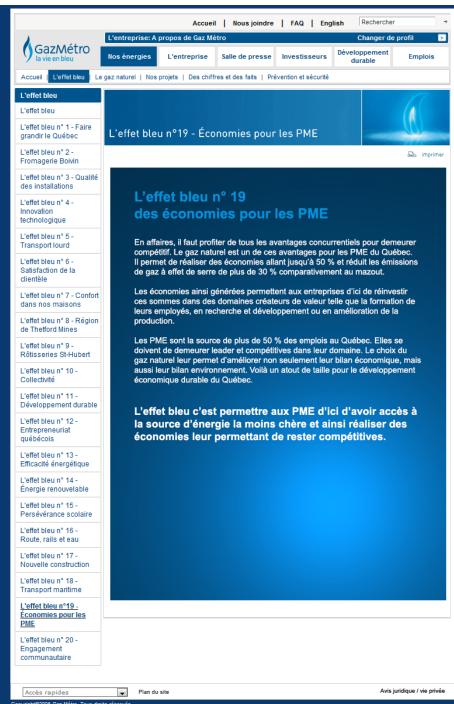














L'annexe 11 est constituée de six vidéos qui peuvent être consultées au Centre de documentation de la Régie de l'énergie.

La liste des vidéos déposées est la suivante :

- 1. Effet bleu Camions
- 2. Blue Effect Camions
- 3. Effet bleu Déchets
- 4. Blue Effect Déchets
- 5. Effet bleu Industrie
- 6. Blue effect Industrie

Société	en comi	mandi	te Gaz	Métro
Cause	tarifaire	2014,	R-383	7-2013

L'annexe 12 est déposée sous	pli coi	nfidentiel.
------------------------------	---------	-------------

d'espace, de matériel et d'équipements. Gaz Métro-daQ n'alloue pas de frais communs aux ANR car elle estime, tel qu'expliqué ci-après, que (i) les coûts communs devraient se limiter aux employés qui consacrent une très grande partie de leur temps aux ANR (approche marginale), que (ii) Gaz Métro-daQ bénéficie sous forme de revenus-autres, des jetons de présence que certains membres de la haute direction de Gaz Métro-daQ cumulent par leur fonction sur les conseils d'administration et comités de vérification de certaines filiales/coentreprises de Gaz Métro, et que (iii) les ANR lui procurent des bénéfices indirects.

Dans un premier temps, Gaz Métro a estimé la quote-part des coûts des services supports qui serait attribuable aux ANR. Les coûts totaux de ces services supports identifiés sur une base annuelle sont de l'ordre d'environ 15 k\$ par employé. En effet, après analyse des différents centres d'imputation de coûts de toutes les directions, Gaz Métro-daQ a identifié que les services supports, dont les employés ANR bénéficiaient, se composaient de certains services en ressources humaines et en services des technologies de l'information (TI) et de l'utilisation de locaux, aménagement de bureaux et d'outils informatiques. Le tableau suivant présente le détail des frais administratifs de l'exercice 2012 par employé.

	Coûts	Employés (*)	Total
Coût des services informatiques	7 660 \$	18,00	137 878 \$
Coût d'utilisation de la bâtisse	4764 \$		85 757 \$
Coût des équipements	1360 \$		24 480 \$
Coût des services employés et culture	1503 \$		27 050 \$
Total des frais administratifs ANR	15 287 \$		275 164 \$

<sup>(\*)</sup> Voir les explications au paragraphe suivant.

Original: 2014.01.30

Gaz Métro s'est ensuite questionnée si ces frais devaient être imputés sur la totalité des postes en équivalent temps plein (31,33 personnes) consacrés aux activités ANR. Il est à noter qu'en l'absence d'activités ANR, ce n'est pas l'équivalent de 31 postes qui seraient abolis par Gaz Métro-daQ. En effet, dans une telle situation, Gaz Métro estime qu'il serait difficile de modifier ses effectifs de manière à éliminer des postes pour tout employé qui occupe moins de 66 % (2/3) de ses activités/fonctions aux ANR. En considérant cet aspect, Gaz Métro considère que les frais de service supports aux ANR pourraient être attribués à seulement 18 employés. Ce nombre d'employés est relativement peu significatif considérant qu'il y a plus de 1380 employés chez Gaz Métro-daQ. Ainsi, un coût annuel d'environ 275 k\$ pour les 18 employés pourrait être alloué aux ANR. Dans le cas des autres employés, en l'absence d'activités ANR, la totalité des coûts de salaires, avantages sociaux et services supports demeurerait à la charge de Gaz Métro-daQ. Ainsi, Gaz Métro-daQ bénéficie d'un allégement de ses dépenses, considérant qu'une partie des dépenses relatives à ces autres employés est assumée par les ANR.

Dans un deuxième temps, il faut aussi considérer que certains employés qui font partie de la recharge aux ANR siègent sur des conseils d'administration et des comités de vérification de certaines filiales et coentreprises de Gaz Métro pour lesquels ils gagnent des jetons de présence. Le montant projeté en jetons de présence pour l'exercice 2013 de

### Procédure de réallocation des dépenses aux activités non réglementées

- 1 Les recharges aux activités non réglementées<sup>1</sup> (« ANR ») visent les salaires et avantages
- 2 sociaux. Elles sont établies soit en termes de pourcentage des salaires selon la proportion du
- 3 temps consacré aux ANR ou encore par l'imputation des heures travaillées sur des projets
- 4 particuliers liés aux activités ANR. Les prochaines sections expliquent chacune de ces
- 5 méthodes.
- 6 Il est à noter que toutes les dépenses, autres que les salaires et avantages sociaux, encourues
- 7 au bénéfice exclusif des ANR sont imputées directement aux ANR. Elles ne font donc pas
- 8 l'objet d'une recharge.

### Recharge des salaires et avantages sociaux aux ANR

- 9 Au début du processus budgétaire annuel, une demande est acheminée aux membres de la
- 10 direction afin qu'ils identifient les postes de leurs équipes qui, dans le cadre de leurs fonctions,
- 11 offrent des services aux ANR et qu'ils estiment le pourcentage du temps qui sera consacré aux
- 12 ANR ainsi qu'à certaines sociétés du Groupe Gaz Métro.
- 13 Le pourcentage respectif de chaque employé est ensuite appliqué sur le salaire majoré des
- 14 avantages sociaux, tel que projeté au budget. Le tableau présenté à l'annexe 1 présente les
- 15 informations relatives au budget 2013. On y retrouve la liste des postes qui font l'objet d'une
- 16 réallocation, et pour chacun d'eux le pourcentage d'allocation entre les ANR (colonne 5) et la
- 17 distribution au Québec (« daQ ») (colonne 6). La première partie de l'annexe 1 présente les
- 18 employés dont les salaires sont payés par Gaz Métro et imputés à la daQ. La charge totale de
- 19 salaires et avantages sociaux allouée aux ANR de 6 588 K\$ est présentée à la page 2 de
- 20 l'annexe 1 à la ligne 20, colonne 5. La deuxième partie de l'annexe 1 répertorie, les guelgues
- 21 employés payés par Gaz Métro qui sont imputés directement aux ANR, puisqu'ils consacrent la
- 22 plus grande proportion de leur temps à ces activités. Bien qu'elle soit de moindre importance, il
- 23
- convient de réallouer la portion du temps qu'ils consacrent aux activités de la daQ. La charge
- 24 totale de salaires et avantages sociaux ainsi allouée à la daQ de 91 K\$ est présentée à la page
- 25 2 de l'annexe 1 à la ligne 26, colonne 6. Ainsi, la recharge nette des salaires et avantages
- 26 sociaux de la daQ aux ANR prévu au budget 2013 est de 6 497 K\$, tel que présenté à la ligne
- 27 31 de la page 2 de l'annexe 1.

Original: 2014.01.30

Gaz Métro – 12, Document 17 Original: 2012.12.14

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Regroupe toutes les activités de Gaz Métro, autres que la distribution gazière au Québec.

- 1 Par ailleurs, une révision est effectuée en cours d'exercice afin d'ajuster les pourcentages
- 2 initialement prévus dans le cadre du processus budgétaire, afin de les faire évoluer en fonction
- 3 du temps qui a été réellement consacré aux activités ANR depuis le début de l'exercice ou
- 4 encore afin de refléter des changements anticipés dans le niveau d'activités d'ici à la fin de
- 5 l'exercice financier en cours.

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

### Temps consacré par l'équipe des projets majeurs, à des projets particuliers ANR

L'équipe des projets majeurs, composée de techniciens de projets, de chargés de projets et de chefs de service, travaille à la réalisation de différents projets attribuables à la daQ ainsi qu'aux ANR. Tel que c'est le cas pour la plus grande proportion des salaires et avantages sociaux de Gaz Métro, la charge salariale ainsi que celle des avantages sociaux de cette équipe est entièrement imputée à la daQ, par l'enregistrement de la paie. Dans un deuxième temps, une réallocation des charges salariales et des avantages sociaux de cette équipe vers les ANR doit être faite, en fonction du temps consacrés aux projets ANR. Pour ce faire, la structure visant à cumuler les coûts par projet est donc utilisée. Pour chaque projet, un objet de coûts (ordre de travail, élément d'OTP) est créé dans SAP, auquel se rattache une règle d'imputation qui détermine si le projet est imputable à la daQ ou aux ANR. Cette règle d'imputation permet donc de réallouer les coûts relatifs à des projets ANR et ainsi d'assurer une attribution adéquate entre la daQ et les ANR. Les charges salariales majorées des avantages sociaux sont donc imputées sur chacun des projets en fonction du temps qui y a été consacré. Pour le budget 2013, les salaires et avantages sociaux de l'équipe des projets majeurs alloués aux ANR est de 157 K\$, ce montant est donc directement déduit des salaires et des avantages sociaux de l'enveloppe des dépenses d'exploitation.

Société	en comi	mandi	te Gaz	Métro
Cause	tarifaire	2014,	R-383	7-2013

L'annexe 15 est déposée sous pli confidentiel.



CONFIDENTIEL

Société en commandite Gaz Métro Cause tarifaire 2014, R-3837-2013

- 5 régimes PD Fermeture partielle, migration vers les CD
- 2 régimes PD Maintien des régimes (employés syndiqués)
- L'employé ne contribue pas
- Pas de modification apportée au design
- Déficitaire depuis 2001
- Déficit de 250 millions 54 millions / an



- Les deux régimes PD ont été maintenus –
   L'employé ne contribue pas
- Ouverture d'un volet DC facultatif –
   L'employé ne contribue pas
- Les modifications apportées en 2001 rendent le régime moins généreux
- Déficitaire depuis 2010
- Déficit de 153 millions 23 millions / an
- Anticipation de croissance du déficit



- Réflexion amorcée depuis deux ans Deux régimes PD visés –
   2 500 employés
  - ▶ Déficit de 450 millions / 2 milliards
  - ▶ 23 % du budget d'exploitation
  - Statu quo pour les participants actuels
  - ▶ Partage 50/50 imposé pour 2018 Griefs déposés
- Modifications devant être apportées (en cours de négo)
  - ▶ Baisse de la rente viagère de 1,7 % / 2 % à 1 % + CD
  - Retraite à 65 ans
  - Aucune indexation
  - Rente non réversible au conjoint survivant
  - En 2013 : employeur 10,3 % et employé (5,8 % mga + 7,5 % excédent)
  - En 2014 : employeur 10,3 % et employé (6,5 % mga + 7,6 % excédent)
- Le taux de cotisation de l'employeur est estimatif, il va varier en fonction de l'évaluation actuarielle



- Deux régimes PD 3,3 milliards 8 500 actifs / 6 200 retraités
  - Aucune modification n'a été apportée au régime
  - Aucune modification n'est envisagée avant 2019
  - Possède un fonds de stabilisation
  - Gestion interne des investissements
  - Ratio de solvabilité théorique de 84 %, capitalisation de 100 %
  - Répartition visée de la cotisation 45/55
    - o Cie verse 10 %, l'employé verse 8 %
    - Si déficit de capitalisation, la cotisation passe à 50 /50
  - Retraite après 30 ans ou facteur 80
  - ▶ Rente de transition maximale de 8 010 \$ (30 x 267 \$)
  - Réduction actuarielle de 3 %



- Fermeture partielle des régimes des cadres et des syndiqués en décembre 2006
- Maintien de la participation pour les participants avant 2007 –
   Un volet CD était déjà inclus au régime
- Régime non contributif pour les cadres
- Ratio de solvabilité variant de 65 % à 70 %

### Données non disponible pour:

- Déficit de solvabilité
- Nombre de participant
- Coût employeur / employé



- Ratio de solvabilité de 66 %
- Cotisation employeur 14 % masse salariale (237 millions)
- Cotisation d'équilibre 13 % masse salariale (217 millions)
- Actif de plus de 6 milliards
- 38 000 participants et 10 000 retraités
- Répartition de la cotisation 35 % / 65 %
- Modifications 2013
  - Remplacement de la réversibilité par une garantie 10 ans
  - ▶ Indexation limité IPC max 1 % max, 10 ans après 65 ans



- Cotisation de service courant : 225 millions pour tous les régimes
- Cotisation d'équilibre : 375 millions pour tous les régimes
- Maintien du régime PD pour tous
- Hausse de la cotisation des employés 6,3 % à 9 % (en 2015)
- Mise en place d'un fonds de stabilisation en 2018 Déficit futur
- Partage du risque
- Augmentation de la réduction actuarielle
- Retraite avec un facteur 85
- Modification de la clause d'indexation.
- Économie récurrente > 6,3 millions / an
- « Trend » pour les autres régimes
- Économies totales attendues > 50 millions / an



Aucune indication n'est disponible pour l'instant sur les intentions de cette entreprise

### COMPARAISON DES RÉGIMES PD

		cie # 1	cie # 2	cie # 3	
	service avant juin 2001	5 meilleures années	3 meilleures années	5 meilleures années	
salaire utilisé	service après juillet 2001	3 meilleures années	5 memeures annees	5 memeares annees	
		salaire de base + 50% bonus > 2001	salaire de base	salaire de base	
	service avant juin 2001	2% moins (1/35e mga x 25%)		1,35 % mga + 2,00 % excédent mga x	
formule de rente	service après juillet 2001	1,2% moins (gvt offset pension)	1%	service	
	. ,	+ 25% mga x service/39,95x50%			
facteur	âge & service	85 / 60 ans	85 / 62 ans	85 / 60 ans	
réduction actuarielle		25%	21%	15%	
	avant 60 ans	si retraite avant 60 ans, bridge = gvt offset pension x service après 2001		0,65% MGA x service avant 2009 plus	
rente de transition	facteur 85 et +	PLUS si retraite non réduite, 1/35e mga x service AVANT 2001	S.O.	125\$ x service après 2010	
indexation	service avant juin 2001 service après juillet 2001	55% du facteur IPC (août/aout) 50% du facteur IPC (août/août)	s.o.	S.O.	

	SIMULATION DE LA RENTE 60 ans / 30 ans / 60 k				
simulation de la rente âge service	salaire moyen 60 k / mga 46,8 k 60 30	salaire moyen 60k 60 30	salaire moyen 60 k / mga 46,8 k 60 30		
rente viagère estimée	23 175 \$	18 000 \$	27 014 \$		
rente de transition	3 291 \$	- \$	8 637 \$		
rente payable avant 65 ans	26 467 \$	18 000 \$	35 651 \$		
% remplacement du revenu	44%	30%	59%		

Original: 2014.01.30

### Comparaison - Autres régimes de retraite

salaire utilisé 80 000\$ / 1er janvier 2013	Gaz Métro	Personnel encadrement	Fonctionnaire	Sûreté QC	Ville de Montreal	Ville de Montreal	Université du QC
Site Web		http://www.carra.gouv.qc.			http://ville.montreal.qc.ca/p ortal/page? pageid=5737,36	portal/page? pageid=5737,	http://www.rruq.ca/les- participants/sommaire-
		<u>ca/</u>	<u>ca/</u>	<u>ca/</u>	253592& dad=portal& sche		des-dispositions-du-
					<u>ma=PORTAL</u>	<u>chema=PORTAL</u>	<u>regime/</u>
		RRPE	RREGOP	RRMSQ	Cols bleus (nouveau)	Cadres	Général
Taux de cotisation de l'employé	2,75% / 5,0 %	11,54%	8,69%	6,2% / 8,0%	8% / 10%	3,65% / 7,15%	10,80%
salaire utilisé pour le calcul de la cotisation	salaire de base	sal base - 35% MGA	sal base - 35% MGA	salaire de base	salaire de base	salaire de base	salaire de base
Cotisation réellement versée	2 873 \$	7 208 \$	5 428 \$	5 524 \$	6 998 \$	3 967 \$	7 287 \$
Taux de cotisation employé RÉEL en %	3,6%	9,0%	6,8%	6,9%	8,7%	5,0%	9,1%
Formule de rente avant 65 ans	1,35% /2%	2,0%	2,0%	2,0%	2% - (1/35x18%xmgam)	1,65% / 2,0%	2,0%
Formule de rente après 65 ans	1,35% /2%	1,3%	1,3%	1,3%	2% - (1/35x18%xmgam)	1,65% / 2,0%	1,3% / 2,0 %
Crédit de rente avant 65 ans	1 274 \$	1 600 \$	1 600 \$	1 600 \$	1 350 \$	1 425 \$	1 600 \$
Crédit de rente après 65 ans	1 274 \$	1 040 \$	1 040 \$	1 040 \$	1 350 \$	1 425 \$	1 040 \$
Rente de transition	0,65 % < 2009 / 125\$ > 2010			0,30%	(1/35x18%xmga)	0,35% (service > 2009)	
Indexation	adhoc	avant 2000 (TAIR) -3 % / depuis 2000 TAIR x 50%	avant 2000 (TAIR) -3 % / depuis 2000 TAIR x 50%	avant 2000 (TAIR) -3 % / depuis 2000 TAIR x 50%	1% annuel / automatique	0,25% x IPC (non automatique, mais cumulée)	IPC x service avant 2005 + IPC -3% après 2005
salaire moyen utilisé	5 ans	3 ans	5 ans	3 ans	3 ans	3 ans	5 ans
MGA moyen utilisé	5 ans	5 ans	5 ans	3 ans	3 ans	3 ans	5 ans
Facteur (âge /service)	85	88	60 ans d'âge	75	85	85	87
Réduction pour anticipation	3% / an / 60 ans	3% / an / 60 ans	4% / an / 60 ans	3% / an / 25 ans service	5% / an / 60 ans	3% / an / 80 pts	3% / an / 65 ans
Age minimum	55 ans	55 ans	55 ans	20 ans service	55 ans	55 ans	55 ans
		TAIR: taux annuel d'indexation des rentes			1%		

### Simulation de la rente de retraite payable par les différents régimes

salaire utilisé 80 000\$ / 1er janvier 2013	Gaz Métro	Personnel encadrement RRPE	Fonctionnaire RREGOP	Sûreté QC RRMSQ	Ville de Montreal Cols bleus (nouveau)	Ville de Montreal Cadres	Université du QC Général
valeur de la rente basée sur 35 ans embauche 1-1-1978 / retraite 31-12-2012							
Rente annuelle payable avant 65 ans Coordination RRQ (65 ans) Rente annuelle payable après 65 ans	45 226 \$ - \$ 45 226 \$	56 000 \$ (11 603) \$ 44 397 \$	· ·	(11 891) \$	· ·	- \$	56 000 \$ (11 891) \$ 44 109 \$
Rente de transition jusqu'à 65 ans	10 226 \$	- \$	- \$	3 058 \$	7 500 \$	679 \$	- \$
Revenu total avant 65 ans	55 451 \$	56 000 \$	56 000 \$	62 418 \$	54 764 \$	50 734 \$	56 000 \$
Revenu total après 65 ans	45 226 \$	44 397 \$	44 397 \$	47 469 \$	47 264 \$	50 055 \$	44 109 \$